

Jade
10 ANS

DE PROMOTION DES DROITS
AUPRÈS DES ENFANTS
ET DES ADOLESCENTS

BILAN ANNUEL 2015 / 2016





Jacques TOUBON,
Défenseur des droits

Édito

Il y a dix ans maintenant que la première Défenseuse des enfants, Dominique Versini, a décidé de mobiliser des volontaires en service civil pour aller auprès des plus jeunes, faire la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989.

Ce programme appelé à l'origine « Jeunes Ambassadeurs de la Défenseuse des Enfants » avait pour unique objectif de remédier à une information insuffisante, particulièrement chez les premiers concernés, les enfants, sur leurs droits fondamentaux.

Lors de la création effective du Défenseur des droits en 2011, mon prédécesseur Dominique Baudis a été convaincu de la nécessaire pérennisation de ce programme désormais dénommé Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants (JADE) en milieu scolaire mais non exclusivement. En s'appuyant sur le développement du service civique, il a ainsi demandé en 2013 à la Défenseuse des enfants, Marie Derain, que les jeunes volontaires JADE promeuvent aussi la lutte contre les discriminations et l'égalité.

En 2015, le Président de la République a voulu « rendre le service civique universel ».

Aussi ai-je pris le relais et sollicité Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants, afin qu'elle examine dès 2016 les moyens d'augmenter de manière significative le recours par notre institution à des jeunes volontaires engagés en service civique, en particulier en venant localement en appui des délégués du Défenseur des droits.

Ainsi, sous diverses formes, depuis dix ans, ce sont 378 jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants pour l'égalité qui ont poursuivi l'action engagée par les 20 premiers jeunes ambassadeurs de la Défenseuse des enfants en 2007. Et ce sont près de 261 000 enfants qui ont été sensibilisés à leurs droits pendant cette période.

Le présent rapport est un hommage que notre institution rend à ses ambassadeurs.

L'aventure du programme JADE continue et ses objectifs doivent nécessairement s'enrichir. J'ai lancé un projet d'éducation au droit en mobilisant la communauté éducative, les professionnels du droit ou encore les associations œuvrant pour l'accès au droit. Ce projet se matérialisera notamment par la création d'un espace numérique donnant accès à des ressources pédagogiques adaptées et variées pour les enfants, les jeunes et les adultes. Dans des formes à déterminer, le programme JADE trouvera toute sa place dans ce projet ambitieux.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je continue à porter cette mission citoyenne et éducative réalisée par de jeunes adultes volontaires au service de plus jeunes qu'eux.

Sommaire

1^{re} PARTIE : BILAN 10 ANS DU PROGRAMME JADE

Introduction : LE PROGRAMME JADE D'HIER À AUJOURD'HUI 8

I. LE PROGRAMME JADE : UNE CONSTRUCTION PARTENARIALE 9

A. La structure du programme JADE 9

1. Une mission support : le service civique 9
2. Un pilote : le Défenseur des droits 10
 - a) La coordination nationale du programme : un pilotage du Défenseur des droits 10
 - b) Les délégués tuteurs du Défenseur des droits 10
 - c) Les comités de pilotage du programme JADE : une démarche collégiale 11
3. Des partenaires : les collectivités territoriales 12
 - a) Les conseils régionaux en matière de lutte contre les discriminations : une nécessité d'informer les jeunes 12
 - b) Les conseils départementaux et le programme JADE : un partenariat au service de la protection de l'enfance 12
 - c) Les municipalités : des interventions ludiques pour les jeunes 13
4. Un ministère : l'éducation nationale 13

B. Un partenariat pour la formation des JADE 15

1. Une formation initiale pour préparer à être ambassadeur du Défenseur des droits 15
 - a) Deux formations initiales : une proposition inédite pour les jeunes en service civique 15
 - b) L'expertise de l'Institution au service de la formation des JADE 16
 - c) Un réseau de partenaires extérieurs de confiance 16
2. Une formation continue des JADE au Défenseur des droits 17
3. Une formation au plus proche des réalités locales 18

II. LES JEUNES AMBASSADEURS À LA LOUPE 19

A. Les jeunes ambassadeurs sur dix ans 19

1. Un nombre croissant de jeunes engagés dans le programme JADE 19
 - a) Une diversité de profils au service de la promotion des droits 19
 - b) Raisons de l'engagement : un intérêt particulier pour les droits 20

B. Mission JADE : quels apports pour les jeunes ambassadeurs engagés ? 21

1. Nature des compétences développées dans le cadre de la mission 21
2. Un tremplin professionnel pour des jeunes engagés 22

III. UN INSTRUMENT AU SERVICE DE LA PROMOTION DES DROITS 24

A. Le programme JADE : une action territoriale 24

1. Une couverture géographique étendue 24
2. De plus en plus de jeunes et d'enfants sensibilisés en France 26

B. Le contenu de l'intervention des JADE 28

1. Le programme JADE au service de la notoriété de l'institution et de la citoyenneté 28
2. Les droits de l'enfant 30
3. Les jeunes au cœur de la discrimination 31

C. Un public varié : une vaste sensibilisation aux droits	33
1. Les jeunes en établissements scolaires	33
a) Un dispositif unique : une démarche qui a fait ses preuves	33
b) Une satisfaction des élèves et des professeurs : fidélisation des établissements	35
2. Les apprentis : être armé contre les discriminations	36
3. Les enfants et les jeunes en structures de loisirs	37
4. Des animations adaptées pour un public spécialisé	39
5. Le grand public	40
6. Les JADE: une expertise demandée par les étudiants et les professionnels	41
D. Les paroles inquiétantes recueillies par les JADE	42
Conclusion : LE PROGRAMME JADE DE DEMAIN	43
ANNEXES DU BILAN 10 ANS JADE	44
Annexe 1 – Bilan 10 ans : l'enquête des anciens jade : que sont-ils devenus ?	44
Annexe 2 – Bilan 10 ans : liste des 40 délégués tuteurs de 2007 à 2016	49
Annexe 3 – Bilan 10 ans : les partenaires institutionnels du programme JADE	50
Annexe 4 – Bilan 10 ans : le panneau pédagogique des 12 droits de l'enfant	53
Annexe 5 – Bilan 10 ans : fiche département sur dix ans : nombre de jeunes sensibilisés et thèmes choisis par les enfants et les jeunes	54
REMERCIEMENTS	60
2^e PARTIE : BILAN ANNUEL 2015-2016 DU PROGRAMME JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS AUPRÈS DES ENFANTS / POUR L'ÉGALITÉ (JADE)	
I. OBJECTIFS RÉALISÉS EN 2015/2016	66
II. DONNÉES GÉNÉRALES	67
A. La 10^e promotion de jeunes ambassadeurs	67
B. Présence territoriale des jade en 2015-2016	68
C. Récapitulatif général des interventions	70
1. Les lieux d'interventions	70
a) Les établissements scolaires	70
b) Les accueils de loisirs	70
c) Les interventions spécialisées	71
d) Les évènements annexes	71
2. Les indicateurs qualitatifs des interventions	72
a) L'évaluation qualitative par les enfants et les jeunes	72
b) L'évaluation qualitative par le personnel éducatif	73
III. FORMATION 2015/2016 DES JADE	75
A. Formation initiale	75
B. Formation continue	76
C. Formations locales	77
IV. LES PAROLES INQUIÉTANTES EN 2015/2016	79
ANNEXES DU BILAN ANNUEL 2015 – 2016	80
Annexe 1 – Bilan annuel 2015 / 2016 : fiches département	80
Annexe 2 – Bilan annuel 2015 / 2016 : liste des évènements annexes des JADE	99
Annexe 3 – Bilan annuel 2015/2016 : liste des intervenants en formation	103
Annexe 4 – Bilan annuel 2015/2016 : programmes de la formation initiale	105

1^{re} partie

BILAN 10 ANS

DU PROGRAMME JADE

Introduction

LE PROGRAMME JADE D'HIER À AUJOURD'HUI

Ce rapport illustre dix ans de promotion des droits par dix promotions de jeunes volontaires du service civique, qui ont toutes portées avec fierté un message et des valeurs citoyennes.

En 2006, le gouvernement met en place le service civil volontaire permettant ainsi à la Défenseure des Enfants, Dominique Versini, de créer en 2007 une équipe au service de la promotion des droits de l'enfant : les « Jeunes Ambassadeurs de la Défenseure des Enfants » (JADE). Deux constats avaient amené Mme Dominique VERSINI à lancer ce projet : une information insuffisante des droits de l'enfant dans notre pays, et une méconnaissance de l'Institution de la Défenseure des enfants par les jeunes. Ainsi de 2006 à 2010, grâce à la Défenseure des enfants, et ses 150 jeunes ambassadeurs, près de 105 000 enfants ont pu prendre la mesure de leurs droits.

En 2011, Dominique Baudis, alors premier Défenseur des droits, convaincu de la portée d'une telle action, décide de maintenir le programme JADE à destination des enfants, et de l'élargir à une des nouvelles thématiques liées à ses domaines de compétences : la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité. Désormais d'autres jeunes ambassadeurs se rendent à la rencontre des lycéens et des apprentis afin de les sensibiliser à la lutte contre les discriminations. Dès lors, la création du Défenseur des droits permet non seulement de déployer géographiquement le dispositif mais également d'aller à la rencontre d'un plus grand nombre de jeunes. Le dispositif se dénomme désormais Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants/pour l'Égalité (JADE) et propose **deux actions de promotion des droits** :

- le programme JADE Droits de l'enfant ;
- le programme JADE Égalité.

Aujourd'hui, le programme JADE dans ses deux volets répond à **cinq objectifs** stratégiques de l'institution :

- promouvoir les droits définis par la loi organique ;
- développer des relations avec un public jeune que le Défenseur des droits a par ailleurs peu d'occa-

sions de rencontrer dans le cadre du traitement des réclamations ;

- assurer la notoriété du Défenseur des droits auprès des jeunes et des professionnels ;
- développer des recours au Défenseur des droits par des jeunes et des enfants ;
- répondre à la volonté du Chef de l'État de rendre le service civique universel.

De nombreux acteurs de la vie publique sont associés au programme JADE (I) pour assurer l'effectivité de cette mission citoyenne au service de la promotion des droits (III). Cette mission répond totalement aux enjeux de notre société contemporaine et développe l'esprit civique des jeunes engagés tout en enrichissant et en marquant profondément la construction de leurs projets professionnels (II). À l'occasion des dix ans du programme JADE une enquête sur le devenir des jeunes ambassadeurs¹ a été réalisée par le Défenseur des droits. Ce rapport permet notamment de mettre en lumière les réponses des 191 jeunes qui ont bien voulu témoigner (toutes les citations des JADE sont issues de cette enquête).



Les JADE de l'Isère, 4^e promotion, 2009/2010.

¹ Cf. Annexe 1 – Bilan 10 ans : l'enquête des anciens JADE : que sont-ils devenus ?

I. LE PROGRAMME JADE : UNE CONSTRUCTION PARTENARIALE

A. LA STRUCTURE DU PROGRAMME JADE

1. Une mission support : le service civique

La volonté première de Mme Dominique VERSINI, était que le message des droits de l'enfant soit transmis aux enfants par des jeunes, en proximité d'âge afin de faciliter le contact, les échanges et la transmission. Ainsi le service civique, à l'époque le service civil volontaire, lui est apparu comme le moyen le plus adapté : des jeunes, mais surtout des jeunes engagés et motivés pour porter un message fondamental aux enfants pendant une mission de neuf mois.

Les volontaires en mission de service civique sont recrutés dans une grande diversité de profils telle que le prévoit la loi du 10 mars 2010 relative au service civique mais ils ont tous un point en commun : vouloir se rendre utile. Aussi le service civique est-il le meilleur vivier de recrutement pour trouver un jeune ambassadeur.

Les jeunes ambassadeurs ont donc toujours eu une double identité : ils sont en même temps des jeunes en mission de service-civique, engagés pour notre société et transmettant des valeurs de respect et de citoyenneté, mais portent le titre d'ambassadeur d'une institution de l'État dont ils sont les représentants et pour laquelle ils délivrent un message de promotion des droits.

Depuis dix ans le programme JADE a toujours pu s'appuyer sur le savoir-faire de trois associations dans l'accompagnement des jeunes volontaires en service civique. Ces associations disposent de l'agrément du service civique qui leur permettent d'accueillir des jeunes volontaires en mission de service civique et assurent ainsi : le suivi administratif des volontaires, la mise en œuvre du programme de formation civique et citoyenne et l'accompagnement au projet d'avenir des jeunes ambassadeurs². Pour le

2 L'article 120-14 de la loi du 10 mars 2010 relative au service civique dispose : « Dans des conditions prévues par décret, la personne morale agréée assure à la personne volontaire, notamment à travers la désignation d'un tuteur, une phase de préparation aux missions qui lui sont confiées, au cours de laquelle est précisé le caractère civique de celles-ci, ainsi qu'un accompagnement dans la réalisation de ses missions. La personne morale agréée assure en outre à la personne volontaire effectuant un engagement de service civique une formation civique et citoyenne et un accompagnement dans sa réflexion sur son projet d'avenir ».

recrutement des JADE, après une première sélection par les associations qui mesurent avec expertise la volonté de s'engager du jeune, c'est la coordination nationale du programme au sein de l'institution qui procède à la sélection finale des jeunes. Elle évalue leur motivation pour la mission précise des JADE et leur volonté de représenter le Défenseur des droits et la Défenseure des enfants.



Unis-Cité est l'association pionnière du service civique, plus de 15 000 jeunes sont passés par Unis-Cité depuis sa création. Aujourd'hui son savoir-faire fait référence. Dès l'origine du programme JADE, Unis-Cité a été le partenaire privilégié du programme JADE en Île-de-France, dans le Bas-Rhin, dans la Vienne et en région Rhône-Alpes. Aujourd'hui, les antennes locales d'Unis-Cité Dijon, Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Angers sont partenaires du programme JADE. **Au total 226 JADE** ont été suivi dans leur mission par Unis-Cité, ce chiffre tendra à augmenter avec la volonté du Défenseur des droits de se rapprocher d'Unis-Cité à chaque perspective de développement du programme JADE et du service civique au sein de l'institution.



Les CEMEA sont porteurs depuis plus de soixante-dix ans d'une large expérience dans l'action sociale. Ils portent le programme JADE en Outre-mer en assurant le suivi des jeunes ambassadeurs. Ils participent à la formation en leur faisant bénéficier de leur expertise en matière d'animation auprès des enfants. Depuis 2011, cinq promotions JADE à La Réunion et trois promotions JADE à Mayotte se sont succédées représentant au total **62 JADE**.



Concordia a pour activité principale de promouvoir la solidarité et le développement en proposant

des chantiers solidaires en France et à l'étranger. Concordia accompagne les jeunes ambassadeurs en Île-de-France depuis 2011 soit **84 JADE** au total. De nombreux temps de vie associative sont proposés aux volontaires tout au long de la mission : visite de musées, soirées de vie associative, etc.

2. Un pilote : le Défenseur des droits

Poursuivant l'action de la défenseure des enfants, le Défenseur des droits a maintenu et développé le programme des « Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants/pour l'Égalité ». Initialement intégré au pôle promotion de la défenseure des enfants, la dimension territoriale du programme JADE ainsi que l'accompagnement des délégués tuteurs l'insèrent naturellement aujourd'hui au sein du département du réseau territorial (DRT) du Défenseur des droits.

a) La coordination nationale du programme : un pilotage du Défenseur des droits

Pour les dix promotions, deux coordinateurs nationaux entièrement dévolus au programme JADE pilotent au niveau national le dispositif. Ils accompagnent les jeunes ambassadeurs de la France hexagonale sur toutes questions qui concernent la mission. Ils ont assuré le recrutement définitif des 378 jeunes ambassadeurs en s'assurant que les jeunes volontaires soient prêts à représenter une institution, et qu'ils aient la volonté d'aller quotidiennement à la rencontre des jeunes et des enfants. Ils ont organisé toutes les formations initiales et continues dispensées aux jeunes ambassadeurs chaque année et sont les interlocuteurs privilégiés des différents partenaires associés au programme JADE.

“

Cette mission de service civique a été très bien encadrée par le Défenseur des droits et par la structure d'accueil (Unis-Cité) et nous avons bénéficié d'un suivi et de formations de grande qualité en rencontrant de nombreux membres du personnel ainsi que des délégués du Défenseur des droits.

”

Un J A D E ,
8^e promotion

Enfin il incombe à la coordination nationale de valider toutes les actions mises en place dans le cadre du programme, et tous les supports réalisés par les jeunes ambassadeurs ; les coordinateurs sont ainsi depuis dix ans les garants de la parole des jeunes ambassadeurs sur le terrain.

Un conseiller technique territorial assure la coordination du programme à La Réunion et Mayotte.

Avec l'aide d'une chargée de mission du département du réseau territorial, les coordinateurs mettent en place les nouveaux partenariats du programme et suivent l'accompagnement des délégués tuteurs auprès des JADE.

b) Les délégués tuteurs du Défenseur des droits

Parmi les 434 délégués du Défenseur des droits qui représentent aujourd'hui l'Institution et accueillent le public dans des permanences réparties sur l'ensemble du territoire national, en métropole et dans les outre-mer, certains délégués exercent également la fonction de délégué tuteur JADE.

Dès la première promotion il existait à la Défenseure des enfants des délégués territoriaux. Les solliciter comme une ressource auprès des jeunes ambassadeurs s'est tout de suite avéré être un choix pertinent. En effet, la rencontre des générations permet de mettre en commun d'un côté l'aisance naturelle des jeunes ambassadeurs à comprendre les besoins et les envies des enfants et de l'autre, la maturité, les expériences professionnelles et les expertises des délégués.



Maité, Saloua et Tamara, JADE 6^e promotion (2011/2012) avec Robert Blanc, délégué tuteur dans le Bas-Rhin. Il accompagne les JADE chaque année pour les interventions au CEF (centre éducatif fermé) de Saverne.



La première promotion a vécu une très belle expérience. Ils étaient vingt jeunes très motivés et ils ont porté haut les valeurs défendues par toute l'équipe de la Défenseure des enfants. Le bilan de juillet 2008 fut particulièrement chaleureux et notre mission de tutorat vraiment enrichissante. Le bilan de la dixième promotion est en préparation et je peux dire toute la satisfaction que j'ai éprouvée, année après année, en accomplissant ma tâche de tuteur. Faire partager des convictions autour des Droits des enfants inscrits dans la C.I.D.E. entre des personnes de générations très différentes était une bonne idée.

Les bonnes idées sont toujours bonnes à prendre et, tant Dominique Baudis que Jacques Toubon l'ont bien compris en poursuivant, en la développant, cette action d'intérêt public. Je peux témoigner, pour terminer, que j'ai éprouvé du bonheur à voir ces jeunes d'horizons et de formation très diverses, se retrouver, échanger, comprendre, innover, transmettre des valeurs de générosité, de partage, d'écoute devant des milliers d'élèves. J'ai aimé les voir se transformer, s'enrichir durant ces neuf mois de service et partir bien mieux armés pour construire leur avenir... Ils méritent vraiment de réussir leur vie.



Michel Tessier
délégué pour Paris

En 2009, l'animatrice du réseau des délégués spécialisés sur l'enfance a souhaité homogénéiser les pratiques peu définies des premiers délégués tuteurs JADE et a construit un cadre précis pour le tutorat des JADE. Elle a mis en place un programme de formation et d'accompagnement des délégués tuteurs. Ainsi, les délégués qui le souhaitent peuvent assurer le tutorat de JADE et mettre à contribution leur expertise, leur réseau et leur engagement auprès des jeunes.

L'appui des délégués aux jeunes ambassadeurs prend diverses formes :

- assister à leurs premières interventions en établissements scolaires ou dans des établissements spécialisés ;
- les rencontrer régulièrement afin de faire un point sur leur mission ;
- leur proposer des formations, des événements, des colloques ;
- leur organiser, le cas échéant, des rencontres avec des professionnels exerçant dans des secteurs susceptibles d'intéresser les JADE. Cet accompagnement individualisé vient compléter celui des tuteurs des associations de service civique.

Certains délégués tuteurs sont des personnes ressources pour l'organisation des formations locales et des interventions spécialisées pour la coordination nationale.

Depuis dix ans, **40 délégués tuteurs ont suivi les JADE³.**

Les délégués tuteurs JADE ont exercé, et pour certains exercent toujours, des fonctions dans différents secteurs professionnels mais majoritairement dans l'enseignement, dans le milieu de la protection de l'enfance et dans le secteur social.

c) Les comités de pilotage du programme JADE : une démarche collégiale

Tout en assurant le pilotage du dispositif, l'institution a fait le choix de construire le programme JADE dans une démarche partenariale avec les différents acteurs du projet. Chaque acteur joue un rôle précis et indispensable pour le programme

³ Cf. Annexe 2 – Bilan 10 ans : liste des délégués tuteurs de 2007 à 2016.

JADE, cette construction partenariale se traduit par des comités de pilotage organisés trois fois dans l'année par la coordination nationale sur chaque territoire. Ces réunions permettent une adhésion et un meilleur investissement des différents acteurs et de prendre des décisions de manière collective. Lors de ces comités sont réunis les collectivités territoriales engagées, les associations du service civique, les référents de l'éducation nationale, les délégués tuteurs, la coordination nationale, et les jeunes ambassadeurs. Ces derniers préparent les comités, afin de se former à la gestion de projet et peuvent ainsi présenter directement aux partenaires leurs actions sur le terrain.

3. Des partenaires : les collectivités territoriales⁴

Depuis dix ans :

- **3 régions** : le conseil régional Rhône-Alpes, le conseil régional Pays de la Loire et le conseil régional de La Réunion ;
- **6 départements** : le Bas-Rhin, l'Isère, la Métropole Grand Lyon, le Rhône, la Vienne, la Côte-d'Or ;
- **6 villes** : Asnières-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux, Conflans-Sainte-Honorine, Villepinte, Joinville et Courbevoie.

a) Les conseils régionaux en matière de lutte contre les discriminations : une nécessité d'informer les jeunes

Le Défenseur des droits est l'unique autorité française dédiée à la fois à la lutte contre les discriminations et à la promotion de l'égalité. Il dispose de nombreux moyens d'investigation et de pouvoirs dans ce domaine et veille à promouvoir l'égalité de traitement. À cette fin, il engage des démarches de sensibilisation et d'information comme l'illustre pleinement le programme JADE égalité développé depuis 2013.

En proposant le programme JADE sur le champ de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité, deux conseils régionaux (Rhône-Alpes et Pays de la Loire) ont accepté de s'intégrer dans le projet. Cette thématique était particulièrement

portée par les présidents de régions. Le partenariat avec la région se justifie d'autant plus que l'intervention des JADE égalité est envisagée au sein des lycées et auprès des apprentis dont elle a la responsabilité. Les directions concernées au sein de ces régions ont constaté la nécessité d'informer les jeunes sur ce qu'est une discrimination et sur les recours existants. À l'île de La Réunion, le conseil régional soutient également le programme JADE enfant et permet ainsi de sensibiliser des jeunes sur le département depuis 2011.

b) Les conseils départementaux et le programme JADE : un partenariat au service de la protection de l'enfance

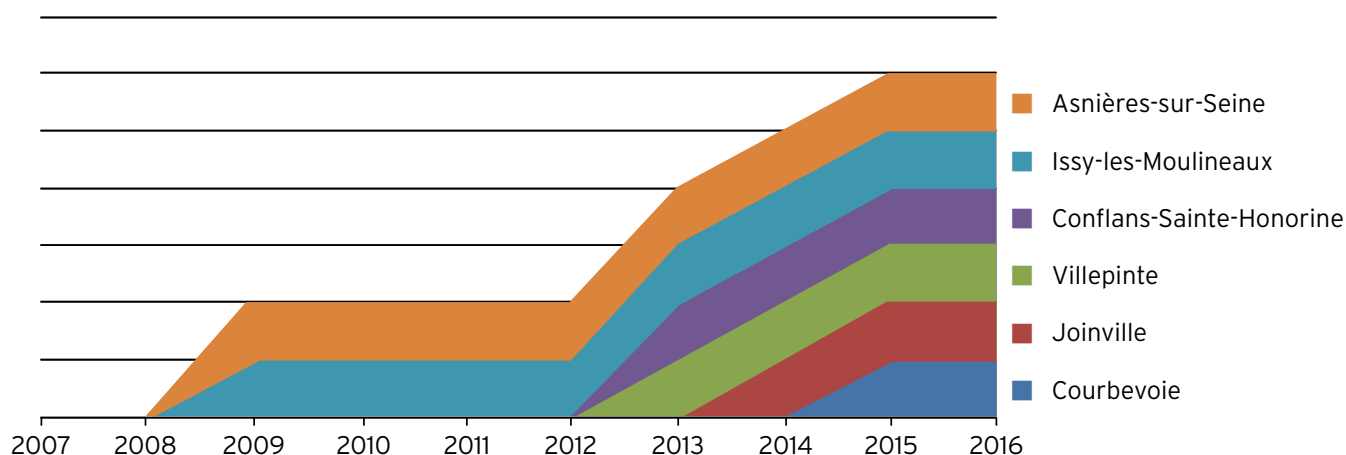
Chef de file de la protection de l'enfance en France, et ayant en charge la gestion des collèges, le département s'impose logiquement comme un partenaire essentiel du programme JADE. Ainsi, au sein des conseils départementaux, les directions enfance-famille et les services de protection de l'enfance s'investissent dans le programme JADE pour une mission commune : donner accès aux droits aux enfants. Le partenariat avec les départements permet notamment aux jeunes ambassadeurs de sensibiliser des enfants sous protection de l'aide sociale à l'enfance au sein des structures (foyers, maison d'enfant à caractère social) gérées par le département. Le programme JADE participe également à la mission de protection de l'enfance. Ainsi à la suite d'une intervention en classe des JADE, suscitant de la part d'un enfant une parole inquiétante le pôle Défense des enfants du Défenseur des droits⁵ envoie une information préoccupante concernant un élève.

Enfin, les départements facilitent l'entrée des jeunes ambassadeurs dans les collèges. Ils proposent une répartition géographique des interventions afin d'assurer au mieux les interventions JADE dans les zones urbaines et rurales. En effet, l'institution et les départements ont une volonté commune depuis le début du programme d'aller à la rencontre des enfants dans les zones rurales où l'information aux droits fait le plus souvent défaut.

⁴ Cf. Annexe 3 – Bilan 10 ans : les partenaires institutionnels du programme JADE.

⁵ Le pôle Défense des enfants est chargé de traiter toutes les réclamations dans le domaine de l'enfance au sein de l'institution du Défenseur des droits.

DES MUNICIPALITÉS FIDÈLES AU PROGRAMME JADE



c) Les municipalités : des interventions ludiques pour les jeunes

En dix ans d'existence, le programme JADE a toujours été accompagné par les services jeunesse de certaines villes.

Les municipalités ont pu trouver chez les JADE un partenaire capable d'allier contenu et aspect ludique. En effet, **les jeunes ambassadeurs sont formés par le Défenseur des droits à aborder n'importe quel thème de la convention des droits de l'enfant, ou toute question relative à la discrimination de manière dynamique** sans être simpliste pour autant.

La présence des jeunes ambassadeurs est donc particulièrement appréciée lors des vacances scolaires dans les accueils de loisirs ou au sein d'écoles primaires. Le Défenseur des droits peut ainsi intervenir auprès d'enfants plus jeunes, ce qui répond à une volonté de l'Institution : sensibiliser aux droits dès le plus jeune âge.

Les partenariats avec les mairies permettent également au Défenseur des droits de sensibiliser le grand public lors d'événements organisés par la ville. Les jeunes ambassadeurs sont ainsi au plus près des citoyens pour notamment leur présenter l'institution (Cf. III-C-5- *Le grand public*).

4. Un ministère : l'éducation nationale⁶

À l'origine, la volonté de la Défenseure des enfants était pour l'essentiel de promouvoir la Convention des droits de l'enfant, texte trop méconnu en France et par les enfants eux-mêmes, bien qu'un chapitre sur les droits de l'enfant était étudié dans le cadre du programme d'éducation civique juridique et sociale (ECJS) des classes de 6^e/5^e. Aujourd'hui encore le cours **d'enseignement moral et civique (EMC)** consacre un chapitre sur les droits de l'enfant et insiste également sur le champ de la discrimination et de l'égalité notamment dans son chapitre « État de droit » prévu pour les classes de seconde. Les établissements scolaires accueillent majoritairement les interventions des JADE dans le cadre de leur programme : 56 % des établissements du programme JADE 2015/2016 intègrent ces interventions dans le cadre de l'enseignement moral et civique ou dans le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

En 2007, une rencontre entre le ministre de l'Éducation nationale et la Défenseure des enfants déboucha sur un accord. Depuis lors, les coordinateurs du programme JADE sont en relation chaque année avec les rectorats des académies dans lesquelles des jeunes ambassadeurs interviennent⁷.

⁶ Cf. Annexe 3 – Bilan 10 ans : les partenaires institutionnels du programme JADE.

⁷ Cf. Annexe 3 – Bilan 10 ans : les partenaires institutionnels du programme JADE.

“

**L'intervention entre tout à fait dans le programme CESC de l'établissement (...)
Les élèves ont été très intéressés. Certains habituellement peu actifs ont participé. Pour certaines classes le projet est arrivé peu de temps après le cours sur l'enfant en EMC et cette intervention a été le moyen de réactiver des connaissances vues en cours, de les rendre plus vivantes et de développer certains points, notamment le droit à la santé.**

”

Principal du collège
Les Hautes-Pailles à Échenon,
10^e promotion

En janvier 2016, une **Convention nationale entre l'Éducation nationale et le Défenseur des droits** a été signée, et conforte le programme JADE. Un référent de l'Éducation nationale, généralement un inspecteur pédagogique, communique sur l'action des jeunes ambassadeurs auprès des établissements de l'académie, et se porte garant de l'accord. Le référent peut aussi faciliter les inscriptions des établissements au programme JADE et communiquer des listes d'établissements demandeurs.



Aurore et Amélie, JADE 2^e promotion (2007/2008) en intervention scolaire dans un collège parisien.

“

Intérêt pédagogique et citoyen, l'intervention permet une prise de conscience pour les élèves. Elle est courte et efficace, l'organisation est toujours simple et performante. Les enseignants, la direction et le conseil d'administration sont très satisfaits de ces interventions.

”

Principal du collège
Pierre-Dubois à Seyssinet,
6^e promotion

Le partenariat avec l'Éducation nationale permet aussi de mettre en place, avec le service social scolaire des directions académiques des départements concernés, une collaboration étroite pour le suivi des paroles inquiétantes JADE (Cf. *partie III-D les paroles inquiétantes recueillies par les JADE*).

Depuis 2010, un questionnaire est envoyé à tous les chefs d'établissements visités par les JADE afin d'évaluer le degré de satisfaction des établissements scolaires et d'améliorer les interventions en fonction des conseils donnés par les professeurs. Ces questionnaires permettent également de savoir si à la suite des interventions JADE l'établissement a mis en place un projet sur les droits de l'enfant ou l'égalité. Ainsi en 2015-2016, 38 % des établissements où les JADE sont intervenus ont développé de nouveaux projets sur ces thématiques.

Ces questionnaires indiquent que sur les six dernières années, **96,23 % des établissements sont satisfaits et que 93,03 % souhaitent renouveler les interventions.**

B. UN PARTENARIAT POUR LA FORMATION DES JADE

La mission JADE est complexe et exige, au-delà des connaissances nombreuses, des qualités pédagogiques. Les volontaires doivent donc être formés aux sujets qu'ils aborderont en classes et dans toutes autres structures. La coordination nationale organise la formation des jeunes ambassadeurs tout au long de l'année : une formation initiale d'un mois au début de la mission, mais aussi des rassemblements nationaux, et des temps de formation locale.

L'offre de formation proposée est sans équivalent aujourd'hui dans le service civique. À la fin de leur mission, les JADE ont acquis de nombreuses compétences notamment : des connaissances juridiques et des capacités d'animation, le développement de leur sens de la pédagogie pour plus de 53 % d'entre eux, des qualités d'organisation et une grande aisance à l'oral (Cf. *ci-dessous II-B-1 – Nature des compétences développées dans le cadre de la mission*).

1. Une formation initiale pour préparer à être ambassadeur du Défenseur des droits

a) Deux formations initiales : une proposition inédite pour les jeunes en service civique

La diversité des parcours antérieurs des volontaires recrutés pour être JADE nécessite de proposer une formation sur mesure qui doit offrir à chaque jeune ambassadeur les connaissances essentielles et les

“

Nous étions bien encadrés et bien formés. Ce fût une année très formatrice, tant sur le plan humain que professionnel. Elle est pour moi ma première expérience de la vie active.

”

Une JADE,
2^e promotion

les thèmes qu'il présentera auprès des jeunes. Si la formation est largement théorique, elle laisse une place importante à la pratique : les jeunes ambassadeurs rencontrent des formateurs aux techniques d'animation, et font des stages sur le terrain.

Chaque année la formation initiale représente près de 130 heures de formations dispensées aux jeunes ambassadeurs au mois d'octobre.

Cette formation à Paris au début de la mission est un temps essentiel pour la suite de l'année, car il permet de créer un esprit d'équipe et une cohésion nationale.

La formation aux droits de l'enfant :

Pour les jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants, l'objectif de cette formation est de permettre à tous les jeunes d'être à l'aise en intervention, et de posséder des connaissances juridiques qui leur permettent d'aborder n'importe quel thème de la convention des droits de l'enfant. La formation vise à présenter les douze droits fondamentaux de l'enfant, les institutions et organismes de protection de l'enfance en France, la justice des mineurs et des associations spécialisées sur des sujets précis en rapport avec les droits de l'enfant. Les jeunes ambassadeurs travaillent également des méthodes pédagogiques et des techniques d'animations pour intervenir auprès d'un jeune public.

“

J'ai le sentiment d'avoir bénéficié d'une formation très riche dans le domaine des droits des enfants et notamment dans la protection de l'enfance ce qui m'a amené à déterminer plus précisément mon projet professionnel dans ce secteur.

”

Une JADE,
6^e promotion



Depuis dix ans, le programme JADE peut compter sur le pôle Défense des enfants du Défenseur des droits qui participe à la formation des jeunes ambassadeurs. Chaque année tous les juristes du pôle interviennent sur différents droits tels que : le droit d'avoir une identité, le droit à la protection de sa vie privée, le droit d'être protégé en temps de guerre. Les jeunes ambassadeurs apprécient particulièrement les exemples de réclamations sur le droit d'être protégé contre les violences, ou encore la justice des mineurs.



Le département « Recevabilité, orientation et accès aux droits » du Défenseur des droits mobilise un grand nombre de juristes afin de présenter aux jeunes ambassadeurs comment le Défenseur des droits analyse, et oriente ou réoriente les réclamations adressées à l'Institution. Les formateurs apportent les vrais saisines anonymisées aux JADE et cela rend concret le rôle de l'institution.

La formation au droit de la non-discrimination :

Cette formation apporte de solides connaissances permettant aux jeunes ambassadeurs de bien comprendre les mécanismes de constructions des discriminations. Pour les jeunes ambassadeurs des droits pour l'égalité, la formation doit leur permettre de comprendre ce qu'est une discrimination et ce qu'elle n'est pas au sens du droit. Ils doivent être en mesure d'approfondir auprès d'adolescents, les questions relatives à la discrimination dans les différents domaines prévus par la loi et d'animer un débat sur certains critères de discrimination qui intéressent particulièrement les jeunes (le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine, l'apparence physique, le handicap).

En outre à l'issue de cette formation tous les jeunes ambassadeurs peuvent présenter le rôle et les missions du Défenseur des droits et sont capables de montrer aux enfants et aux jeunes pourquoi et comment saisir l'institution.

b) L'expertise de l'Institution au service de la formation des JADE

Depuis dix ans, la formation initiale des JADE bénéficie de l'expertise des juristes du pôle « Défense des enfants », et depuis la création du Défenseur des droits, elle peut également compter sur de nouvelles compétences, notamment celles venant de juristes spécialisés sur le droit de la non-discrimination.

Pour cette formation initiale des JADE, toute l'expertise du réseau territorial est mobilisée : ses agents forment les jeunes sur des outils de promotion des droits, sur des techniques d'animation et de gestion de groupe, sur leur mission précise attendue par l'institution (organisation de l'année, déroulement des interventions, techniques de démarchage...). Par ailleurs, certains délégués du Défenseur des droits sont des spécialistes de thématiques comme le handicap ou le droit de vivre en famille ou encore le système de la protection de l'enfance et interviennent donc dans le cadre de la formation.



Parfois les formateurs qui interviennent depuis les débuts du programme JADE à la formation initiale ont à cœur de modifier la forme de leur intervention auprès des jeunes ambassadeurs. Aussi l'association Janus-Korczak présente-elle aux jeunes ambassadeurs les évolutions de la perception de l'enfant à travers l'Histoire et l'influence de M. Korczak sur les droits de l'enfant en utilisant de très nombreuses méthodes pédagogiques qui changent d'année en année.



Les nombreuses rencontres avec des agents du Défenseur des droits, et le temps passé à Paris au cœur de l'Institution permettent aux jeunes ambassadeurs de se sentir réellement investis d'une mission par le Défenseur des droits, de bien connaître ses compétences et de pouvoir ainsi le représenter sur le terrain.

Les agents de la DRT et les délégués du Défenseur des droits ont créé un véritable réseau de partenaires qui sont mobilisés chaque année pour enrichir la formation initiale.

Mme Claudine Vermeersch, M. Michel Tessier, M. Robert Pérès et Mme Marie-Odile Marchal, tous délégués du Défenseur des droits ont partagé pendant plusieurs années leur expertise sur le milieu du handicap et les JADE ont l'opportunité de visiter l'INJA depuis 2011.

c) Un réseau de partenaires extérieurs de confiance

En raison de l'importance du message à transmettre aux enfants au nom de l'institution du Défenseur des droits et des différentes thématiques que les jeunes doivent assimiler, la coordination nationale a la chance de pouvoir solliciter chaque année des partenaires associatifs, des organismes publics, des autorités administratives indépendantes, des magistrats, des directeurs de la protection judiciaire de la jeunesse, des avocats ou encore des médecins qui enrichissent considérablement le contenu de la formation. Le programme JADE compte un réseau de fidèles partenaires convaincus par la pertinence de la mission et qui sont véritablement désireux de s'investir dans le programme JADE.



Les JADE de la 9^e promotion (2014/2015) autour de Maître Attias, vice bâtonnière du barreau de Paris, membre du collège Défense et promotion des droits de l'enfant du Défenseur des droits.

Cela représente une valeur ajoutée considérable qui permet aux jeunes ambassadeurs de rencontrer des associations et des professionnels qui pratiquent dans leurs actions quotidiennes les droits présentés dans la Convention. À titre d'exemple, le droit à la protection de la vie privée est présenté aux jeunes ambassadeurs par la commission nationale informatique et libertés (CNIL), mais aussi l'association Net-écoute. Le thème de la protection contre toutes les formes de violences est l'occasion pour les JADE de rencontrer l'observatoire national de l'enfance en danger (ONED), ou encore l'association Jeunes violences écoute. Enfin des associations telles que Jets d'encre, l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), ou encore Junior association, interviennent pour aborder le droit à l'expression et à la participation.

Les jeunes ambassadeurs sont toujours particulièrement marqués par ces rencontres privilégiées.

Enfin depuis dix ans, chaque nouvelle promotion de JADE peut bénéficier du retour d'expérience des anciens. La coordination nationale détient un véritable réseau d'anciens jeunes ambassadeurs qui, à l'occasion des différentes formations initiales, continues et locales, apportent leurs conseils et savoir-faire à la promotion suivante.

C'est grâce à l'expertise des agents du Défenseur des droits et à la qualité professionnelle de tous nos partenaires extérieurs que cette formation peut se vanter d'être une formation sans équivalent dans le service civique.

2. Une formation continue des JADE au Défenseur des droits

Une réponse sur-mesure aux besoins des jeunes ambassadeurs

Chaque année la coordination nationale s'efforce de construire une formation continue sous forme de **rassemblements nationaux à Paris** (quatre à l'origine et deux depuis 2014) qui vise plusieurs objectifs :

- répondre aux manques des jeunes ambassadeurs à la suite de leurs premiers retours de terrain et élargir leurs connaissances sur les droits grâce au réseau de partenaires ;
- connaître les actualités de l'institution du Défenseur des droits ;
- animer des séquences d'analyse et d'échanges de pratiques indispensables à la formation des volontaires ;
- préparer collectivement un évènement grand-public national à l'occasion du bilan de fin d'année ;
- former les jeunes ambassadeurs à intervenir auprès de nouveaux publics (pour les interventions spécialisées [Cf. III-C-4- Les publics spécialisés]).

Ces journées confortent l'adhésion des jeunes ambassadeurs à l'institution du Défenseur des droits et le sentiment d'appartenance à une véritable équipe nationale de JADE tout en permettant un échange sur la mission pour répondre à certaines difficultés qu'ils peuvent rencontrer (contenu de certains thèmes, construction d'animations adaptées, démarchages des établissements...).



L'équipe JADE 8^e promotion (2013-2014) lors du bilan réunie autour de Marie Derain, Défenseure des enfants.



À la suite des bilans des jeunes ambassadeurs, il est apparu opportun d'ajouter à la formation initiale un module sur la gestion de groupes d'enfants en classe et la construction d'animations en classe animé par une ancienne jeune ambassadrice et les coordinateurs nationaux. Stéphanie, JADE 8^e promotion est ravie depuis deux ans d'animer cette formation.

Un bilan national pour améliorer le programme avec les JADE

Un dernier rassemblement à Paris est organisé au mois de juin à l'occasion du bilan de fin d'année. Ce temps d'échange avec les jeunes ambassadeurs est primordial et a permis depuis dix ans d'améliorer les pratiques, de faire évoluer les outils, d'affiner les formations du programme JADE.

3. Une formation au plus proche des réalités locales

À la suite des recommandations des jeunes ambassadeurs lors des bilans de fin d'année la formation locale des JADE a été créée. Elle a débuté en 2010 et s'est améliorée chaque année grâce aux partenaires locaux et avec l'appui des délégués territoriaux compte tenu de leur connaissance précise du tissu institutionnel et associatif de leur département. Elle permet aux JADE d'avoir une meilleure connaissance des structures et des initiatives présentes sur leurs territoires ainsi qu'un échange privilégié au sein de petits groupes. Les partenaires sont partis prenants de cette formation et font des propositions différentes chaque année selon les actualités locales.

En six ans la coordination nationale a déterminé un programme de formation locale obligatoire qui vient compléter la formation proposée par le Défenseur

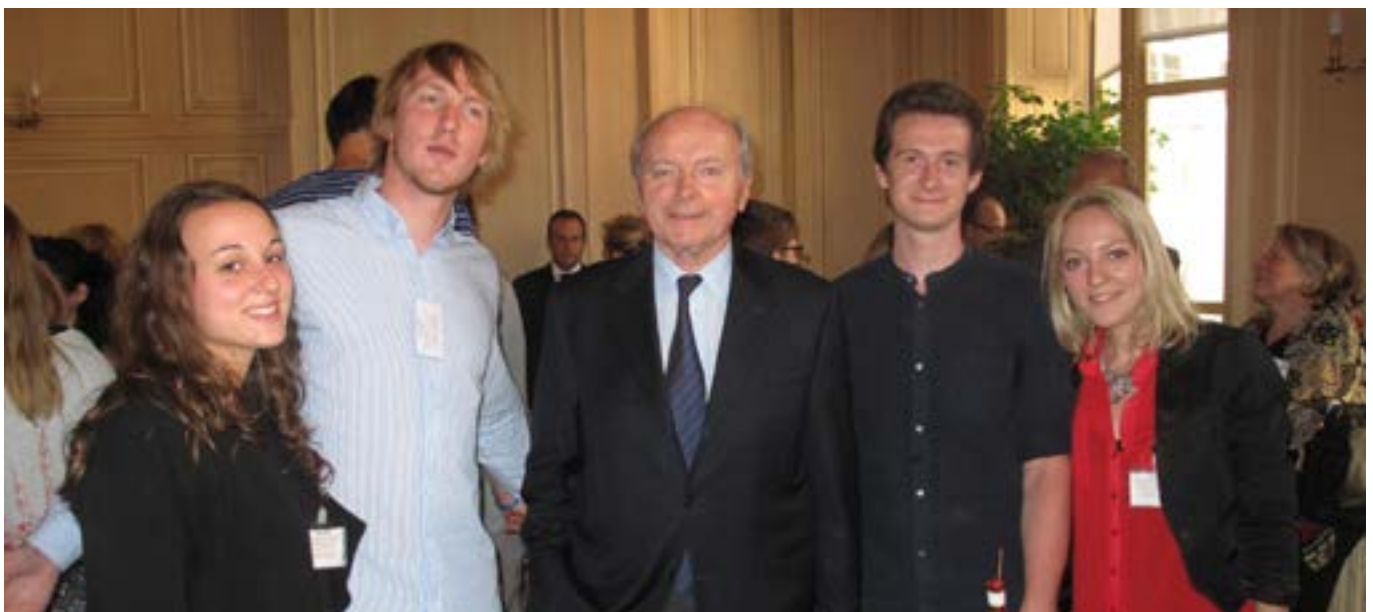
des droits pour les interventions auprès des publics spécialisés.

Les jeunes ambassadeurs Droits de l'enfant :

- le dispositif section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) afin d'intervenir auprès de ces classes ;
- présentation de la brigade de protection des mineurs par des policiers ;
- présentation de la protection judiciaire de la jeunesse par des directeurs territoriaux et éducateurs PJJ ;
- présentation de l'Aide sociale à l'enfance et des cellules de recueil des informations préoccupantes ;
- les jeunes ambassadeurs des droits pour l'égalité :
- découvertes des associations qui luttent contre les discriminations localement : la LICRA, SOS racisme, etc. ;
- présentation des missions des points d'accès aux droits présents localement.

Tous les jeunes ambassadeurs suivent également une présentation du fonctionnement des services de l'Éducation nationale et notamment le service d'accompagnement social scolaire.

Ces nombreuses rencontres permettent à la fois d'améliorer la qualité des interventions des JADE et de les aider dans la construction de leur projet professionnel.



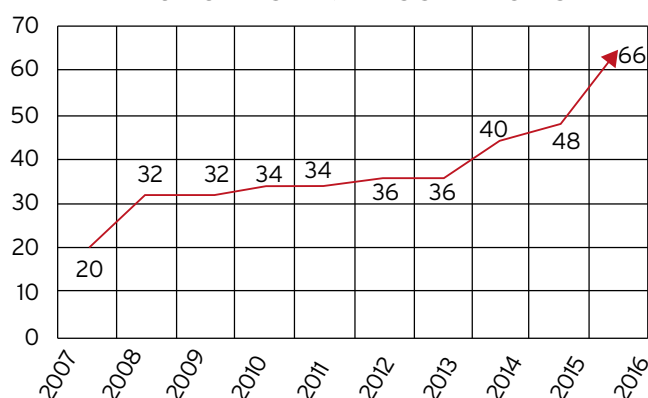
Le Défenseur des droits entouré des JADE de l'Isère lors de la remise du bilan de la 9^e promotion (2014/2015).

II. LES JEUNES AMBASSADEURS À LA LOUPE⁸

A. LES JEUNES AMBASSADEURS SUR DIX ANS

1. Un nombre croissant de jeunes engagés dans le programme JADE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES AMBASSADEURS



a) Une diversité de profils au service de la promotion des droits

Ils étaient vingt jeunes ambassadeurs à l’origine, en 2007, lorsque Dominique VERSINI la Défenseure des enfants a inauguré le programme JADE pour une première année à vocation expérimentale.

Cette première année ayant été fructueuse, et face à un besoin avéré d’éducation des plus jeunes au droit au sein des établissements scolaires et périscolaires, la mission JADE est maintenue l’année suivante. Mieux, elle se développe continuellement – depuis dix ans, le nombre de jeunes ambassadeurs augmentant chaque année de 15,7 % en moyenne.

Ainsi, **378 jeunes volontaires se sont investis dans la mission JADE** depuis son commencement.

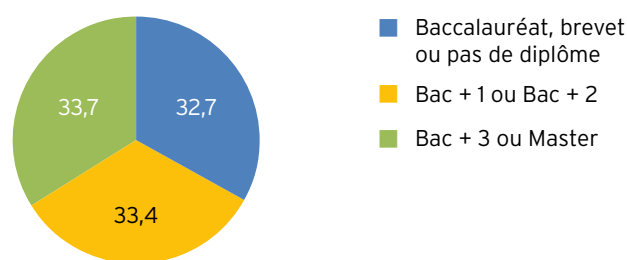
Le service civique s’adresse à des jeunes de 16 à 25 ans, et le programme JADE accueille ainsi des volontaires aux âges variés chaque année :

- 33,5 % ont entre 16 et 20 ans ;
- 50,3 % ont entre 20 et 23 ans ;
- 16,2 % ont 24 ou 25 ans.

83 % des jeunes ambassadeurs sont des filles, et 17 % sont des garçons. Cette différence est essen-

tiellement due au fait que davantage de filles se portent volontaires pour effectuer cette mission, une différence qui tend à s’atténuer ces dernières années. 60 % des jeunes qui choisissent de s’engager dans cette démarche sont des étudiants issus de cursus divers. Les autres sont, à parts équivalentes, des lycéens, des jeunes en CDD, en recherche d’emploi ou d’orientation.

RÉPARTITION DES JADE PAR NIVEAU D’ÉTUDES (EN %)



Le niveau d’études des volontaires est également réparti puisqu’un tiers d’entre eux est de niveau bac ou moins – voire sans aucun diplôme –, un autre tiers est doté d’un bac + 1 ou bac + 2, le tiers restant est au niveau bac + 3 ou Master.



La première promotion des JADE (2007).

8 La majorité des résultats de la partie II. LES JEUNES AMBASSADEURS À LA LOUPE sont issus de l’enquête réalisée auprès des JADE (Cf. Annexe 1 – Bilan 10 ans : l’enquête des anciens JADE : que sont-ils devenus ?).

Cette diversité voulue par le service civique, et acceptée par l'institution depuis le départ, ainsi que les différents degrés d'expérience permettent aux jeunes ambassadeurs d'être complémentaires dans l'accomplissement de leur mission, et ainsi de promouvoir le droit efficacement.

**b) Raisons de l'engagement :
un intérêt particulier pour les droits**

La majorité des jeunes ambassadeurs s'investissent dans la promotion des droits pour trois raisons principales :

- par intérêt pour les droits de l'enfant et/ou les discriminations (pour 63,3 % d'entre eux) ;
- par le désir de s'engager dans une action citoyenne (pour 62,5 % d'entre eux) ;
- pour se sentir utile (pour 51,5 % d'entre eux).

Le grand nombre de jeunes ambassadeurs voulant s'engager dans une action citoyenne et se sentir utile illustre bien le fait que le programme JADE correspond pleinement aux valeurs du service civique. En proposant une action concrète de terrain, le programme JADE permet à ces jeunes d'agir utilement et, pour les juristes, d'observer en outre l'application du droit sur le terrain.

Cette mission est également l'occasion pour les volontaires de s'ouvrir aux autres et d'échanger avec des jeunes de tous les milieux.

La mission des JADE ne s'arrête pas aux neuf mois engagés auprès de l'institution. Les jeunes ambassadeurs, après la fin de leur mission continuent à promouvoir les droits et l'égalité et à faire connaître le Défenseur des droits auprès de leurs proches et de leurs futures relations professionnelles. On peut noter à ce sujet que plus de 82 % des jeunes ambassadeurs ont conseillé cette mission à leurs amis, impactant ainsi considérablement sa notoriété et son développement.



La 5^e promotion JADE (2010/2011).

“

À propos de ma mission de service civique, j'avais choisi la mission JADE avant de choisir le service civique volontaire Cette mission m'avait été proposée par une ancienne JADE et correspond totalement avec mon projet d'avenir.

”

Valentine,
JADE 9^e promotion

Pour résumer, les avantages majoritairement formulés par les jeunes ambassadeurs sont les suivants : le programme JADE permet de bénéficier d'une formation sans équivalent en France, favorise l'acquisition de compétences valorisables au plan professionnel et offre une opportunité de s'engager efficacement dans une action citoyenne.

“

Merci pour cette super année que je recommande à toute personne motivée, je n'ai jamais autant appris sur moi et sur les autres que cette année !

”

Une JADE,
9^e promotion

“

Ce fût réellement l'une des expériences les plus enrichissantes de ma vie. Le trio formation/expérience presque professionnelle / travail de groupe entre jeunes : parfait !

”

Une JADE,
6^e promotion

B. MISSION JADE : QUELS APPORTS POUR LES JEUNES AMBASSADEURS ENGAGÉS ?

1. Nature des compétences développées dans le cadre de la mission

Le programme JADE permet de développer un grand nombre de compétences, via une formation reconnue et une expérience de terrain que des études à l'université offrent rarement.

Les jeunes ambassadeurs acquièrent des connaissances approfondies sur les droits de l'enfant, les discriminations, le système judiciaire et les méthodes d'animation d'une séance de sensibilisation auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents.

Ils mettent ensuite en pratique ces connaissances, à la fois lors de l'élaboration d'animations pédagogiques et à l'occasion de leurs interventions au sein d'établissements scolaires et périscolaires.

Ces temps de formation et l'expérience de terrain qui s'ensuit influent considérablement sur le savoir-être des jeunes ambassadeurs, puisque 62 % d'entre eux jugent gagner en maturité au cours de leur engagement tandis que 66 % considèrent avoir développé leur confiance en eux-mêmes.

“

Cela m'a appris beaucoup de choses, notamment sur moi. Je me suis senti très utile et valorisé pour une fois, cela m'a aidé à devenir autonome et à prendre confiance en moi.

”

B é r é n i c e ,
9^e p r o m o t i o n

Les jeunes ambassadeurs sont par ailleurs 72 % à estimer avoir développé leur aisance à l'oral grâce au programme JADE. Ils sont 61 % à avoir développé leurs connaissances juridiques dans le cadre de cette mission, y compris pour ceux qui ont fait des études en droit. Ils sont également 61 % à avoir acquis une expertise dans la conception d'animations, et la majorité d'entre eux estiment par ailleurs avoir affirmé des **qualités d'organisation et un véritable sens pédagogique** au travers de cette

expérience. Notons enfin que les volontaires sont amenés à travailler en équipe tout au long de leur mission, souvent en relation avec des professionnels confirmés, ce qui améliore leur savoir-être et leur complémentarité.

Au terme de leur mission, les jeunes ambassadeurs poursuivent ainsi leurs études ou débutent leur vie active avec un bagage de connaissances en droit et en animation qui sera par la suite considérablement valorisé dans leur vie professionnelle.

“

De multiples rencontres de personnes très différentes et une expérience de terrain qui m'a aidé par la suite dans le social. La formation était enrichissante et je me suis sentie suivie et écouté dans les situations d'alerte des JADES. Cela m'a permis d'avoir plus confiance en moi et d'apprendre de nouvelles choses, notamment le travail en équipe.

”

U n e J A D E ,
4^e p r o m o t i o n

“

J'ai beaucoup appris sur les droits de l'enfant, le réseau associatif et les procédures de protection de l'enfance. J'ai aussi beaucoup mûri durant cette expérience, j'ai pris confiance en moi, et j'ai pu préciser mon projet professionnel et mes compétences.

”

U n e J A D E ,
1^{re} p r o m o t i o n

“

Connaître les droits de l'enfant, leurs enjeux, leur histoire, racontés par de nombreux professionnels de l'enfance aura été très enrichissant et m'a permis de conforter mon projet professionnel.

”

Justine,
9^e promotion

2. Un tremplin professionnel pour des jeunes engagés

Le programme JADE ne permet pas seulement d'acquérir de solides compétences en Droit et en animation, **il favorise aussi grandement l'insertion professionnelle.**

Environ **86 % des volontaires ayant effectué cette mission estiment qu'elle a eu une influence sur leur orientation professionnelle** ultérieure. Neuf mois d'engagement dans une mission citoyenne exercée sur le terrain, directement auprès des jeunes, permettent manifestement aux volontaires impliqués de se découvrir en profondeur.

Parmi les jeunes ambassadeurs, environ 35 % se lancent immédiatement dans la vie active après la fin de leur mission quand 62 % poursuivent leurs

études. Ainsi la quasi-totalité d'entre eux est investie dans une activité valorisée l'année suivant leur engagement en tant que JADE.

80 % des jeunes ambassadeurs trouvent un emploi moins de 6 mois après avoir débuté leur recherche – dont 60 % en moins de 3 mois. 60 % mettent en valeur cette expérience dans leur CV ainsi qu'au cours de leurs entretiens d'embauche. Les deux tiers des anciens jeunes ambassadeurs jugent d'ailleurs cette mission utile pour trouver un emploi. On observe en particulier un très haut taux de réussite pour ceux qui passent des oraux de concours d'écoles de formation de travailleurs sociaux.

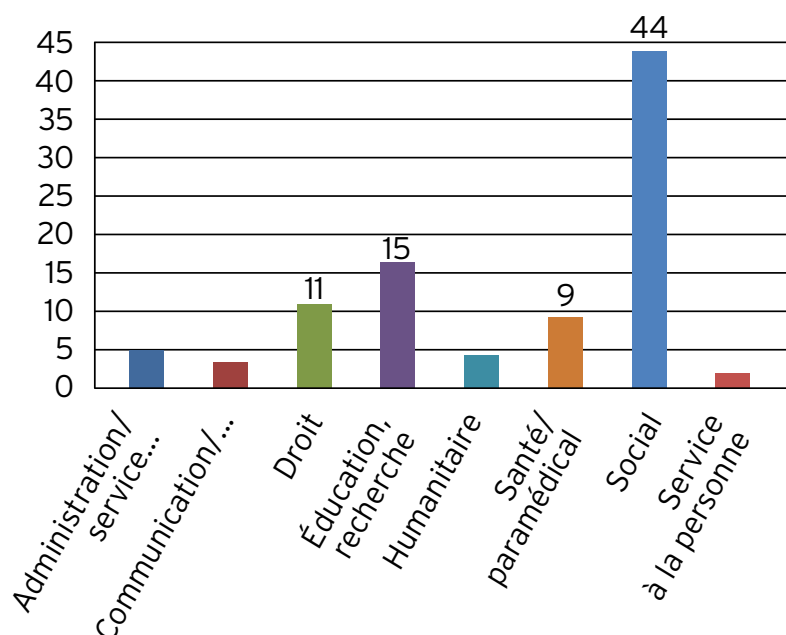
Aujourd'hui, 54 % des anciens jeunes ambassadeurs exercent une activité professionnelle, 32 % suivent encore un cursus étudiant, 3 % sont en année de césure pour un projet personnel, 4 % préparent des concours et 7 % sont en recherche d'emploi.

Certains anciens JADE dans le cadre de leur fonction font appel à leur tour à des interventions des JADE.

Ainsi Laetitia, JADE 7^e promotion (2012/2013), aujourd'hui conseillère principale d'éducation dans un collège a fait appel à Carole-Anne et Alizée pour des interventions dans l'Essonne.

Les anciens jeunes ambassadeurs sont nombreux à témoigner auprès du Défenseur des droits de la valeur de leur expérience au sein du programme dans la perspective d'une insertion professionnelle, ce qui atteste de la qualité de leur formation théorique et pratique au cours de leurs neuf mois d'engagement.

DOMAINES D'ÉTUDES DES JADE AYANT POURSUIVI UN CURSUS À LA SUITE DE LEUR ENGAGEMENT (EN %)



“

Cette année a été un vrai plaisir : j'ai adoré la mission de JADE et j'ai appris énormément. Cela m'a vraiment donné une vocation pour la protection de l'enfance, je travaille aujourd'hui dans une ONG coordonnant des projets dans ce domaine. Ca a également été l'occasion d'avoir un vrai temps de réflexion pour préparer mon projet professionnel et un tremplin qui m'a ouvert des portes : j'ai été admise à l'Institut du service civique et grâce à ça j'ai repris une formation qui me permet d'avoir aujourd'hui un métier qui m'intéresse. Je peux dire que je n'en serais pas là si je n'avais pas été JADE.

”

Sarah JADE,
6^e promotion

“

Mon expérience en tant que JADE m'a permis de renforcer mon choix professionnel de devenir éducatrice. Lors du concours d'entrée en formation de moniteur éducateur j'ai pu mettre en avant mon service civique ce qui je pense a été un atout. Désormais diplômée, je continue mon engagement auprès des enfants, je pars vivre au Sénégal afin de travailler auprès d'enfants porteurs d'autisme et je pourrais en profiter pour les informer sur leurs droits. Merci pour cette expérience enrichissante.

”

Une JADE,
6^e promotion

“

Nouvelle éducatrice à la protection judiciaire de la jeunesse, je dois dire que la mission JADE a grandement favorisé la réussite du concours. Une belle expérience à laquelle je pense avec nostalgie.

”

Bénédicte JADE,
8^e promotion

III. UN INSTRUMENT AU SERVICE DE LA PROMOTION DES DROITS

A. LE PROGRAMME JADE : UNE ACTION TERRITORIALE

1. Une couverture géographique étendue

Le Défenseur des droits est une institution à vocation nationale : un de ses objectifs est de promouvoir les droits le plus largement possible. Dès sa première année d'existence, le programme JADE a été pensé pour agir sur de nombreux territoires, au-delà de la région parisienne. Lorsque le programme JADE a été lancé en 2007, la Défenseure des enfants a sollicité tous les départements de France en vue de réaliser des actions de sensibilisation au droit sur leur territoire. Les premiers départements à avoir accepté d'accueillir le programme JADE sont le Rhône et le Bas-Rhin, et ce partenariat dure maintenant depuis 10 ans.

Les jeunes ambassadeurs sont ainsi amenés à promouvoir le droit non seulement dans les ensembles urbains, mais aussi dans des communes difficiles d'accès. Les conseils départementaux, tout comme les établissements locaux, apprécient cette vocation du programme JADE à aller au contact des jeunes dans les zones les plus excentrées.

L'institution affirme aujourd'hui sa volonté de poursuivre ce développement. Présente dans six départements à son lancement, la mission JADE est désormais active dans sept régions et dix-sept départements, en métropole comme dans les outre-mer, et a vocation à être dupliquée sur d'autres territoires dans les prochaines années.

Dans le département de la Seine-et-Marne, les collèges Jean-Jacques-Rousseau et Jacques-Monod sont satisfaits depuis neuf ans que les jeunes ambassadeurs viennent à Othis et à Villparisis rencontrer leurs élèves, un film des interventions JADE a d'ailleurs été réalisé avec la 4^e promotion (2009/2010 et le collège Jacques-Monod. En Isère, le collège Pierre-Dubois à Seyssinet-Pariset, est un des fidèles établissements du programme JADE depuis neuf années consécutives.



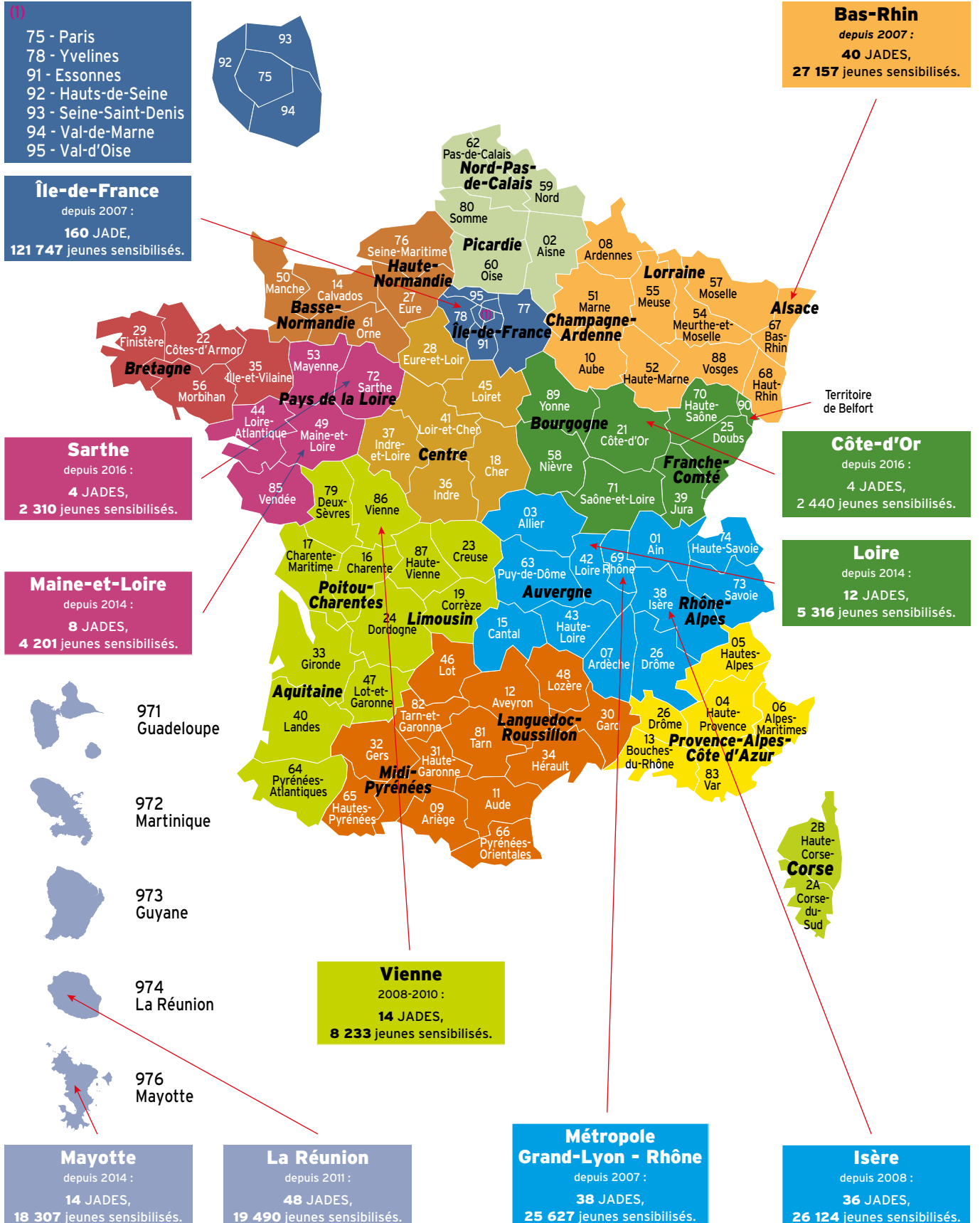
Un COPIL dans le Rhône en présence de Mme Isabelle DORLIAT et M. Jérôme BURGHARDT du conseil général, Mme Agnès DAUCE de la direction académique, M. Jean RIVOIRE, délégué du Défenseur des droits et Charlotte, Jasmine, Jérémy, Julia, JADE 4^e promotion (2009/2010).



Ainsi en 2013, lors d'un comité de pilotage, Mme Isabelle DORLIAT, alors directrice du service Enfance et Famille, du conseil général du Rhône exprime : « je suis satisfaite que les collèges inscrits soient répartis sur tout le département du Rhône, et que les collégiens des villes comme Thizy-les Bourgs, Saint-Martin-en-Haut ou Rillieux-la-Pape soient sensibilisés également ».

LE PROGRAMME JADE : 10 ANNÉES DE PROMOTION DES DROITS EN FRANCE

378 volontaires mobilisés (JADE) dans **17** départements, en métropole comme dans les outre-mer
260 952 jeunes sensibilisés à leurs droits



2. De plus en plus de jeunes et d'enfants sensibilisés en France

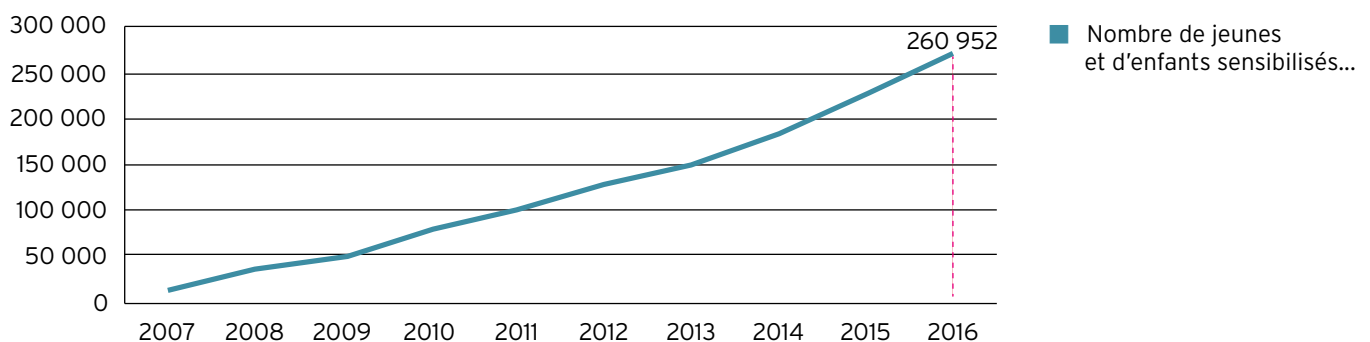
Comme la courbe ci-dessous l'illustre, le nombre d'enfants rencontrés par les jeunes ambassadeurs a considérablement augmenté au cours des dix dernières années, au point d'atteindre au total **260 952 jeunes sensibilisés**. En trois ans à partir de 2007, le programme a notamment vu son efficacité tripler, en évoluant de 9 000 enfants rencontrés à plus de 28 000. Cette montée en puissance s'est opérée avec des moyens constants, ce qui démontre l'amélioration des méthodes de coordination du programme.

Les volontaires engagés dans la mission JADE ne se contentent pas d'intervenir au sein de collèges et lycées, ils vont également chaque année à la rencontre des enfants et des jeunes au sein d'établissements spécialisés ou périscolaires, ainsi qu'au cours d'événements grand-public. Le tableau ci-dessous permet de juger plus précisément la répartition de ces interventions. On peut y constater que les 260 962 jeunes et enfants sensibilisés en ont bénéficié dans des milieux variés, représentatifs d'une jeunesse hétérogène.

Type d'établissement	Nombre de jeunes et d'enfants rencontrés
Collèges	182 080
Lycées	7 118
Centres d'apprentissage	4 499
Écoles primaires	16 674
Structures de loisirs	14 045
Évènements grand-public	31 191
Interventions spécialisées	5 345
Total	260 952

Par ailleurs, en moyenne, nous constatons grâce aux questionnaires de satisfaction distribués aux chefs d'établissements que plus de la moitié des structures où des interventions sont menées par les jeunes ambassadeurs s'avèrent avoir déjà participé au programme au cours des années précédentes, ce qui atteste d'un bon degré de fidélisation.

NOMBRE DE JEUNES ET D'ENFANTS SENSIBILISÉS EN DIX ANS



“

Les interventions JADE font partie intégrante du projet du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du collège qui a un volet connaître et promouvoir les droits fondamentaux. Les professeurs d'histoire-géographie sont très satisfaits de ces interventions qu'ils trouvent adaptées au programme de 5^e.

”

Enseignant du collège
Lakanal à Colombes,
7^e promotion

96,23 % des établissements sont satisfaits de l'intervention des volontaires engagés dans la mission JADE, ce qui motive en grande partie les nombreuses demandes de renouvellement pour l'année suivante – 93,03 % en moyenne. Tous les types d'établissements sont concernés, aussi bien les collèges et lycées que les structures de loisirs et établissements spécialisés.

Depuis deux ans, 60 % des établissements scolaires s'inscrivent avant même la rentrée scolaire et l'arrivée de la nouvelle promotion JADE. Ces établissements sont les premiers à ressentir la véritable technicité des jeunes ambassadeurs lors de leurs interventions, y compris en dehors du cadre scolaire, et ils apprécient la capacité des volontaires à sensibiliser des publics diversifiés.

“

Les enfants ont appris et profités pleinement de cette semaine, en particulier grâce à la pédagogie des intervenants et des activités adaptées à l'âge des enfants (...) les supports étaient variés, les jeunes ambassadeurs ont su se mettre en scène et faire preuve d'imagination et de créativité.

”

Animatrice de l'accueil
de loisirs Fischart
à Strasbourg,
8^e promotion



B. LE CONTENU DE L'INTERVENTION DES JADE

1. Le programme JADE au service de la notoriété de l'institution et de la citoyenneté

Un des constats qui ont amené la Défenseure des enfants à créer le programme JADE est que : la Défenseure des enfants, en tant qu'institution pouvant être saisie si on estime que les droits d'un enfant sont bafoués, est encore trop méconnue par le grand public et en particulier par les plus jeunes. À l'origine, cet acronyme signifiait d'ailleurs « Jeunes Ambassadeurs de la Défenseure des Enfants », ce qui montre bien l'intention initiale de développer la renommée de l'institution.

Désormais, chaque enfant et jeune rencontré par les volontaires engagés dans la mission JADE est sensibilisé sur les droits de l'enfant ou l'égalité, mais aussi sur le rôle et les missions du Défenseur des droits. C'est là que le terme « ambassadeur » prend tout son sens, puisque les jeunes ambassadeurs sont des représentants de l'institution, aussi bien auprès des enfants que des professionnels de l'éducation.

Tous les enfants sensibilisés depuis dix ans reçoivent d'ailleurs un dépliant décrivant l'institution et ses prérogatives.

Le développement du **programme JADE a permis de considérablement accroître la renommée de l'institution**. Nos questionnaires de satisfaction auprès des établissements nous permettent en effet d'établir qu'en moyenne plus de 80 % des

établissements dans lesquels les jeunes ambassadeurs interviennent connaissent déjà le Défenseur des droits, malgré la « jeunesse » de l'institution.

Dans le questionnaire remis aux élèves il leur est demandé « Que ferais-tu en cas de difficulté ? ».

Contacté le Défenseur des droits était cité dans 10 % des cas la première année (en 2013) et dans 41 % en 2016. En expliquant précisément le rôle et les missions de l'institution, les jeunes ambassadeurs prennent ainsi une part active dans l'accès aux droits des citoyens.



“

Les JADE sont maintenant connus dans notre établissement ce qui permet de prendre conscience de l'existence de cette autorité.

”

Principal du collège
Fabien, Montreuil,
9^e promotion



Durant 3 années consécutives de 2012 à 2014, les JADE ont sensibilisé 7 200 enfants, jeunes et animateurs au cours du City raid Andros national. Ci-dessus, des jeunes envoient un message aux enfants du futur sur leurs droits à l'occasion du City Raid Andros de 2013.

Dès le départ la Défenseure des enfants a également estimé qu'un dispositif comme les JADE pouvait contribuer à développer l'esprit de citoyenneté. Les volontaires JADE constituent en effet un exemple en matière d'engagement et peuvent donner l'envie aux

enfants qu'ils rencontrent de s'engager à leur tour. Bon nombre d'enfants interrogent les JADE à la fin de leur intervention pour savoir comment faire pour être JADE.

“

**Car ça m'a fait réfléchir
et je sais que je peux me confier
au Défenseur des droits.**

”

Un élève du collège
Paul-Fort à Is-sur-Tille,
10^e promotion

“

**Changer les esprits des gens
en les sensibilisant.
Prendre la défense des gens
et appeler le Défenseur des droits.**

”

Une élève du lycée
Michelet à Vanves,
10^e promotion



Récemment le Défenseur des droits a demandé aux JADE d'insister lors de leurs interventions sur les différentes formes d'engagement possibles pour un jeune en France. Ainsi les jeunes ambassadeurs présentent le service civique, les formes de bénévolats et les conseils de jeunes.

2. Les droits de l'enfant

Le 7 août 1990, la France était le deuxième état à ratifier la Convention des droits de l'enfant, s'engageant ainsi à respecter et promouvoir les droits consacrés par celle-ci. Conséquence de cette ratification, la loi du 6 mars 2000 institue la Défenseure des enfants et la charge de défendre, de promouvoir et de garantir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant consacrés par la convention de New York.

La Convention précise « qu'un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ». Le programme JADE sur le volet droit de l'enfant, va donc à la rencontre de tous les enfants dès leurs plus jeunes âges et jusqu'à dix-huit ans.

Autour des principes généraux : non-discrimination (article 2), intérêt supérieur de l'enfant (article 3), droit à la vie, à la survie et au développement (article 6) et expression de l'enfant (article 12), l'Institution a distingué **douze droits fondamentaux**⁹ à présenter aux enfants.

Sur ces douze droits sont fondées les interventions des JADE Droits de l'enfant, ils sont ainsi systématiquement présentés aux enfants rencontrés.

Ils permettent d'aborder avec eux des thèmes qui concernent directement leur vie quotidienne.

Cela permet une ouverture sur la situation d'enfants dans d'autres régions du monde, et affine leur compréhension de l'actualité comme des faits historiques.

Intervenir sur les droits de l'enfant auprès des enfants représente une véritable opportunité pédagogique, vouée à améliorer le respect de l'autre et du collectif.

Pour les interventions dans les collèges, la première intervention des JADE est d'abord caractérisée par une présentation panoptique des douze droits de l'enfant. En fin de séance un questionnaire est soumis aux jeunes sensibilisés pour leur demander quel droit ils préféreraient approfondir à l'occasion de la seconde séance. Cette seconde intervention est l'occasion de mettre en pratique le droit plébiscité par les enfants via une animation ludique (Cf. description du dispositif, p. 34).

Le questionnaire soumis aux enfants en fin de première séance leur permet de devenir de véritables acteurs de l'animation à venir, et renforce considérablement leur implication puisqu'ils ont choisi eux-mêmes le thème traité.

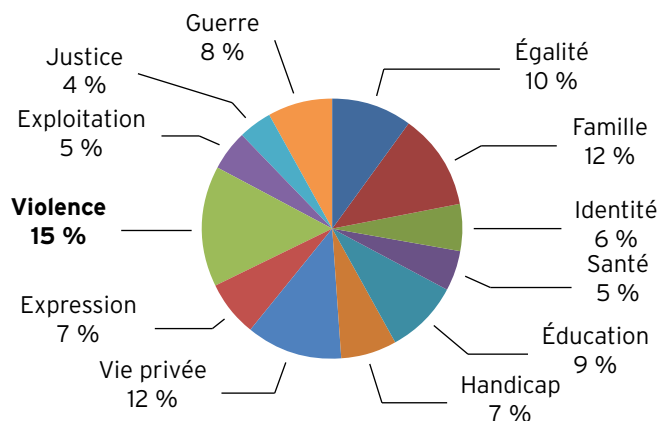


Depuis dix ans, les thématiques préférées des enfants sont les suivantes :

- la protection contre toutes les formes de violence (15 %) ;
- la protection de la vie privée (12 %) ;
- le droit de vivre en famille (12 %).

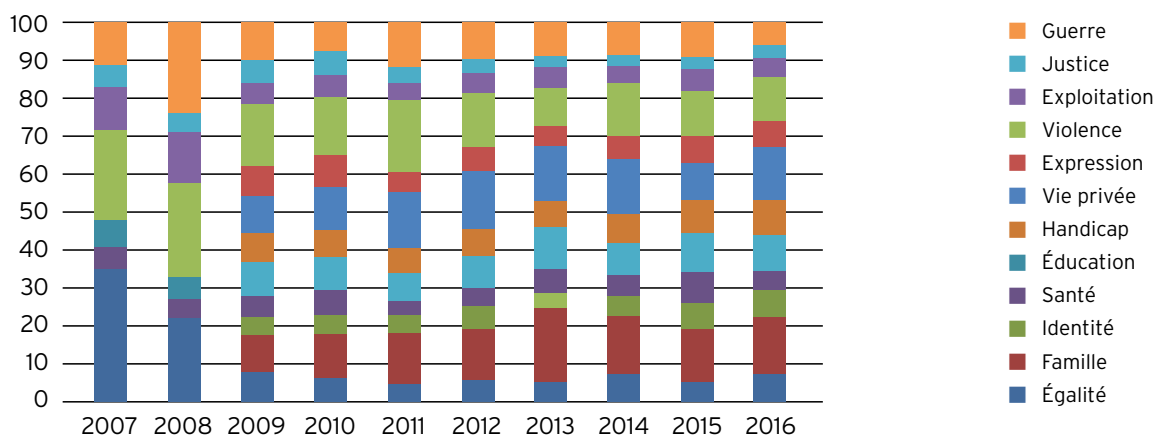
Durant les premières années du programme JADE, le droit à l'égalité et à la non-discrimination a été le droit majoritairement choisi par les élèves lors de la seconde intervention, le droit d'être protégé contre toutes les formes de violences venant tout de suite après. Aujourd'hui ce dernier thème est le plus largement choisi par les élèves. Ce droit interroge particulièrement les élèves car il est susceptible de tous les concerner ; que ces violences se produisent à l'école, à l'extérieur de l'école, dans le milieu familial, mais aussi dans les médias.

THÉMATIQUES CHOISIES PAR LES ENFANTS AU NIVEAU NATIONAL SUR DIX ANS



9 Cf. reproduction de l'image ci-contre en Annexe 4 – Bilan 10 ans : le panneau pédagogique des 12 droits de l'enfant.

THÉMATIQUES CHOISIES PAR LES ENFANTS PAR ANNÉE AU NIVEAU NATIONAL (EN %)



Comme le graphique ci-dessus l'illustre, les demandes des enfants ont évolué avec le temps, en parallèle du développement sociétal.

Ces dernières années nous avons constaté que « le droit à la protection de sa vie privée » est assez largement choisi par les élèves. Bien entendu l'émergence des réseaux sociaux, que les jeunes utilisent dès le collège, et l'apparition des smartphones a un impact direct sur le choix des élèves qui se porte alors sur cette thématique, alors que ce n'était pas le cas il y a une dizaine d'années. Les jeunes ambassadeurs, eux-mêmes bien informés sur les réseaux sociaux et sur les conséquences et les dangers qu'ils peuvent avoir sur les comportements des jeunes, sont en mesure de proposer des animations tout à fait adaptées.

Une des animations des JADE en 8^e promotion, le « JadeBook », invite d'ailleurs les élèves à créer un réseau social soucieux de respecter la vie privée.

Enfin, le droit de vivre en famille est aujourd'hui le droit qui est le plus souvent choisi par les élèves et ce depuis quatre ans. Les enfants se posent de nombreuses questions sur le rôle d'une famille, mais aussi sur les défaillances qui existent au sein de la cellule familiale ainsi que sur l'évolution du modèle familial.

Une étude approfondie¹⁰ des demandes des enfants met en évidence des disparités régionales. Par exemple les enfants d'Île-de-France ont préféré en moyenne sur dix ans les thèmes vie privée et violence, quand les enfants de La Réunion et Mayotte sont manifestement plus intéressés par la thématique de la famille sur la même période.

¹⁰ Cf. Annexe 5 – Bilan 10 ans : fiche département sur 10 ans : nombre de jeunes sensibilisés et thèmes choisis par les enfants et les jeunes.

3. Les jeunes au cœur de la discrimination

Le Défenseur des droits s'est vu transférer, en 2011, les missions autrefois dévolues à la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), autorité administrative indépendante créée par la loi du 30 décembre 2004.

Dès lors, le Défenseur des droits lutte contre les discriminations et mène des actions de promotion de l'égalité. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur le programme JADE qui va auprès des lycéens et des apprentis (Cf. description du dispositif, p. 34), afin de sensibiliser un public jeune qui a généralement une mauvaise connaissance de ce qu'est une discrimination en droit et une méconnaissance des moyens existants pour se défendre.

À travers le volet initial du programme JADE, le Défenseur des droits avait également constaté que le thème de l'égalité suscitait beaucoup d'intérêt de la part des enfants et des professionnels encadrants.

Ainsi depuis 2013, les JADE égalité sensibilisent les jeunes aux discriminations au sein des lycées, centres de formation en apprentissage ou dans d'autres établissements professionnels. Les discriminations sont étudiées au travers d'exemples concrets et d'animations à vocation pédagogique.

Une première session auprès des jeunes est animée par les JADE autour des notions de préjugés et stéréotypes avec l'objectif de comprendre le mécanisme de construction des discriminations. Puis le terme de discrimination est défini d'un point de vue juridique.

Pour illustrer les discriminations lors d'une seconde intervention, les quatre thématiques ci-dessous ont été identifiées par le Défenseur des droits comme répondant aux préoccupations quotidiennes des jeunes, correspondantes à quatre domaines dans lesquels il peut y avoir discrimination :

- l'accès à l'emploi et aux stages ;
- l'accès aux loisirs et aux sports ;
- l'accès à l'éducation ;
- l'accès au logement.

Tout comme c'est le cas pour les collégiens, les lycéens et les apprentis ont l'opportunité de choisir celle qui les intéresse le plus à la fin de la première intervention des jeunes ambassadeurs. À partir des choix retenus par les élèves, la question des discriminations est abordée de façon très pratique en leur apportant des exemples et des réponses concrètes, notamment sur les moyens et institutions à saisir pour faire valoir leurs droits.

L'analyse des discriminations via ces thèmes permet à la fois d'impliquer les jeunes sur des sujets qui les touchent et en même temps de leur faire réaliser qu'ils peuvent être discriminés ou témoin d'une discrimination dans des contextes différents.

En trois ans, c'est **l'accès aux loisirs et aux sports (43 %)** qui suscite le plus grand intérêt auprès des jeunes, la grande majorité d'entre eux choisissent d'approfondir cette thématique. Dans ce domaine, les jeunes ambassadeurs utilisent des exemples proches de leur quotidien pour leur faire comprendre ce qu'est une discrimination : inscription à un sport, volonté de pratiquer un loisir, entrée en boîte de nuit, etc.

L'accès à l'emploi et aux stages représente 27 % mais si nous considérons uniquement l'intérêt des jeunes en apprentissage, le résultat est de 40 %. Logiquement, ces jeunes sont davantage intéressés par la recherche de stage et d'emploi car ils ont déjà un pied dans le monde du travail.

Les thématiques de l'accès à l'éducation représentent 20 % du choix des élèves et l'accès au logement 10 %.

“

Merci de nous avoir apporté du savoir, merci maintenant je sais ce qu'est la discrimination.

”

Une apprentie
de la MFR de Segré,
10^e promotion

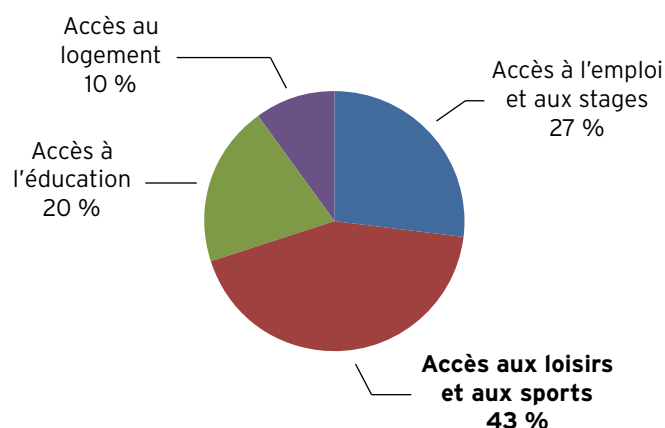
“

C'est très intéressant ça nous apprend la vie, comment il faut réagir s'il nous arrive ce genre de choses.

”

Un élève du lycée
professionnel
Albert-Thomas de Roanne,
9^e promotion

DOMAINES CHOISIS PAR LES JEUNES AU NIVEAU NATIONAL EN TROIS ANS



C. UN PUBLIC VARIÉ : UNE VASTE SENSIBILISATION AUX DROITS

Le programme JADE conçu à l'origine pour des collégiens, des élèves en primaire, et des enfants en structures spécialisées s'est ensuite étendu aux lycéens et aux jeunes adultes. En outre, le programme JADE a vocation à être présent lors d'évènements grand public.

1. Les jeunes en établissements scolaires

En dix ans, **185 080 collégiens, 17 674 écoliers et 8 118 lycéens** ont été sensibilisé par les jeunes ambassadeurs.

L'objectif du programme JADE a toujours été d'aller en direction du plus grand nombre d'enfants et par conséquent vers les établissements scolaires qui sont la principale porte d'entrée pour des interventions.

En outre, les deux thèmes abordés par les JADE Droits de l'enfant et JADE égalité s'intègrent totalement dans le programme scolaire d'éducation civique défini par l'Éducation nationale.

a) Un dispositif unique : une démarche qui a fait ses preuves

La forme des interventions en milieu scolaire est à peu de choses près la même depuis dix ans. Ce dispositif répond à l'attente des établissements qui le trouvent tout à fait pertinent.

“

**Le déroulé en deux temps
et l'interactivité avec les élèves,
du fait du choix du droit à débattre
est très pertinent, simplement
félicitation.**

”

Enseignante du collège
Montchapet, Dijon,
10^e promotion

Ainsi, avant chaque intervention les jeunes ambassadeurs organisent une réunion pédagogique dans les établissements scolaires en présence de l'équipe de direction, des professeurs, de l'infirmière et de l'assistante de service social scolaire.

En classe, les interventions se déroulent en deux temps :

- une intervention d'une heure à l'aide d'un diaporama – respectivement pour les droits de l'enfant et pour les discriminations –, réalisé par l'équipe du Défenseur des droits qui vise à présenter aux élèves les compétences du Défenseur des droits ainsi que la définition des discriminations ou une présentation générale des droits de l'enfant.

Créer un visuel pour les premières interventions des JADE est une réponse à la demande des professeurs dès 2007 des JADE, ce support est amélioré par les JADE années après années :

- une seconde intervention une semaine plus tard qui est plus ludique et sortant du cadre scolaire ordinaire. Chaque animation réalisée par les jeunes ambassadeurs est unique, réalisée « sur-mesure ». Les JADE sensibilisent les jeunes à une thématique précise à travers un jeu qui peut prendre diverses formes (scénettes de théâtre, jeu de plateau, débats mouvants, réalisation d'affiches, simulation d'entretien, ou encore visionnage de vidéos éducatives).

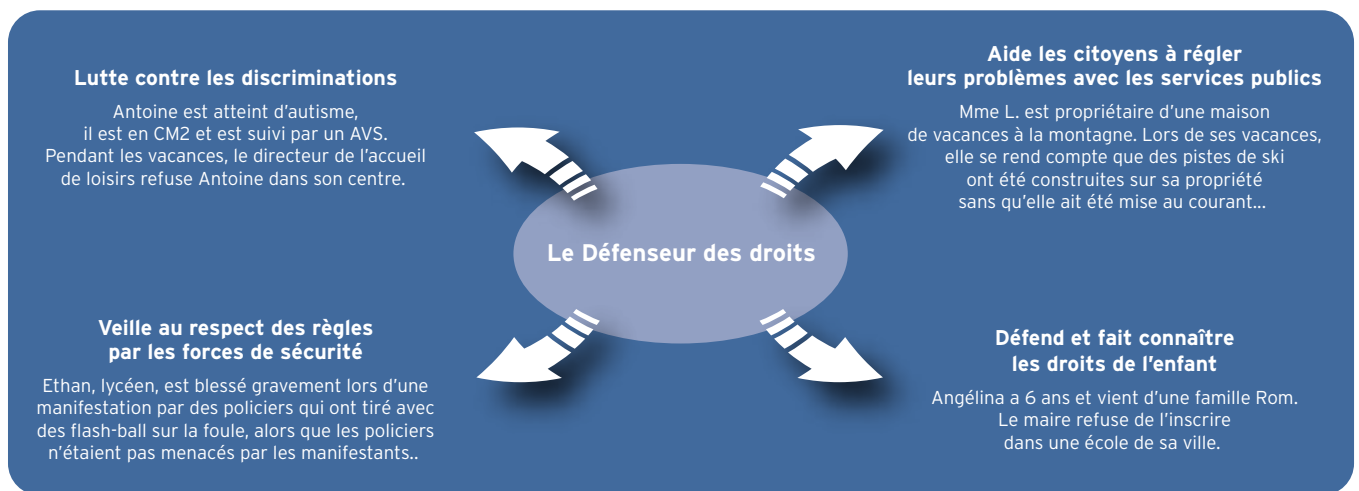
Abdel Hakim, Salomé, Noémie et Baptiste JADE égalité de la 10^e promotion de la Loire, ont réalisé l'animation « le bunker » : les élèves sont répartis en petits groupes et se trouvent dans la peau d'un chargé de recrutement. Ils doivent recruter six hommes et femmes parmi douze candidats aux profils différents. Pour cela ils auront entre 20 et 30 minutes pour se mettre d'accord et débattre entre eux puis 15-20 minutes de mise en commun avec toute la classe pour faire part de leurs décisions et les expliquer. Cette animation permet aux élèves d'identifier les comportements discriminatoires dans le domaine de l'emploi et des stages et le connaître certaines règles de droit.

Laetitia, JADE Droits de l'enfant de la 7^e promotion a réalisé l'animation « Santé vous bien ! » La classe est divisée en quatre groupes. Chaque groupe représente le conseil municipal d'une ville avec un budget propre. La ville doit assurer le bien-être de ses habitants. Chaque enfant a un rôle déterminé par un tirage au sort (le maire,

l'acheteur qui se déplacera pour faire les achats, le comptable qui suit le cours du budget, un spécialiste de l'environnement, de l'alimentation, des transports, des soins... qui mettront en avant la nécessité de leur spécialité pour le bien être de la population). Plusieurs votent sont organisés et à chaque achat validé pour la ville, le conseil peut alors coller les structures sur un plan de la ville. À la fin des tours, les portes paroles présentent les achats effectués et les raisons de ces achats.

Un débat peut advenir. Cette animation fait prendre conscience aux enfants des obligations qui incombent à l'État en matière de santé, et des inégalités qui existent.

Les jeunes ambassadeurs, grâce à leur formation, utilisent fréquemment des cas pratiques traités par le Défenseur des droits pour illustrer leurs animations. Par exemple, les JADE Droits de l'enfant utilisent les exemples ci-dessous pour expliquer les quatre missions du Défenseur des droits :



“

Nous parler des droits de l'enfant nous empêche de commettre des délits plus tard, et nous pousse à devenir plus respectueux.

”

Mathieu, collègue
Jeanne-d'Arc
à Saint-Maur,
9^e promotion

“

Je trouve que c'est fabuleux de faire du chemin pour parler aux enfants de leurs droits et que c'est quelque chose de très admirable.

”

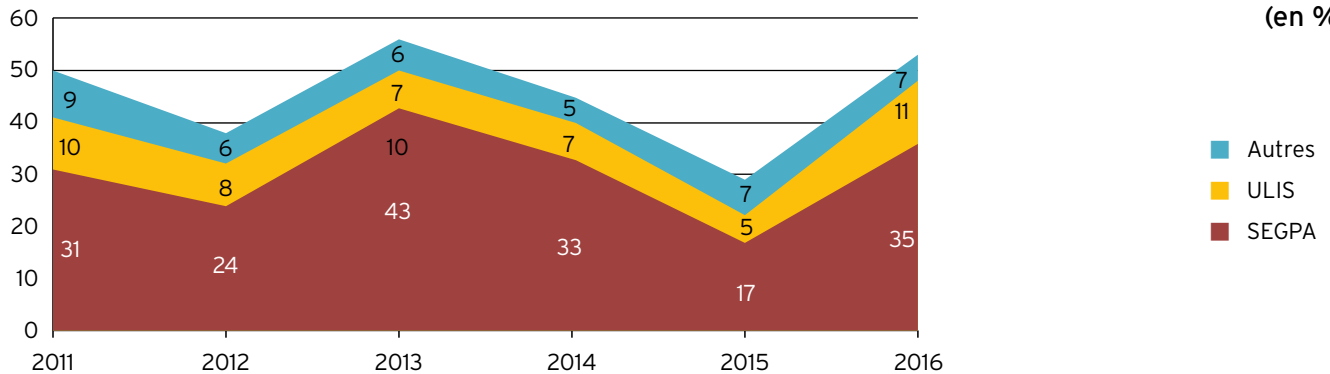
Missore, collègue
Jules-Ferry à Villeneuve-
Saint-Georges,
9^e promotion

Au sein des établissements scolaires, les jeunes ambassadeurs adaptent également leurs interventions pour des élèves qui suivent leur scolarité dans les dispositifs à section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et ceux qui sont en classe d'accueil (CLA). Les élèves intégrés dans les unités localisées pour l'enseignement scolaire (ULIS) des collèges et lycées suivent également les

interventions des jeunes ambassadeurs. Généralement un travail préparatoire est réalisé avec l'enseignant spécialisé et les jeunes sont inclus avec les autres élèves.

Ces 271 interventions sur six années ont été possibles grâce à la formation dont bénéficient les jeunes ambassadeurs qui sont préparés à intervenir auprès de ces publics particuliers.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLASSES SENSIBILISÉES PAR LES JADE DEPUIS 2011 (en %)



“

“

Présentation parfaite de la CIDE pour les élèves de SEGPA, simple et ludique. Les 2 JADE ont très vite pris connaissance des caractères et susceptibilités des élèves, ces derniers ont apprécié l'intervention.

J'ai apprécié parce que tout cela est vrai et pratique et que c'est bien de savoir qu'on est entourés et protégés par le Défenseur des droits.

”

”

Une élève du collège Camille-Claudel, Dijon, 10^e promotion

Enseignante du collège Germaine-Tillion à Paris, 10^e promotion

“

On a pu bien s'exprimer, j'ai appris beaucoup de choses et c'était marrant et amusant, j'ai adoré les animateurs.

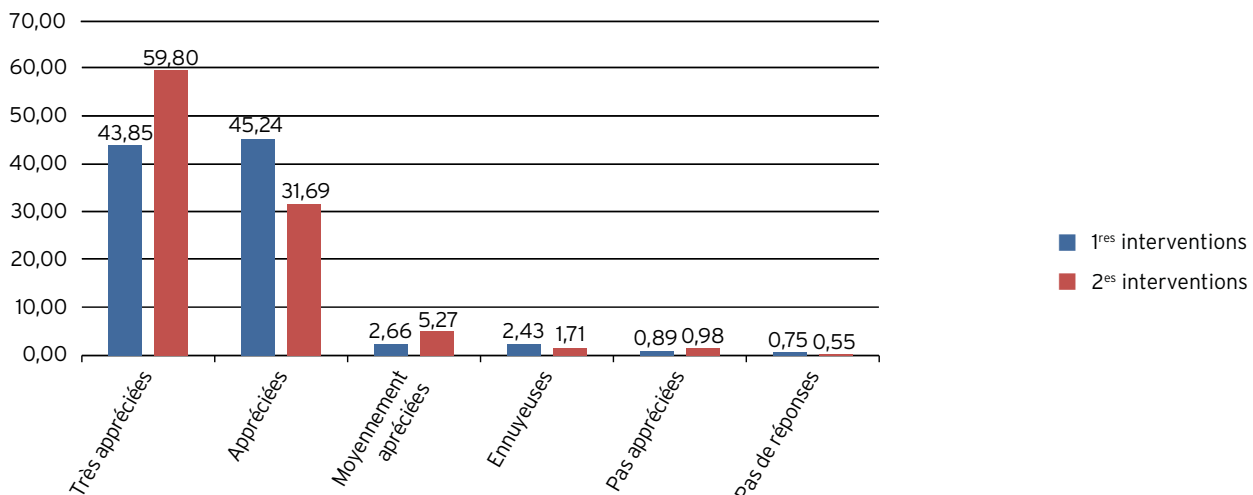
”

b) Une satisfaction des élèves et des professeurs : fidélisation des établissements

Une élève, collège Fantin-Latour Grenoble, 10^e promotion

Évaluation des élèves

SATISFACTION DE TOUS LES ENFANTS ET LES JEUNES SENSIBILISÉS DEPUIS DIX ANS (en %)



Depuis dix ans, les interventions JADE sont très appréciées par les élèves. Le graphique précédent illustre le degré de satisfaction des enfants sur dix années de programme JADE. Les JADE distribuent en effet un questionnaire de satisfaction à tous les enfants / jeunes rencontrés que ce soit en première intervention ou en seconde. **Ainsi sur les dix années, les premières interventions sont appréciées à près de 90 % et 92 % pour les secondes interventions.**

Pour les JADE égalité, depuis la phase d'expérimentation, le passage de 80 % des jeunes rencontrés satisfaits à plus de 93 % aujourd'hui montre le perfectionnement du programme JADE égalité, l'amélioration des animations proposées par les JADE.

Évaluation des professionnels

“

Cela fait plusieurs années que nous accueillons les JADE et les élèves apprécient beaucoup et nous aussi.

”

Professeur du collège
Victor-Grignard, Lyon,
9^e promotion

“

Présentation ludique, appropriée et compréhensible, bons supports ludiques et pertinents Intervenants particulièrement bien formés, et intervention de grande qualité.

”

Professeur du collège
Deborde à Lyon,
8^e promotion

Les retours des professionnels comme ceux des élèves sont pour la très grande majorité toujours positif. **Le taux de satisfaction est de 96,23 %. Le taux de renouvellement d'une année à l'autre est de 93,03 % en moyenne,** et 28 établissements accueillent les jeunes ambassadeurs chaque année depuis dix ans. **Depuis la création du Défenseur des droits en 2011, 54 établissements participent chaque année,** de manière consécutive, au programme JADE.

“

Cet apport extérieur assuré par de jeunes adultes indépendants de l'établissement est précieux car il renforce le discours interne à l'établissement et le travail fait en classe dans ce domaine. Les intervenantes ont su captiver et impliquer pleinement nos élèves. Leur posture était excellente.

”

Professeur du collège
Denecourt, Bois-le-Roi,
10^e promotion

2. Les apprentis : être armé contre les discriminations

Le Défenseur des droits a souhaité qu'une attention particulière soit donnée aux lycées professionnels et aux Centres de formation des apprentis des chambres consulaires, afin de promouvoir plus largement à travers le programme JADE la promotion de l'égalité dans le monde du travail. En effet, plus de la moitié des discriminations dont le Défenseur des droits est saisi concerne le domaine de l'emploi. Le programme JADE centré sur les discriminations propose dès lors de développer une action ciblée auprès **de jeunes en contrat d'apprentissage de niveau V (BEP, CAP) et de niveau IV (Bac Pro)** afin de leur apprendre, en tant que futurs citoyens, pouvant devenir tour à tour victimes ou auteurs de discriminations, à reconnaître ce qu'est une discrimination en droit et à la prévenir.

“

Il est bon que nos apprentis sachent ce qu'est la discrimination et quels sont leurs droits, cela fait partie de notre référentiel.

”

Directeur du BTP-CFA Loué
site de Roanne exprime,
9^e promotion

L'intervention des jeunes ambassadeurs se déroule de la même manière que pour les interventions dans les lycées généraux, en utilisant dans un premier temps un diaporama qui présente les mécanismes de construction d'une discrimination et le droit de la

non-discrimination, puis en approfondissant un des domaines choisis par les jeunes lors de la seconde intervention.

Les équipes pédagogiques sont généralement très volontaires pour accueillir les jeunes ambassadeurs, car ils apprécient particulièrement l'apport juridique de telles interventions auprès de leurs élèves.

“

L'intervention sert d'exemple de l'implication de jeune dans notre société, procure l'occasion à nos élèves de s'ouvrir à des problématiques et de réfléchir et permet à certains de trouver des réponses à des situations personnelles.

”

L'équipe pédagogique du CFA-Maison familiale rural de Champigné dans le Maine-et-Loire, 9^e promotion

Le programme JADE égalité montre également un taux de satisfaction des jeunes en apprentissage rencontrés depuis trois ans de 91 % pour la première séquence et de 92 % pour la seconde.

“

C'est une intervention intéressante qui nous a montré toutes les sortes de discriminations, et comment agir contre celles-ci.

”

Une élève du lycée professionnel la Salésienne, Saint-Étienne, 10^e promotion

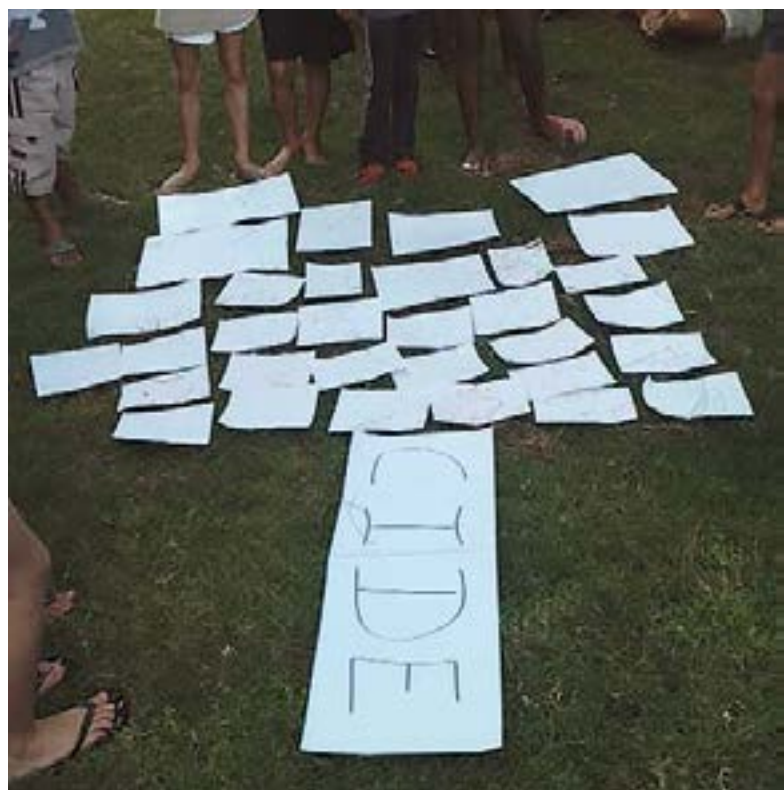
3. Les enfants et les jeunes en structures de loisirs

Pendant les périodes des **vacances scolaires**, ou le mercredi, et depuis l'année 2015/2016 lors des **temps d'accueils périscolaires (TAP)**, les jeunes ambassadeurs interviennent en structures de loisirs et en centres sociaux. Ces interventions peuvent se dérouler durant une semaine entière au sein

de la même structure d'accueil, ce qui permet de proposer des projets pédagogiques plus longs et un travail approfondi des droits en proposant de véritables grands jeux et un fil conducteur sur la semaine.



À La Réunion, Brunila et Vanessa, jeunes ambassadrices de la 5^e promotion ont réalisé un grand jeu de l'oie des droits, permettant aux enfants de découvrir tous les droits de la Convention et ensuite de construire l'arbre de la CIDE avec les douze droits.



La formation initiale prépare les jeunes ambassadeurs aux interventions en accueil de loisirs.

Grâce à un travail étroit avec les coordinateurs des services jeunesse des villes, depuis **dix ans 15 045 enfants ont été sensibilisé dans le cadre des interventions dans les lieux de loisirs.**

Ces interventions permettent au Défenseur des droits d'aller auprès d'un public plus jeune que celui des collégiens et tout autant réceptif. Le succès des interventions des jeunes ambassadeurs prouve que les enfants dès le plus jeune âge sont parfaitement en mesure de bien assimiler leurs droits.

“

Les animations prévues étaient de très bonne qualité, et Chloé et Laurie n'ont pas hésité à suivre nos conseils en les préparant.

”

Animatrice de l'accueil de loisirs Louise-Michel à Issy-les-Moulineaux, 8^e promotion

“

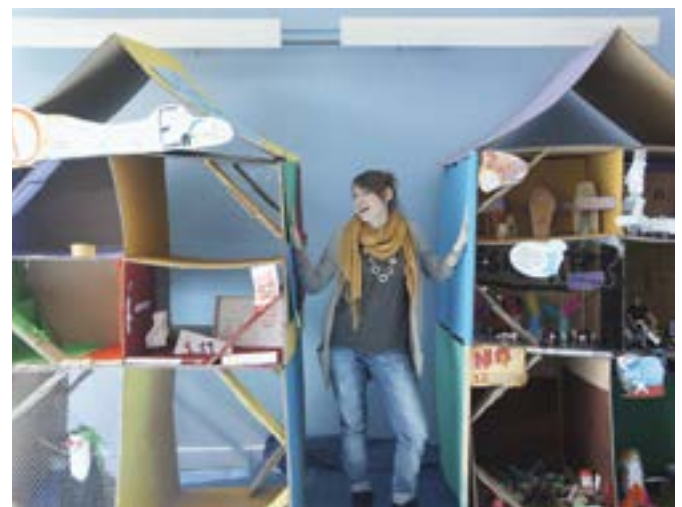
Je suis toujours satisfait du contenu de leurs animations qui intègre parfaitement le côté ludique.

”

Animateur de l'accueil de loisirs Abbé-Derry à Issy-les-Moulineaux, 7^e promotion



En structures de loisirs, les jeunes ambassadeurs améliorent leur compétence en animation (61 % l'expriment d'ailleurs dans l'enquête « Que sont devenus les JADE ? ») grâce aux animateurs qui les accompagnent dans leurs projets. Au total sur une année de mission JADE, un jeune ambassadeur passe au minimum trois semaines dans un accueil de loisirs, ce qui leur permet de bénéficier d'un contenu de formation proche de celle du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).



Aurélie, JADE 5^e promotion, avec sa binôme Anassia ont construit avec les enfants du centre Marcel-Cachin à Fontaine, la maison des Droits de l'enfant et celle de la Défenseure des enfants.

“

Cette mission m'a été très utile pour mes candidatures et mes activités dans le cadre de l'animation ponctuelle pour enfants et adolescents (accueils de loisirs, séjour, ateliers, bénévolat). C'est d'ailleurs sur la fin du volontariat que j'ai décidé de me former au BAFA, que j'ai obtenu l'année suivante.

”

Un JADE,
7^e promotion

Les enfants de l'accueil de loisirs Simone-Veil d'Asnières-sur-Seine ont joué des scènes pour l'exposition photo que Diana et Céline, JADE 5^e promotion ont réalisé sur le droit d'être protégé contre les violences.

4. Des animations adaptées pour un public spécialisé

Dès l'origine du programme JADE, les jeunes ambassadeurs sont allés à la rencontre des enfants dans des situations de vie ne leur permettant pas d'être scolarisés dans un établissement classique. Ainsi, chaque année à partir du mois d'avril, après une formation de trois jours spécifiques à Paris, les jeunes ambassadeurs interviennent en quatuor auprès de jeunes pris en charge dans des structures spécialisées.

La formation permet aux jeunes ambassadeurs de se rendre compte des contextes dans lesquels vivent les jeunes, ainsi par exemple une partie de la formation a lieu chaque année depuis 2009 à l'Institut national des jeunes aveugles. Ces trois jours de formation, complétée ensuite localement, visent à apporter aux jeunes ambassadeurs des conseils afin d'avoir une attitude adaptée vis-à-vis des jeunes. La coordination nationale suit particulièrement les jeunes ambassadeurs lors de ces interventions afin qu'ils soient en mesure de pouvoir intervenir auprès de tous les publics, qu'il s'agisse :

- de **jeunes hospitalisés** dans les services de pédiatrie et pédopsychiatrie ;
- d'**enfants en situation de handicap** mental, moteur ou sensoriel ;
- de **mineurs non accompagnés** ;
- de **jeunes placés sous protection administrative** ;
- de **jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse**.



Mur d'expression des jeunes de la fondation Hardy à Fontenay-Trésigny (77). Valentin, Étienne et Mouet, JADE 6^e promotion (2011/2012) ont passé quatre jours auprès de ces jeunes en situation de handicap.

Compte tenu de la spécificité de chacun de ces publics, les jeunes ambassadeurs travaillent leurs interventions en étroite collaboration avec les équipes des différentes structures afin que les animations proposées soient tout à fait adaptées aux jeunes rencontrés.

Les interventions des JADE sont l'occasion pour ces publics de sortir de leur quotidien, d'échanger avec d'autres jeunes et de connaître leurs droits. Après leur venue, les jeunes ambassadeurs laissent une animation à destination des jeunes rencontrés au sein de la structure, ce qui permet notamment aux équipes éducatives de poursuivre la sensibilisation des jeunes.

Les Incojades - Deviens le champion des Droits de l'Enfant !

Bénédicte, Manon, Alexis et Stéphanie, JADE 8^e promotion (2013/2014) ont réalisé les « Incojades », ce jeu prend la forme d'un petit éventail contenant des mini jeux et de nombreuses questions sur les droits de l'enfant qu'ils ont laissé à chaque jeune rencontré dans les hôpitaux de la Pitié-Salpêtrière à Paris, Jean-Verdier à Bondy et Ballenger à Aulnay-sous-Bois.

Ces interventions auprès d'un public en difficulté ont très attendues des jeunes ambassadeurs et préparent d'ailleurs certains aux oraux d'entrées dans les écoles de formation des métiers du social (éducateurs, assistant de service social, etc.).



5. Le grand public

Au regard du **nombre important d'évènements grand public auxquels ont participé les JADE depuis dix ans (332)** le programme JADE détient un savoir-faire pour sensibiliser les enfants à ces occasions et sait s'adapter à tout type de manifestation.

Au fil des promotions, les jeunes ambassadeurs sont de plus en plus sollicités par diverses structures pour animer des projets et des évènements autour des droits de l'enfant et de la promotion de l'égalité. Ces nombreuses sollicitations témoignent de la notoriété grandissante du Défenseur des droits et du programme JADE auprès des partenaires et

du développement du programme sur la thématique des discriminations : en moyenne jusqu'en 2011 une vingtaine d'évènements par an, plus de quarante ces dernières années pour arriver à 58 évènements en 2015-2016. En **dix ans 31 608 personnes ont été sensibilisé** lors d'évènements grand public.

Ces évènements sont l'occasion pour les jeunes ambassadeurs de se former à la communication événementielle, domaine dans lequel certains excellent au terme de leur service civique.

La coordination nationale s'assure que tous les évènements pour lesquels les jeunes sont sollicités soient bien adaptés aux missions du Défenseur des droits et à celle des jeunes ambassadeurs.



Certains moments de la mission sont particulièrement propices à ces évènements, notamment autour du 20 novembre, date anniversaire de la CIDE, où les jeunes ambassadeurs sont invités à de nombreuses manifestations, telles que le Forum des droits de l'enfant qui rassemble près de 400 enfants à Villepinte sur plusieurs jours, ou encore le Forum départemental des droits de l'enfant organisé par les FRANCAS à Aubervilliers.



Manon, Justin, Cassandre, Stéphanie et Alexis, JADE 8^e promotion (2013/2014) sont ravis des centaines de messages reçus par les enfants lors du Forum des droits de l'enfant de Villepinte sur la semaine du 20 novembre 2014.



Depuis deux ans, des partenaires du Défenseur des droits comme l'AOMF (Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie) avec son projet « Les jeunes francophones et leurs droits » ou encore le réseau ENOC (European Network of Ombudspersons for Children) font appel au programme JADE pour la capacité d'imagination et de créativité des jeunes ambassadeurs.



6. Les JADE : une expertise demandée par les étudiants et les professionnels

Aux côtés des 260 952 enfants sensibilisés par les jeunes ambassadeurs, il y a toujours des professionnels qui sont présents et qui par conséquent sont eux aussi sensibilisés à la mission des JADE.

À l'instar des agents et des délégués du Défenseur des droits, les jeunes ambassadeurs participent activement à la notoriété de l'institution du Défenseur des droits auprès des professionnels encadrant les enfants. Ils sont également amenés à présenter l'Institution et le programme JADE à différents professionnels.

En plus de ces actions de présentations, les jeunes ambassadeurs peuvent également se trouver en position de formateurs. En effet, les professionnels de l'animation et de l'éducation sont très peu formés

aux droits de l'enfant, et au droit de la non-discrimination. Aussi sont-ils souvent demandeurs d'une intervention des jeunes ambassadeurs qui leur permet de recevoir à la fois des connaissances, mais également des techniques d'intervention et d'animation. Les jeunes ambassadeurs ont ainsi réalisé des interventions auprès de stagiaires BAFA, et d'animateurs d'accueils de loisirs. Dès lors que les interventions visent à former des professionnels, il y a toujours un délégué tuteur ou un coordinateur national du Défenseur des droits présent.

Les jeunes ambassadeurs interviennent aussi de plus en plus auprès de jeunes adultes en formation, ou dans la vie active, notamment au sein de foyers de jeunes travailleurs, ou auprès d'autres volontaires en service civique (**555 jeunes en service civique ont été formés par les JADE en dix ans**) ou encore auprès d'élèves éducateurs. Une expérimentation dans la Loire a eu lieu pour des interventions avec les Greta.



Par exemple depuis quatre ans dans le cadre de la formation continue des magistrats au sein du Défenseur des droits, un temps de rencontre est prévu avec les jeunes ambassadeurs.

Les jeunes ambassadeurs ont également présenté leur mission aux assistantes de service social scolaire des départements de la Seine-Saint-Denis, de l'Isère et du Bas-Rhin.

D. LES PAROLES INQUIÉTANTES RECUEILLIES PAR LES JADE

Les interventions des jeunes ambassadeurs peuvent susciter des confidences de la part des enfants. En effet, les thèmes abordés, mais également la jeunesse des ambassadeurs, peuvent encourager un enfant à se confier sur une situation de vie, notamment de mal-être.

Dès 2007, des enfants se sont confiés aux jeunes ambassadeurs. Aussi la Défenseure des enfants a décidé de mettre en place une procédure de transmission des « paroles inquiétantes » recueillies par les jeunes ambassadeurs à la suite de leurs interventions. Cette procédure met en relation la coordination nationale et le pôle instructeur Défense des enfants du Défenseur des droits et a pour objectif de transmettre l'information inquiétante aux agents de l'Institution chargés de la protection de l'enfance, les jeunes ambassadeurs n'étant ni formés ni missionnés pour traiter des situations qui relèvent de la compétence de professionnels. Cette procédure permet à la coordination nationale d'encadrer les jeunes ambassadeurs lorsqu'ils sont détenteurs d'une confiance, mais aussi de les accompagner immédiatement et de les rassurer après une confiance d'un enfant victime de la violation de ses droits fondamentaux.

En dix ans 673 paroles inquiétantes ont été recueillies soit 74 en moyenne par an. Les enfants se confient par l'intermédiaire du questionnaire de satisfaction mais également directement à l'oral. Les JADE sont formés et suivis par la coordination nationale pour gérer la confiance et transmettre de manière objective la situation.

Parmi les confidences des enfants, la grande majorité des alertes depuis dix ans concerne **des présomptions de maltraitance**. Soit, les enfants se confient pour la première fois sur une violence subie soit, les interventions des JADE leur donnent envie de reparler d'une situation vécue dans le passé. Le Défenseur des droits constate chaque année que des enfants évoquent la situation d'un autre enfant, souvent un ami envers qui le secret est trop difficile à garder pour l'enfant qui se confie.

Depuis quelques années, **les situations de harcèlement** en milieu scolaire, sur Internet ou ailleurs sont plus souvent évoquées aux jeunes ambassadeurs. C'est la raison pour laquelle la formation initiale des JADE a été ajustée en invitant l'association Net écoute et en proposant une présentation du harcèle-

ment en milieu scolaire et du numéro 3020¹¹ par le pôle Défense des enfants du Défenseur des droits.

Lors de l'intervention des jeunes ambassadeurs, tous les enfants prennent connaissance des numéros et sites internet utiles tels que le numéro d'urgence « Allo enfance maltraitée » (119), « Jeunes violences écoutes », « Fil santé jeune » et « Net écoute ». Grâce à leur formation, les jeunes ambassadeurs sont en mesure de pouvoir bien expliquer le rôle de ces contacts utiles et se sentent légitimes auprès des enfants lorsqu'ils leur racontent avoir rencontré les professionnels qui travaillent dans ces structures.

“

Dès lors qu'il y avait une parole inquiétante la coordinatrice était toujours à notre écoute pour nous conseiller et nous dire quoi faire. Le fait de lui téléphoner tout de suite après avoir vu l'alerte nous permet de bien se rappeler l'alerte et ce que l'enfant a dit. Le document à remplir est très bien fait.

”

Saloua, JADE,
6^e promotion

“

D'un point de vue prévention en ce qui concerne les « paroles inquiétantes » ce programme a permis de protéger des enfants et c'est pourquoi je pense qu'il est important de le pérenniser et de le développer.

”

Une JADE,
8^e promotion

¹¹ Pour mieux prévenir et prendre en charge le harcèlement scolaire, le ministère de l'Éducation nationale lance en octobre 2015 un numéro vert à quatre chiffres, le 3020.

Conclusion

LE PROGRAMME JADE DE DEMAIN

En dix ans de programme le Défenseur des droits fait le constat d'une triple satisfaction : une satisfaction des partenaires qui se sont associés au programme JADE et qui lui sont restés fidèles ; une satisfaction des jeunes volontaires pour qui cette mission a tant apporté personnellement et professionnellement et sa propre satisfaction car il se réjouit d'avoir sensibilisé aux droits un nombre important d'enfants et de jeunes par le biais de jeunes ambassadeurs qui se sont toujours montrés dignes de l'Institution qu'ils représentaient.

Le programme JADE s'est toujours attaché à maintenir un niveau de qualité dans l'accueil et le suivi des volontaires, ainsi que dans la formation proposée. Cette mission de service civique est aujourd'hui considérée comme une mission de référence.

Le programme JADE est en mesure de se déployer sur des nouveaux territoires chaque année tel que cela est envisagé pour 2016/2017 en Guyane et dans le Loiret, dans le but de poursuivre sa mission de promotion des droits.

Aujourd'hui, au regard de l'importance du droit dans notre société, notre Institution mobilise la communauté éducative, les professionnels du droit et les associations afin de mettre en place un réseau d'acteurs œuvrant pour l'accès au(x) droit(s). Ce

projet qui se matérialisera notamment par la création d'un espace numérique donnant accès à des ressources pédagogiques adaptées et variées pour les enfants, les jeunes et les adultes, pourra s'enrichir de nombreux supports pédagogiques à destination des enfants de tous les âges qui sont réalisés par les jeunes ambassadeurs depuis une décennie.

Avec le service civique universel, tous les jeunes de moins de 25 ans peuvent demander à s'engager pour faire l'expérience du vivre ensemble, de la citoyenneté, et de l'intérêt général. Aussi le Défenseur des droits a-t-il souhaité s'engager à recruter de nombreux volontaires en service civique pour mettre en place un nouveau dispositif faisant appel à plus de jeunes en service civique pour assurer la promotion de l'institution.

“

**Une fois de plus merci.
Même 3 ans après
je me sens encore JADE.
JADE un jour, JADE toujours !**

”

Une JADE,
6^e promotion



ANNEXES DU BILAN 10 ANS JADE

ANNEXE 1

Bilan 10 ans : l'enquête des anciens jade : que sont-ils devenus ?

NB : Certains résultats peuvent différer de ce qui est mentionné dans ce rapport : ce questionnaire s'adresse à tous les anciens JADE (neuf promotions dont 191 ont répondu), et certaines données issues de ce formulaire ont été additionnées à celles énoncées dans un autre formulaire destiné aux JADE de la 10^e promotion (promotion en cours – 66 JADE).

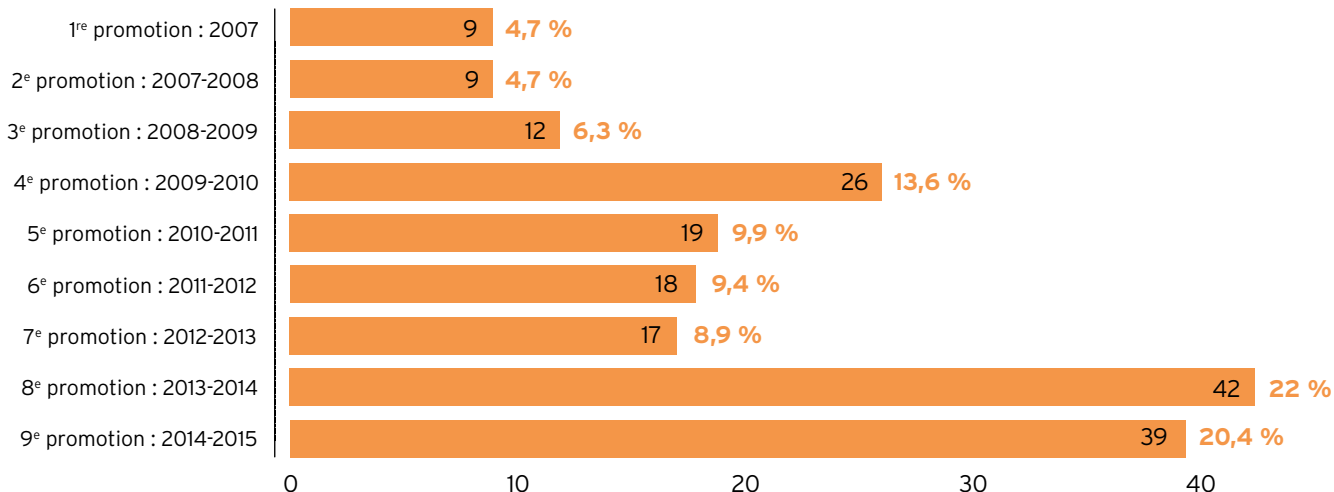
Âge

■ 18 ans	3	1,6 %	■ 27 ans	28	14,7 %
■ 19 ans	6	3,1 %	■ 28 ans	11	5,8 %
■ 20 ans	3	1,6 %	■ 29 ans	7	3,7 %
■ 21 ans	11	5,8 %	■ 30 ans	6	3,1 %
■ 22 ans	15	7,9 %	■ 31 ans	3	1,6 %
■ 23 ans	24	12,6 %	■ 32 ans	3	1,6 %
■ 24 ans	25	13,1 %	■ 33 ans	1	0,5 %
■ 25 ans	30	15,7 %	■ 34 ans	1	0,5 %
■ 26 ans	13	6,8 %			

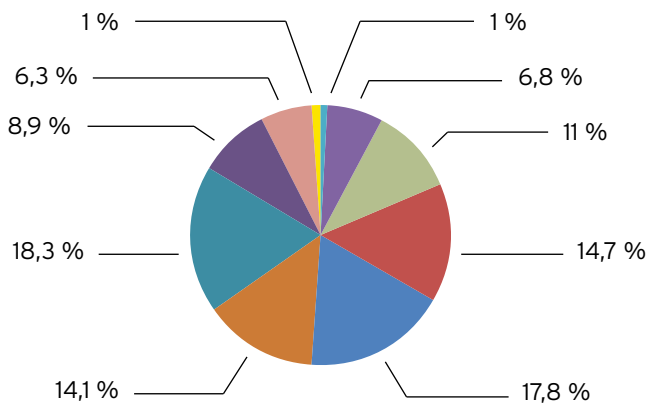
1. Genre



2. Ta promotion : En quelle année as-tu été JADE ?

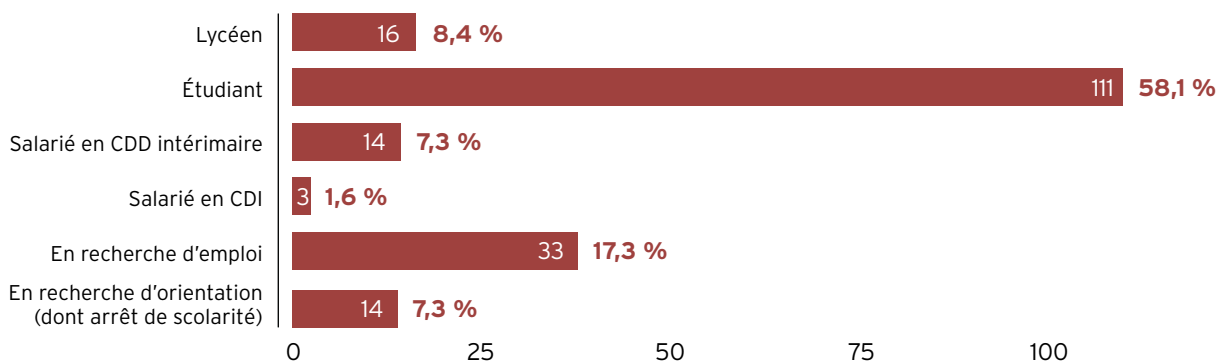


3. Quel âge avais-tu quand tu as fait cette mission ?

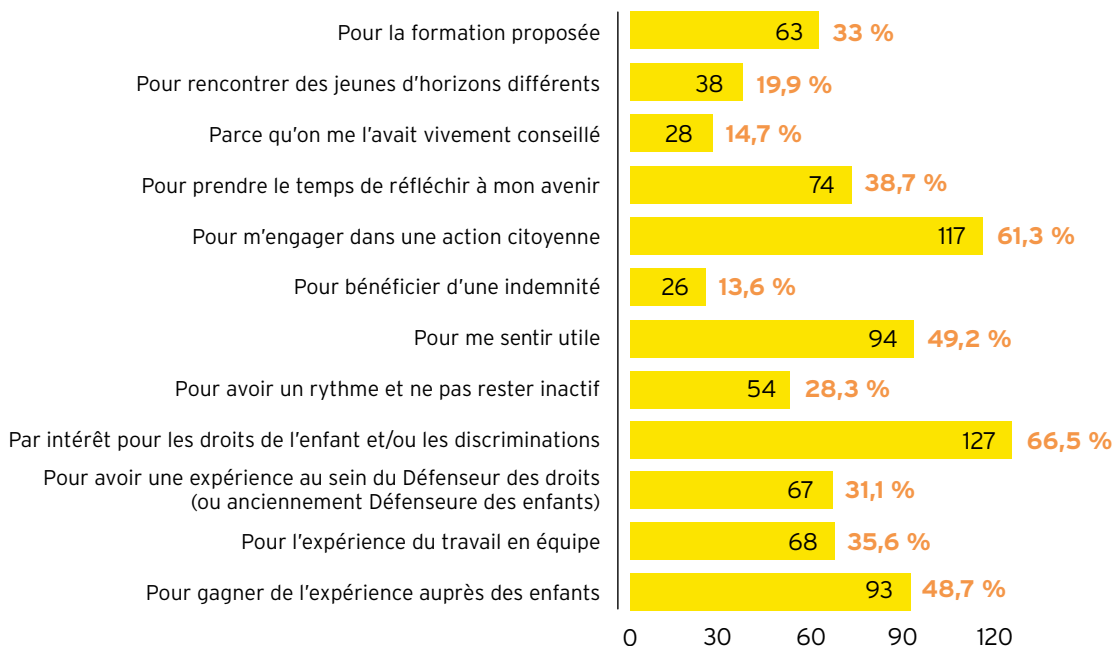


17 ans	2	1 %	22 ans	27	14,1 %
18 ans	13	6,8 %	23 ans	35	18,3 %
19 ans	21	11 %	24 ans	17	8,9 %
20 ans	28	14,7 %	25 ans	12	6,3 %
21 ans	34	17,8 %	26 ans	2	1 %

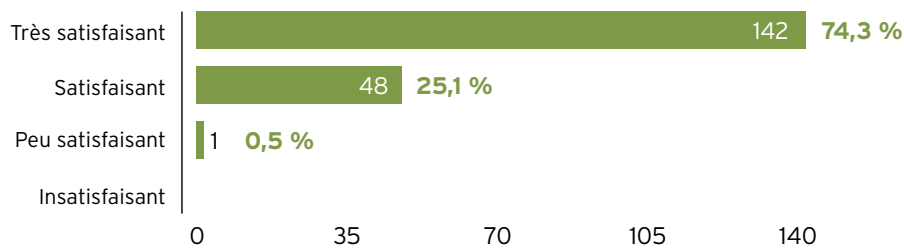
4. Quelle était ta situation avant le service civique ?



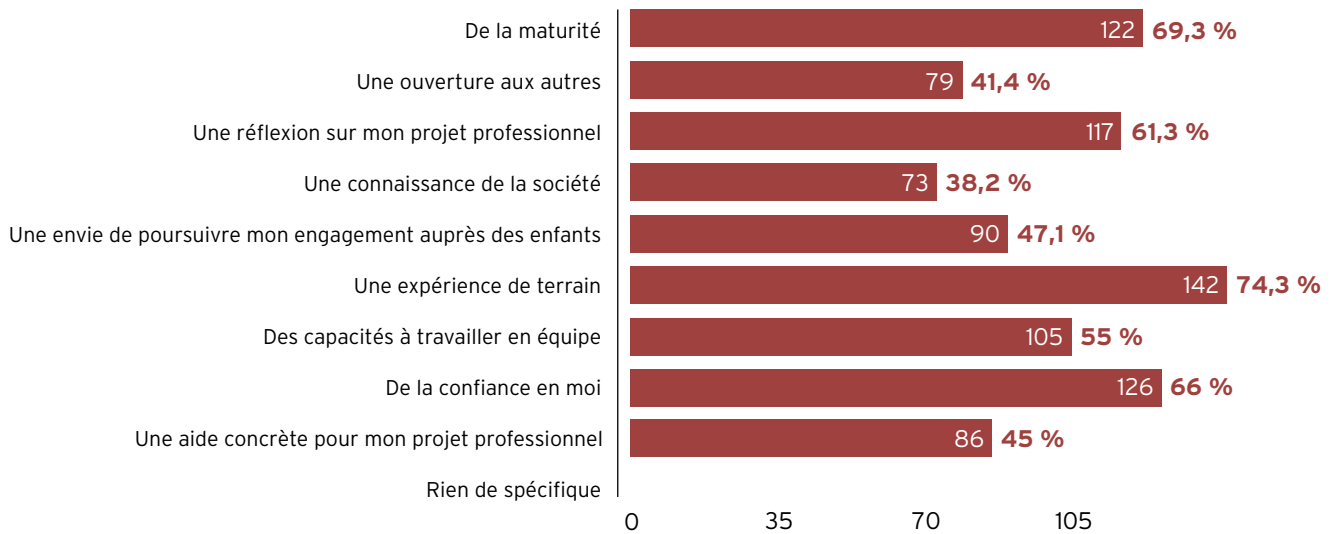
5. À cette époque, pour quelle(s) raison(s) as-tu effectué un service civique en tant que JADE ?



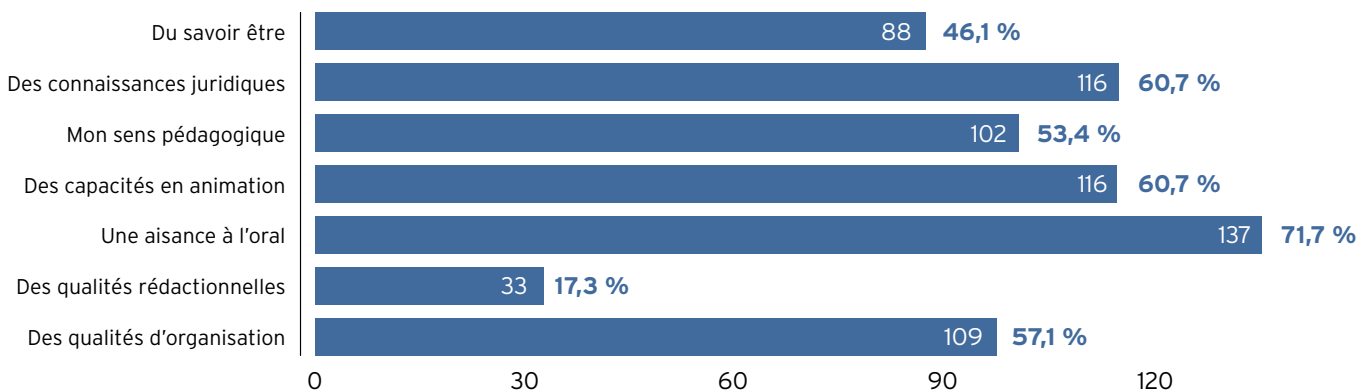
6. Tu gardes un souvenir.de cette année en tant que JADE



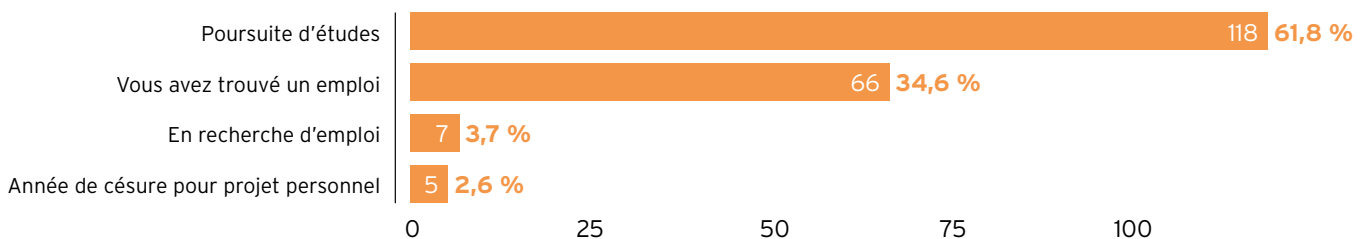
7. Que t'as apporté cette mission ?



8. Quelles compétences penses-tu avoir développé grâce à cette mission ?

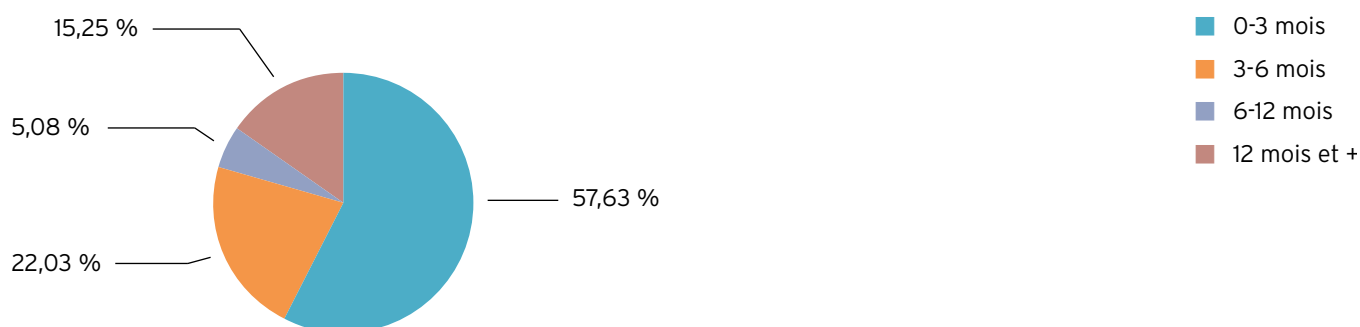


9. Qu'as-tu fait l'année après ta mission JADE ?

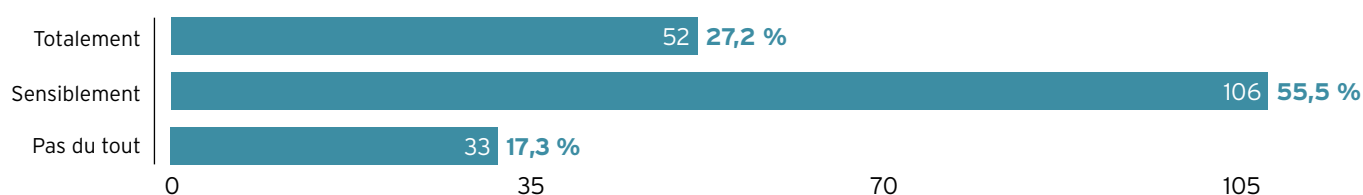


10. Si tu as poursuivi ou débuté des études, quel domaine as-tu choisi ?

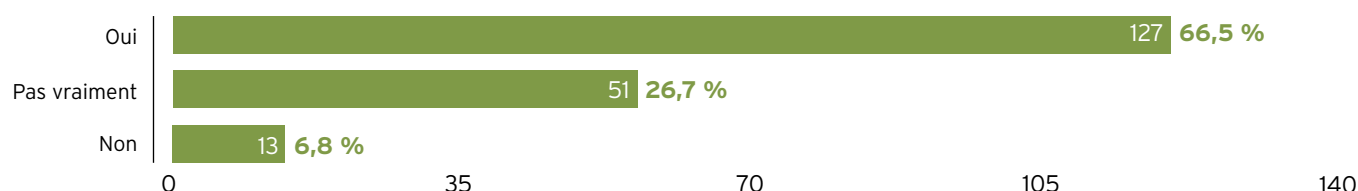
11. Si tu as trouvé un emploi, combien de temps après ta mission l'as-tu trouvé ?



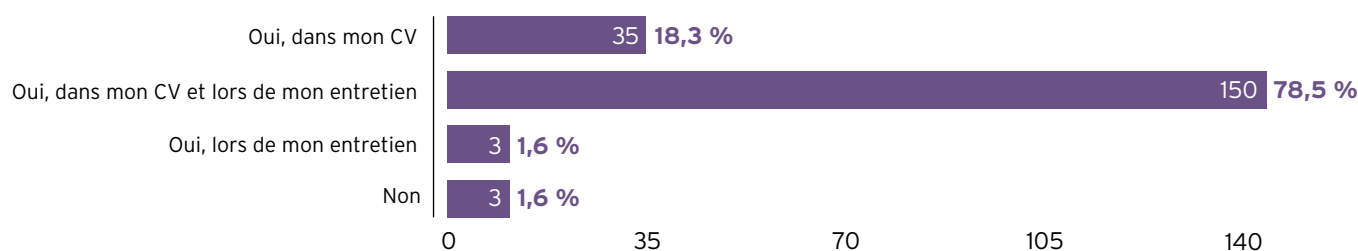
12. Dirais-tu que ta mission de service civique a eu de l'influence sur tes choix d'orientation professionnelle ?



13. Penses-tu que ta mission JADE t'a aidé ou va t'aider à trouver un emploi ?



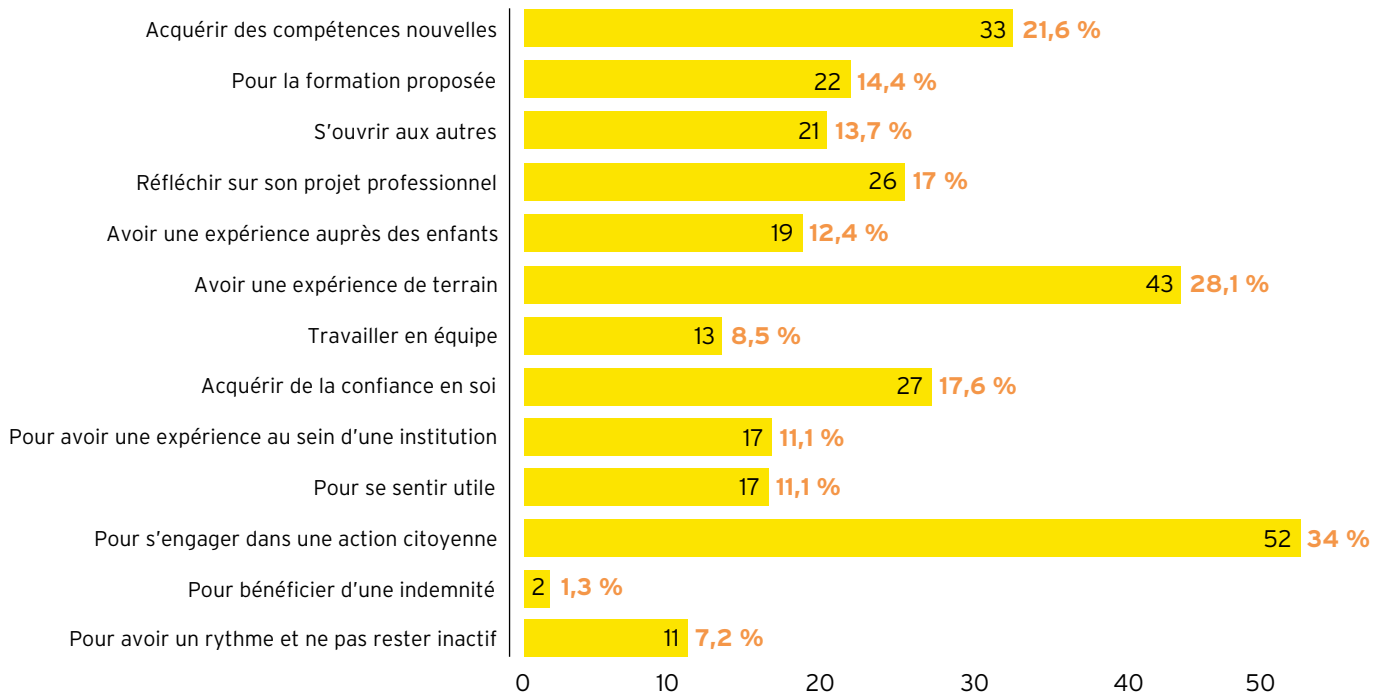
14. Au cours de ta recherche de formation ou d'emploi, as-tu valorisé ou valoriseras-tu ton expérience de service civique en tant que JADE ?



15. As-tu recommandé à des proches cette mission de service civique ?

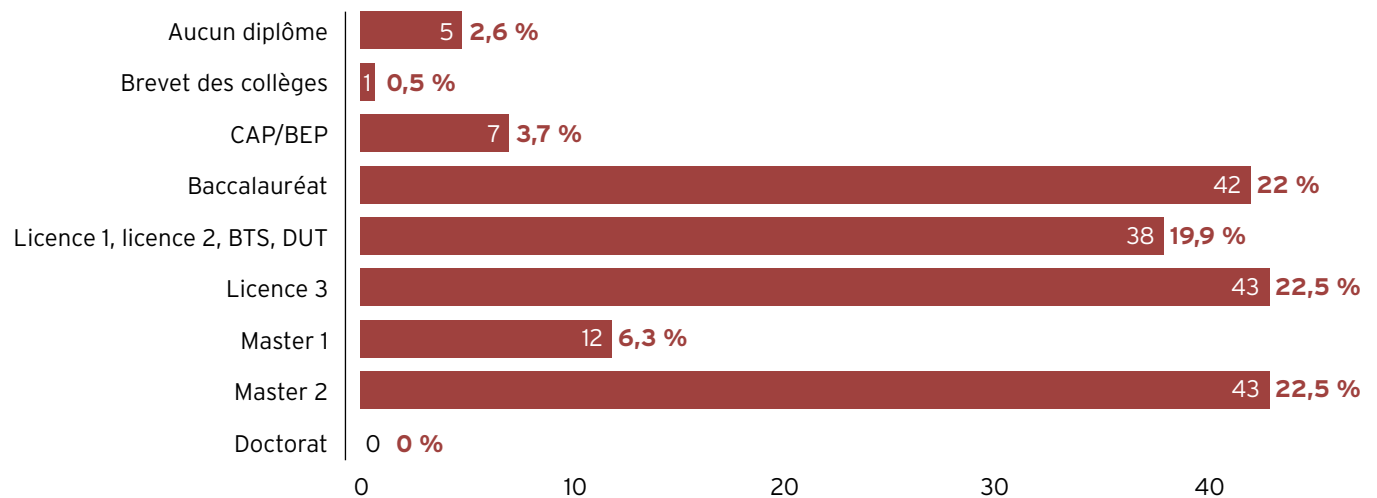


16. Pour quelles raisons principalement ?

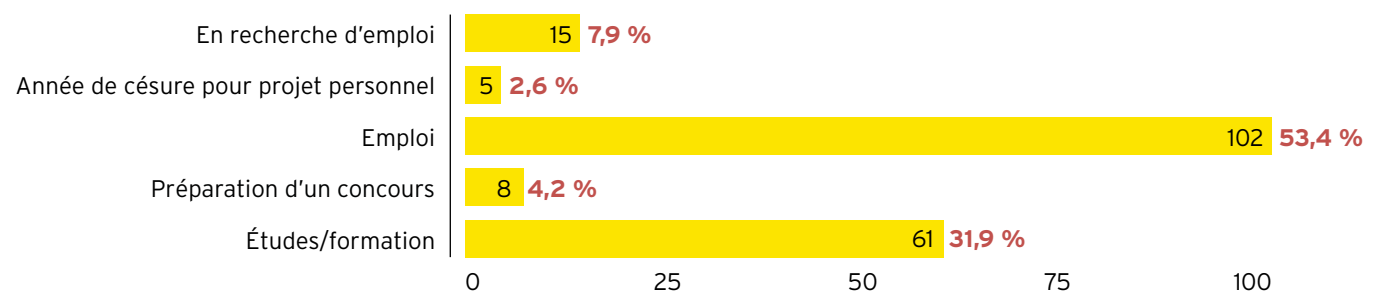


17. Parmi les proches à qui tu as recommandé cette mission, combien ont ensuite été véritablement JADE ?

18. Quel est le dernier diplôme que tu as obtenu ?



19. Quelle est ta situation actuelle ?



Quelque chose à ajouter ?

ANNEXE 2

Bilan 10 ans : liste des 40 délégués tuteurs de 2007 à 2016

Départements	Nom et Prénom
Côte-d'Or (21)	Marie-Thérèse MAURICE
Isère (38)	Claude CHARBONNIER Gérard BRION
Loire (42)	Dolorès PONRAMON
Maine-et-Loire (49)	Jack JEROME
Bas-Rhin (67)	Didier BOTTEAUX Robert BLANC Michel GASPERMENT Jean-Noël GUBELMANN
Rhône (69)	Jean RIVOIRE Robert PERES
Sarthe (72)	Evelyne CHRÉTIEN-MAYEUR
Paris (75)	Gaby TAUB, Michel TESSIER
Seine-et-Marne (77)	Claudine VERMEERSCH Gérard Le CAM Marie-Thérèse FONTENELLE Alain VERLY Nicole POTDEVIN
Yvelines (78)	Claire DESDOIGTS Marie France CATHERINE Laurence SIX Pascale ROY-FERRAND
La Vienne (86)	Brigitte COURREE
Essonne (91)	Marylène MUNOZ Claudie MERCIE
Hauts-de-Seine (92)	Catherine MORBOIS
Seine-Saint-Denis (93)	Antoinette MOUSSA MONTAIGNE Hélène MARTINAC Michèle RIGAULT
Val-de-Marne (94)	Jean BOUDENNE Nicole DUFRESNOY Murielle SOMONNIAN Christine LEGUERN Marie-Odile MARCHAL
Val-d'Oise (95)	Anne Le Fay KERMAREC Jean-Claude LORENTZ Patrick ROGER
La Réunion (974)	Michel CHANE SAN
Mayotte (976)	Souniati BAMANA

ANNEXE 3

Bilan 10 ans : les partenaires institutionnels du programme JADE

- **L'Éducation nationale**



Les référents de l'Éducation nationale au niveau des directions des services académiques de l'Éducation nationale, et des rectorats soutiennent fortement le programme JADE et facilitent largement la possibilité pour les jeunes ambassadeurs d'intervenir au sein des établissements dans les académies de Créteil, Grenoble, Lyon, Nantes, Paris, La Réunion, Strasbourg, Versailles et de Mayotte.

Les directions académiques des services de l'Éducation nationale des académies de Strasbourg, de Grenoble et de Lyon sont depuis toujours aux côtés du programme JADE.

- **Les préfetures**

Les sous-préfets délégués à la cohésion sociale et à la jeunesse de La Réunion et de Mayotte soutiennent le programme JADE en outre-mer.

- **Les conseils régionaux**



Depuis cinq ans le Conseil régional de La Réunion apporte son soutien au programme JADE, permettant ainsi la réalisation de la mission et la possibilité pour les jeunes ambassadeurs de pouvoir continuer à sensibiliser d'année en année davantage d'enfants au message de la Convention des droits de l'enfant.



En 2013, le Conseil régional Rhône-Alpes, et notamment la direction générale aux missions transversales et à la relation aux élus est la première collectivité à avoir apporté son soutien pour la mise en place du programme JADE

sur la thématique de l'égalité. Ainsi, douze jeunes ambassadeurs sont intervenus sur le territoire de la Loire.



Depuis 2014, le Conseil régional des Pays de la Loire, et notamment la mission égalité des droits-lutte contre les discriminations rattachée à la direction des solidarités, apporte son soutien pour la mise en place du programme JADE égalité. Passant de quatre à aujourd'hui huit jeunes ambassadeurs, la région marque son intérêt particulier à la sensibilisation des jeunes du Pays de la Loire à la promotion des droits et à la lutte contre les discriminations. Les JADE interviennent dans les lycées et les centres d'apprentissage sur les territoires du Maine-et-Loire et de la Sarthe.

- **Les conseils départementaux**



Dès la création du programme JADE, le service protection de l'enfance du département du Bas-Rhin a soutenu le programme ; depuis 2012, les jeunes ambassadeurs du Bas-Rhin bénéficient d'un suivi personnalisé par le service jeunesse et sport. Convaincu par un tel dispositif, le conseil départemental du Bas-Rhin a décidé de prendre en charge directement les JADE depuis 2013 et accueille aujourd'hui dans ses locaux six jeunes ambassadeurs, quatre pour le volet droits de l'enfant, et deux pour le volet lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité.



La direction famille culture enfance du département du Rhône soutient le programme JADE depuis 2008. Ainsi, quatre jeunes ambassadeurs inter-

viennent dans tout le département auprès de nombreux collèges. Depuis la création du programme JADE, trente-quatre jeunes ambassadeurs ont effectué leur mission au sein du département du Rhône et ainsi sensibilisé des jeunes autant des zones urbaines que rurales du département.



Le département de l'Isère et le service protection enfance famille soutient le programme JADE depuis neuf ans. Les jeunes ambassadeurs bénéficient de conditions

matérielles remarquables et de formations dispensées par des professionnels de l'enfance. Aujourd'hui, le programme JADE est pleinement intégré aux missions du département qui met tout en œuvre pour la bonne réalisation de la mission des quatre JADE sur le département.



De 2008 à 2011, trois promotions de jeunes ambassadeurs ont pu faire la promotion des droits de l'enfant grâce au soutien du département de la Vienne. Plusieurs collèges mais également de nombreuses struc-

tures spécialisées ont ainsi pu bénéficier des interventions des quatorze JADE.



Depuis 2015, à la suite de sa création, la Métropole Lyon, et notam-

ment la direction de la protection de l'enfance, a tenu à poursuivre l'action JADE sur le territoire du Grand Lyon, ainsi quatre jeunes ambassadeurs interviennent dans les collèges des communes de l'unité urbaine de Lyon, précédemment situées au sud-est du département du Rhône.



En 2015/2016, le département de la Côte-d'Or a accueilli quatre JADE. Cette expérimentation en partenariat avec l'association Unis-Cité, est un véritable succès : en une

année scolaire, les quatre jeunes ambassadrices ont sensibilisé 2 540 jeunes dont 2 214 collégiens au sein du 17 collège. Ce taux d'inscription élevé relève d'une collaboration partenariale de grande qualité.

• Les villes



Ville d'Asnières-sur-Seine

Le service jeunesse de la ville d'Asnières-sur-Seine poursuit son partenariat avec le programme JADE depuis maintenant huit ans. Cette collaboration s'est concrétisée de 2009 à 2015 par la présence des JADE d'Île-de-France dans un local de la ville. Chaque année plusieurs structures de loisirs

accueillent les jeunes ambassadeurs durant toutes les vacances scolaires. Les accueils de loisirs de la ville d'Asnières-sur-Seine sont devenus des lieux de référence pour la formation des jeunes ambassadeurs lors de la semaine pratique prévue en formation initiale.



La ville d'Issy-les-Moulineaux, « Ville Amie des Enfants », entreprend tout au long de l'année des actions autour des droits de

l'enfant. Le CLAVIM et l'institution de la Défenseure des enfants puis du Défenseur des droits collaborent sur de nombreuses actions et événements organisés par la ville en faveur de la promotion des droits. Les directeurs et animateurs des centres du CLAVIM sont des formateurs de référence tout au long de l'année pour les jeunes ambassadeurs et cela depuis sept ans.

La ville d'Issy-les-Moulineaux a accepté de collaborer avec le Défenseur des droits à un projet du Comité de l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (AOMF) intitulé « Les jeunes francophones et leurs droits » à l'occasion des 25 ans de la Convention des droits de l'enfant.



Le service jeunesse de la ville de Conflans-Sainte-Honorine, « Ville Amie des Enfants », organise chaque année des événements autour des droits de l'enfant, et depuis quatre ans, elle associe toujours les JADE à ses différents projets. Le service jeunesse de la ville, permet chaque année aux

jeunes ambassadeurs d'intervenir aussi bien dans des accueils de loisirs que lors d'événements grands publics. Les jeunes ambassadeurs interviennent également dans les établissements scolaires de la ville.



Depuis quatre ans le service jeunesse de la ville de Villepinte est partenaire du programme JADE. Ainsi à l'occasion des manifesta-

tions autour du 20 novembre, les JADE participent au Forum des droits de l'enfant de la ville et font preuve d'une grande créativité auprès des enfants de la ville. Appréciant la créativité et la qualité des interventions des JADE, le service jeunesse sollicite le programme JADE également pendant les vacances d'hiver et de printemps pour des animations dans les accueils de loisirs de la ville, une expérimentation d'intervention sur les Temps périscolaire a également été menée en 2016.



Depuis 2012, le service jeunesse de la ville de Villejuif accueille les jeunes ambassadeurs lors des vacances d'hiver et de printemps et participe à la formation initiale aux techniques d'animations des jeunes ambassadeurs. Les directeurs des centres intègrent pleinement les interventions dans un projet spécifique et accompagnent avec un grand professionnalisme les JADE.



Depuis trois ans, la ville de Courbevoie associe les jeunes ambassadeurs à des projets autour des droits de l'enfant. Les JADE ont pu sensibiliser non seulement des enfants, pendant les vacances scolaires, au sein des maisons du VAL, mais également former des animateurs de la ville aux droits de l'enfant.



Le service jeunesse de la ville de Joinville-le-Pont a sollicité de 2013 à 2015 les JADE pour sensibiliser durant plusieurs jours des jeunes de la ville aux droits de l'enfant. Les jeunes sont intervenus au sein de plusieurs structures lors des vacances d'hiver.

ANNEXE 4

Bilan 10 ans : le panneau pédagogique des 12 droits de l'enfant

MOINS DE 18 ANS:
TU AS DES DROITS!
VOICI LES 12 PRINCIPAUX

- Être traité à **ÉGALITÉ** avec les autres enfants que tu sois fille ou garçon, quelles que soient ton origine, tes opinions, tes croyances ou celles de tes parents.
- Connaître tes parents et vivre en **FAMILLE**. Cela n'est pas toujours possible, tu as alors droit à une solution adaptée à ta situation.
- Avoir une **IDENTITÉ** reconnue est essentiel pour toi: un nom, un prénom, une nationalité.
- Tu dois avoir accès aux **SOINS** pour ton **BIEN-ÊTRE** physique et mental, et être correctement nourri, logé et habillé.
- Pour ton développement et ton épanouissement, tu as droit à la meilleure **ÉDUCATION** possible, aux loisirs et au repos.
- Si tu es malade ou si tu as un **HANDICAP** physique ou mental, tu as droit à des conditions particulières qui te garantissent le **RESPECT** et l'autonomie.
- La protection de ta **VIE PRIVÉE**, y compris sur les réseaux sociaux.
- T'exprimer, **PARTICIPER** aux décisions qui te concernent et t'engager dans des actions.
 Ce droit grandit avec ton âge.
- Personne n'a le droit de t'y harceler ou de parler à ta place.
- Tu peux en parler à une personne de confiance.
- La **PROTECTION** contre toutes les formes de violences physiques, mentales, sexuelles et verbales.
- Personne n'a le droit d'**EXPLOITER** un enfant et de le priver d'éducation ou de soins.
- En temps de guerre, les enfants doivent être **PROTÉGÉS EN PRIORITÉ** et ne peuvent devenir soldats.
- Qu'elle protège ou qu'elle punisse: tu as droit à une **JUSTICE ADAPTÉE** qui tient compte des **ENFANTS**.

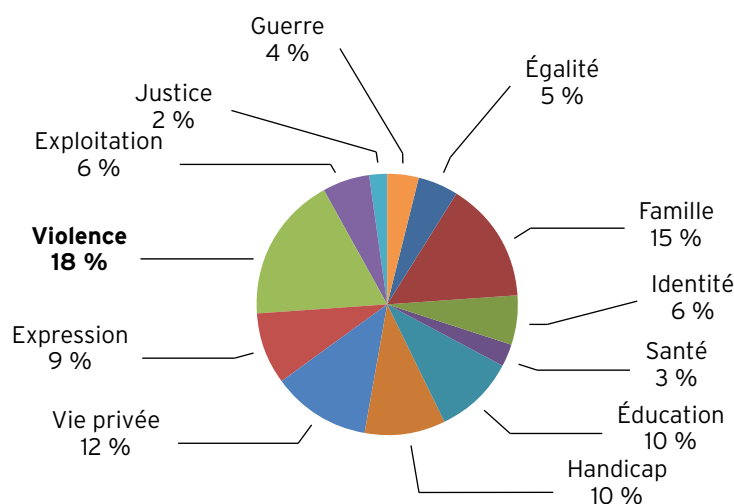
Tes droits sont garantis par la **Convention des droits de l'enfant**, texte international adopté par l'**ONU** le 20 novembre 1989

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LE DÉFENSEUR DES DROITS
 www.defenseurdesdroits.fr

www.defenseurdesdroits.fr
 En cas de problème

ANNEXE 5

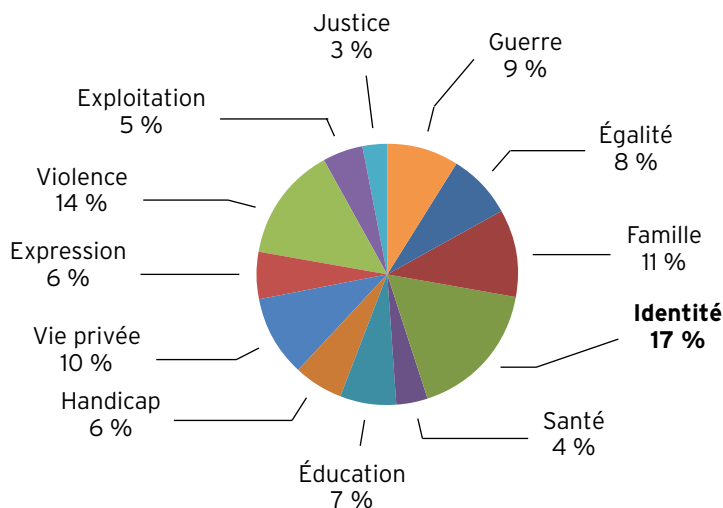
Bilan 10 ans : fiche département sur dix ans : nombre de jeunes sensibilisés et thèmes choisis par les enfants et les jeunes



Côte-d'Or (21)

4 jeunes ambassadeurs depuis 2016

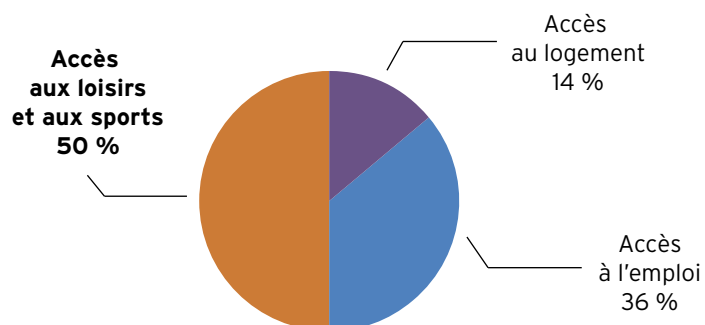
2 440 enfants sensibilisés



Isère (38)

36 jeunes ambassadeurs de 2008 à 2016

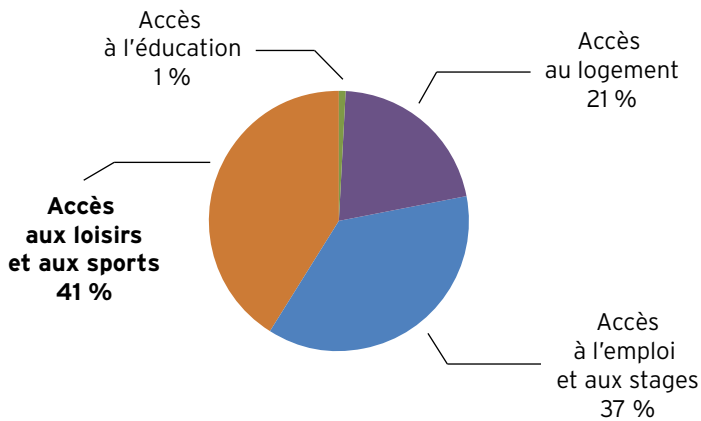
26 124 enfants sensibilisés



Rhône-Alpes-Loire (42)

12 jeunes ambassadeurs de 2014 à 2016

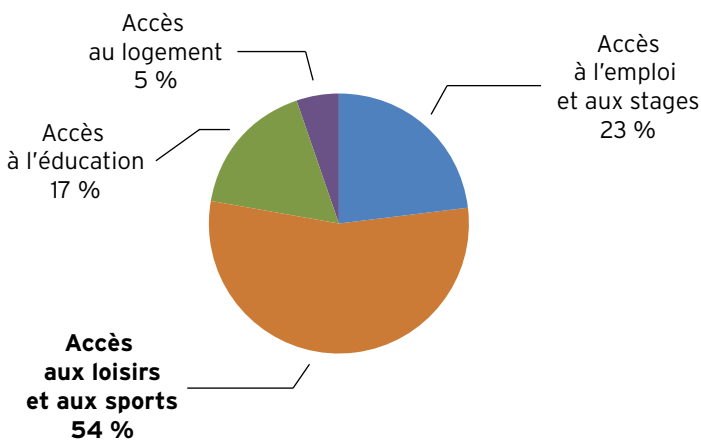
5 316 jeunes sensibilisés



**Pays de la Loire -
Maine-et-Loire (49)**

8 jeunes ambassadeurs
de 2015 à 2016

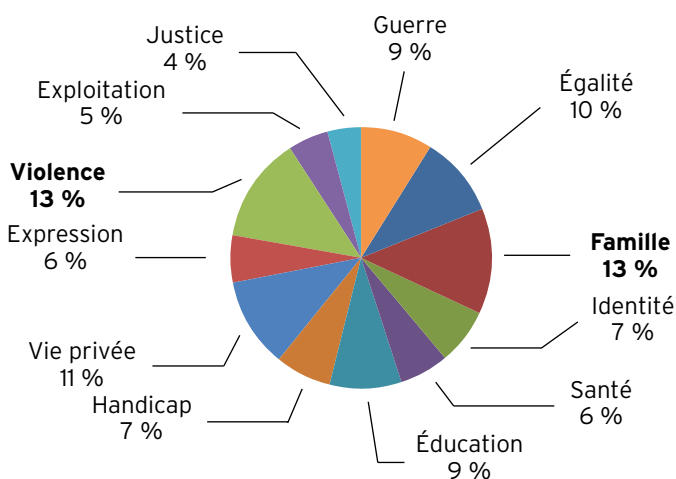
4 201 jeunes sensibilisés



Pays de la Loire - Sarthe (72)

4 jeunes ambassadeurs
depuis 2016

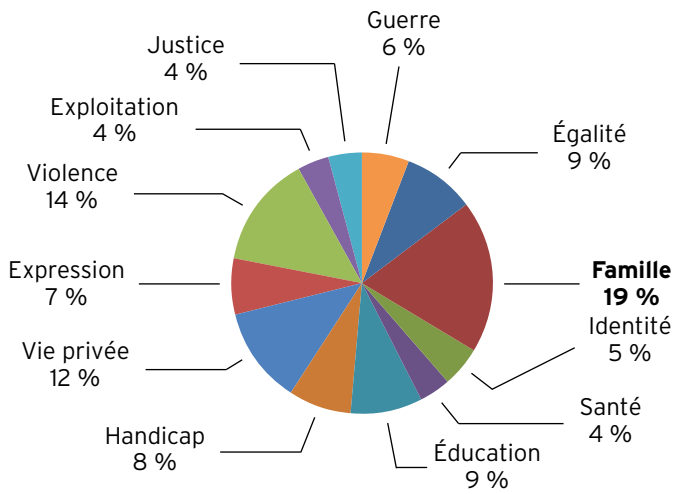
2 310 jeunes sensibilisés



Bas-Rhin (67)

40 jeunes ambassadeurs
de 2007 à 2016

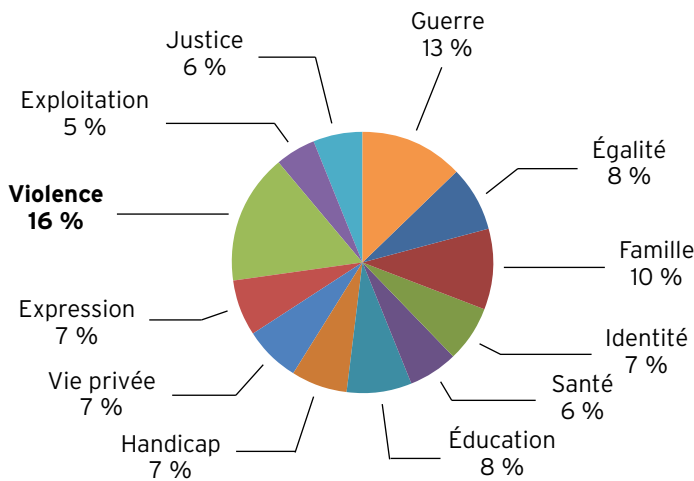
27 157 enfants sensibilisés



**Rhône - Métropole
Grand-Lyon (69)**

38 jeunes ambassadeurs
de 2007 à 2016

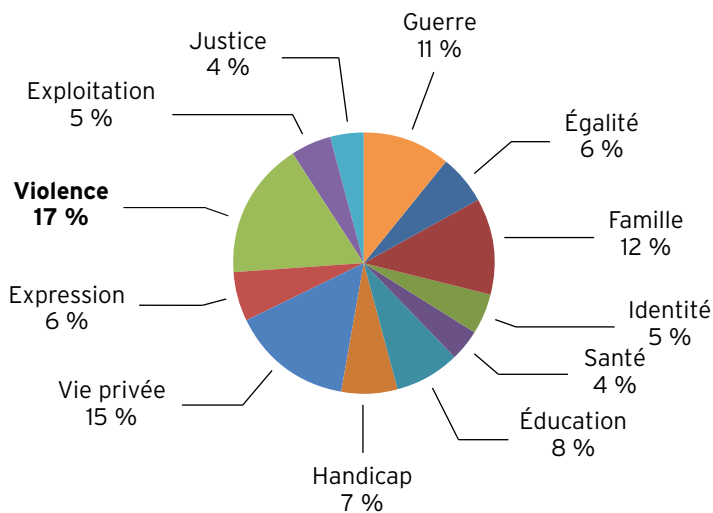
25 627 enfants sensibilisés



Vienne (86)

14 jeunes ambassadeurs
de 2008 à 2010

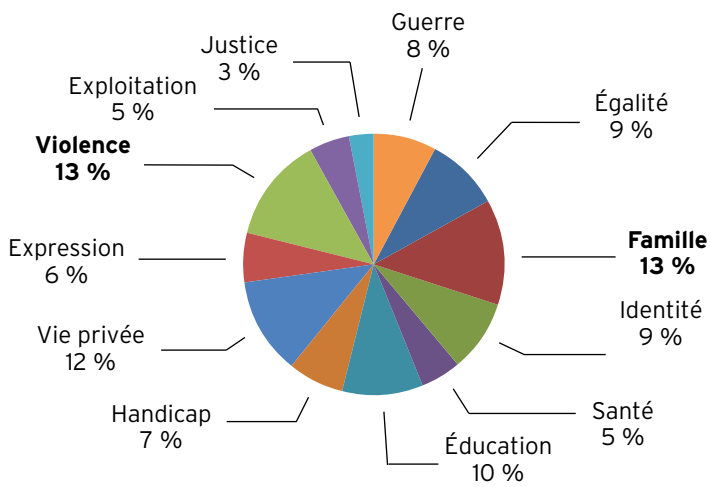
8 233 enfants sensibilisés



Paris (75)

22 jeunes ambassadeurs
de 2007 à 2016

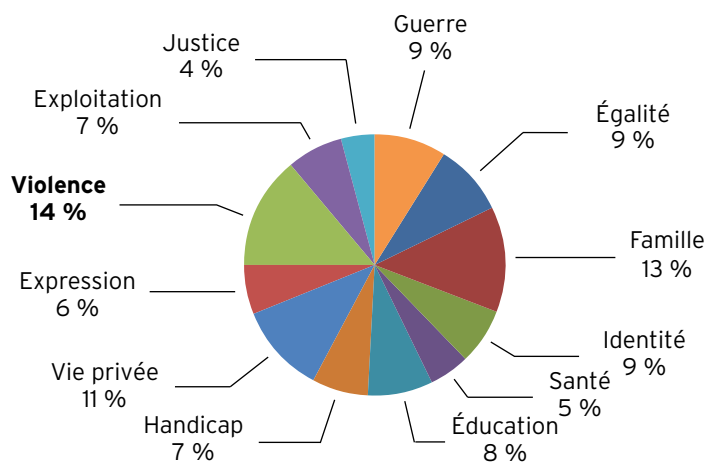
24 149 enfants sensibilisés



Seine-et-Marne (77)

18 jeunes ambassadeurs de 2008 à 2016

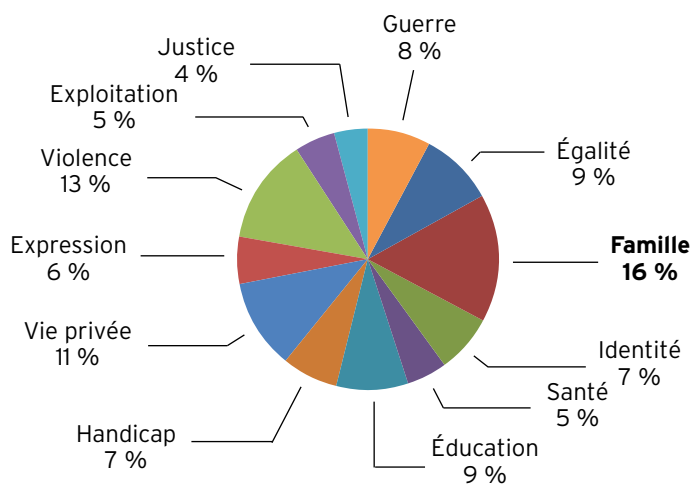
14 706 enfants sensibilisés



Yvelines (78)

20 jeunes ambassadeurs de 2007 à 2016

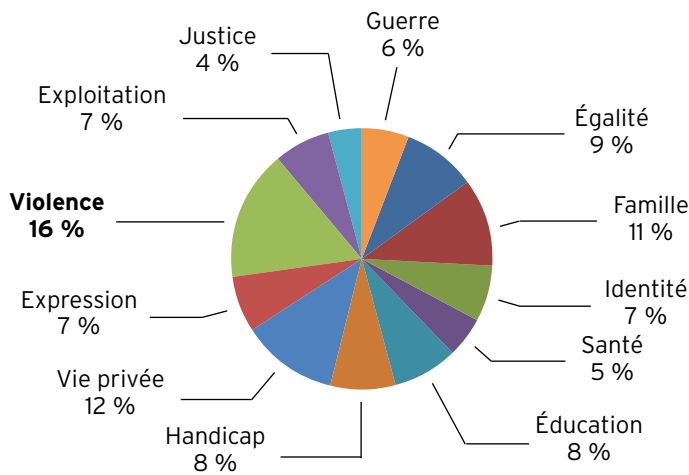
14 193 enfants sensibilisés



Essonne (91)

18 jeunes ambassadeurs de 2008 à 2016

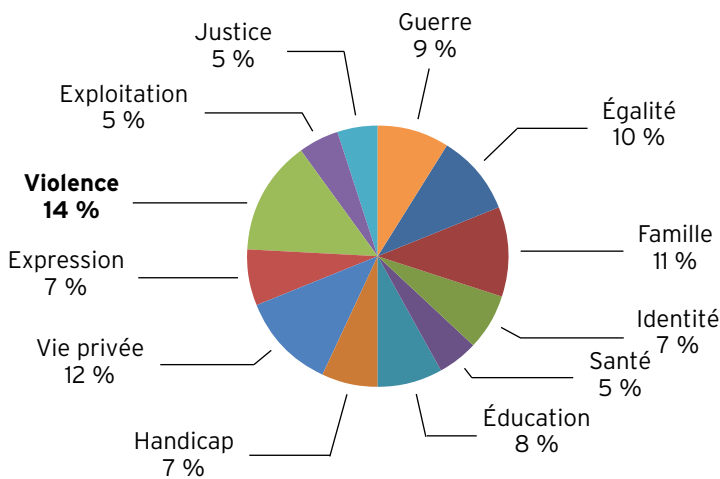
13 922 enfants sensibilisés



Hauts-de-Seine (92)

20 jeunes ambassadeurs de 2007 à 2016

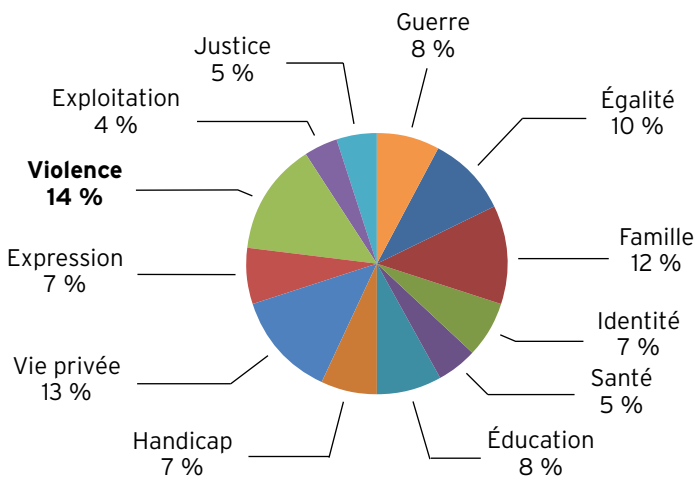
14 976 enfants sensibilisés



Seine-Saint-Denis (93)

22 jeunes ambassadeurs de 2007 à 2016

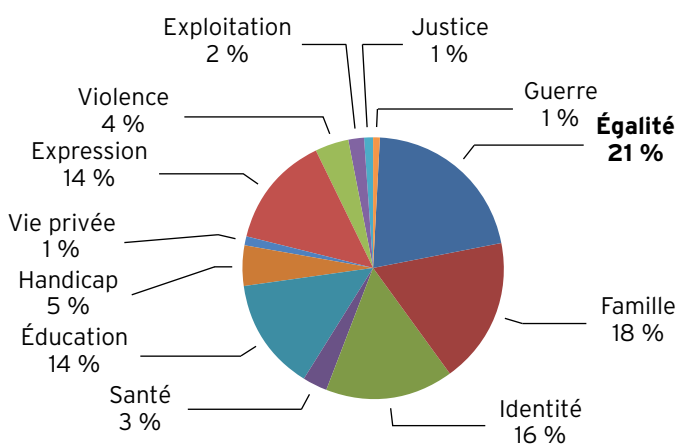
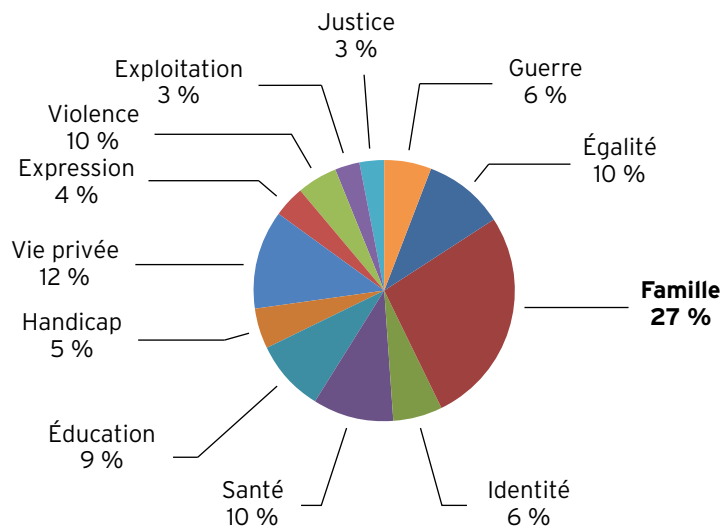
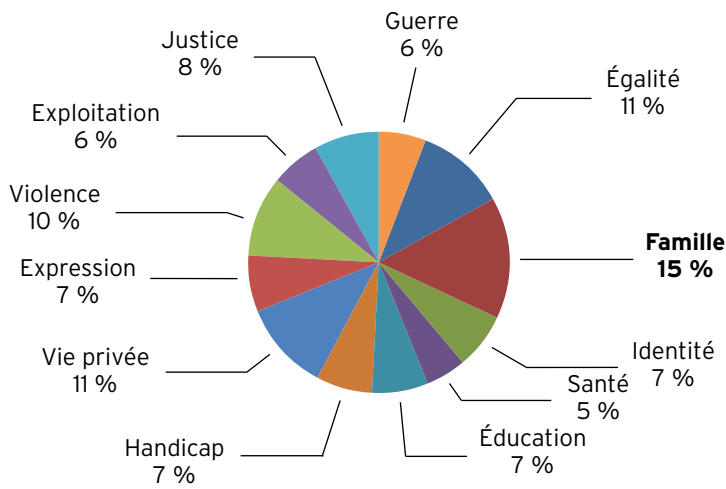
14 136 enfants sensibilisés



Val-de-Marne (94)

20 jeunes ambassadeurs de 2007 à 2016

13 434 enfants sensibilisés



Remerciements

C'est avec une profonde reconnaissance qu'à l'occasion des dix ans du programme JADE, nous tenons à adresser nos remerciements les plus sincères pour leur soutien, leur disponibilité et leur confiance à tous les formateurs qui participent à la formation initiale des jeunes ambassadeurs, aux formations continues et aux nombreuses formations locales organisées sur l'ensemble du territoire français.

Nous voulons aussi remercier nos partenaires fidèles : les conseils régionaux des Pays de la Loire, de La Réunion et de la région Rhône-Alpes, les conseils départementaux du Bas-Rhin, de l'Isère, du Rhône de la métropole Lyon, de la Côte-d'Or ; et les services jeunesse des villes d'Issy-les-Moulineaux, d'Asnières-sur-Seine, de Conflans-Sainte-Honorine, de Villepinte, de Villejuif, de Courbevoie et de Joinville-le-Pont qui associent les jeunes ambassadeurs à leurs actions de promotion.

Nous adressons également nos très sincères remerciements aux académies et rectorats de Créteil, Paris, Versailles, Grenoble, Lyon, Dijon, Nantes, la Sarthe, La Réunion et Strasbourg ainsi qu'aux très nombreux établissements scolaires et très nombreuses structures, organismes et associations pour leur accueil et leur confiance.

L'investissement de toute l'équipe de la Direction du réseau territorial et tous les délégués tuteurs des jeunes ambassadeurs ont fait que le programme JADE perdure, s'améliore et se développe.

Enfin ce rapport veut rendre hommage et remercier tous les jeunes ambassadeurs qui depuis dix ans ont fait vivre ce programme. Nous espérons qu'ils en gardent un souvenir marquant et heureux de cette année pas comme les autres.



Aidez

S'aider les uns les autres

2^e partie

BILAN ANNUEL 2015-2016
DU PROGRAMME JEUNES
AMBASSADEURS
DES DROITS AUPRÈS
DES ENFANTS / POUR
L'ÉGALITÉ (JADE)



Côte
d'Azur





Geneviève Avenard,
Défenseure des enfants,
adjointe du Défenseur
des droits

Édito

10^e promotion !

Pour la 10^e année consécutive en effet les 66 Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants/pour l'Égalité (JADE) ont mobilisé leur talent et leur énergie à sensibiliser les enfants à leurs droits fondamentaux. Je leur en suis extrêmement reconnaissante.

En métropole comme dans les outre-mer, ils ont sensibilisé plus de 39 000 jeunes dans des écoles, collèges, lycées, centres de formation des apprentis, accueils de loisirs, foyers de protection de l'enfance, associations d'aide aux mineurs isolés, hôpitaux, structures spécialisées pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap, ainsi qu'au cours d'événements grand-public. Ces établissements saluent chaque année la pertinence et la qualité de l'action des JADE. Une preuve ? Ils demandent toujours plus nombreux à renouveler l'expérience comme pour l'année scolaire 2016-2017.

Ce programme existe depuis dix ans parce qu'il repose sur un authentique et vaste partenariat avec les conseils régionaux des Pays de la Loire, de Rhône-Alpes-Auvergne et de La Réunion, les conseils départementaux du Bas-Rhin, de l'Isère, de la Côte-d'Or – avec qui j'ai la joie de travailler pour la première fois sur la mission JADE – et de la métropole Grand-Lyon, les rectorats et vice-rectorats des académies de Créteil, de Paris, de Versailles, de Grenoble, de Strasbourg, de Dijon, de Nantes, de Lyon, de Mayotte et de La Réunion, les associations porteuses du service civique – Unis-Cité et Concordia, ainsi que les CEMEA –, les villes d'Issy-les-Moulineaux, d'Asnières-sur-Seine, de Conflans-Sainte-Honorine, de Villepinte et de Courbevoie, sans oublier tous les établissements qui reçoivent chaque année les jeunes ambassadeurs pour des formations ou des interventions.

Ces jeunes volontaires du service civique y trouvent pleinement leur compte. Ils bénéficient d'une formation sans équivalent. Ils ont ainsi suivi à ma demande, cette année, de nouveaux modules adaptés à l'évolution sociétale, orientés sur la violence non-verbale, l'écoute active et la laïcité, pour parfaire la manière dont ils s'adressent aux enfants et inciter ces derniers à la prise de parole. C'est pourquoi je veux remercier les nombreux professionnels extérieurs à l'institution ainsi que les agents du Défenseur des droits qui contribuent activement à cette formation, comme l'équipe du département du réseau territorial et les délégués tuteurs qui soutient et développe sans relâche le programme JADE.

Le Défenseur des droits y trouve également son compte. Le programme JADE occupe en effet une place essentielle dans notre institution, comme en témoigne la convention signée en janvier 2016 avec l'Éducation nationale qui pérennise son action en milieu scolaire. Les JADE sont par ailleurs partie prenante du projet d'Éducation au droit voulu par le Défenseur des droits, ainsi les animations qu'ils réalisent à l'attention des jeunes et enfants pourront bénéficier à l'ensemble des professionnels du secteur dès la rentrée prochaine.

Aussi est-ce avec confiance que je souhaite au programme JADE un bon anniversaire et une heureuse croissance dans les prochaines années.

I. OBJECTIFS RÉALISÉS EN 2015/2016

Le programme JADE répond à des objectifs généraux que nous avons rappelé dans le bilan des dix ans (Cf. Première partie : Bilan 10 ans du programme JADE)

L'année 2015/2016 marque la 10^e promotion du programme JADE et se caractérise par plusieurs axes de développement et d'amélioration du programme :

- Augmentation du nombre de JADE **(de 48 en 2014/2015 à 66 en 2015/2016 soit une augmentation de près de 40 %)** :
 - installation du programme JADE relatif aux droits des enfants dans le département de la Côte-d'Or ;
 - développement du programme JADE relatif à la lutte contre les discriminations auprès des lycéens et apprentis dans le département de la Sarthe avec la région Pays de la Loire ;
 - mise en place du programme JADE relatif à la lutte contre les discriminations auprès des collégiens et apprentis dans le département du Bas-Rhin avec le conseil départemental du Bas-Rhin ;
 - ouverture du programme JADE relatif à la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité dans les départements de Mayotte et de La Réunion ;
- Accroissement du nombre de jeunes sensibilisés, particulièrement les collégiens et les jeunes en structures de loisirs et en apprentissage ;
- Enrichissement, amélioration de la formation initiale au Défenseur des droits pour le programme JADE égalité et le programme JADE enfant ;
- Consolidation de la formation locale pour le programme JADE égalité ;
- Perfectionnement de la formation des JADE aux publics spécialisés et augmentation du nombre de jeunes en difficulté scolaire sensibilisés ;
- Participation des jeunes ambassadeurs au projet de l'institution du Défenseur des droits « Éducation aux droits » : recensement des attentes des jeunes, expertise en animation, évaluation des outils de l'espace pédagogique...

Les axes de développement pour l'année 2016-2017 :

- installation du programme JADE sur les droits de l'enfant sur un nouveau département : le Loiret avec le conseil départemental du Loiret et Unis-Cité ;
- extension géographique du programme JADE en Guyane avec le conseil départemental de Guyane et les CEMEA ;
- numérisation des animations JADE sur l'espace pédagogique du Défenseur des droits comme outils de formation pour les professionnels.

II. DONNÉES GÉNÉRALES

A. LA 10^e PROMOTION DE JEUNES AMBASSADEURS

La 10^e promotion JADE est la plus nombreuse depuis l'origine du programme en 2007. En effet, cette année 66 jeunes ambassadeurs ont participé au programme JADE.

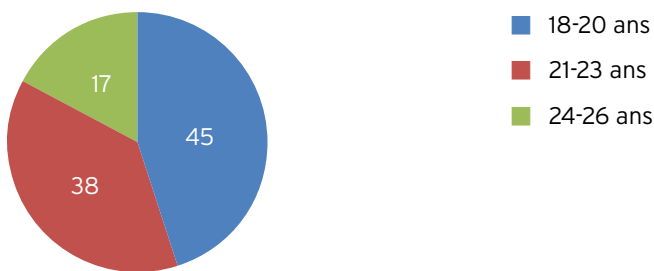
Parmi les 66 jeunes ambassadeurs, 46 sont des filles et 20 sont des garçons. Même si on constate toujours une grande majorité de filles qui s'engagent dans la mission JADE, les garçons représentaient l'an dernier 22 % de l'effectif et aujourd'hui près de 31 %.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des jeunes ambassadeurs par tranches d'âge, niveau d'études et projets professionnels.

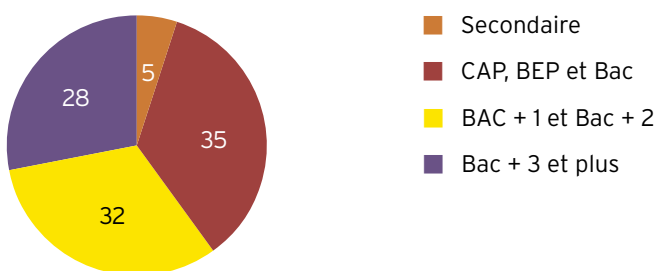


Les JADE Droits de l'enfant autour de Mme Geneviève AVENARD, Défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des droits au siège du Défenseur des droits, rue Saint-Florentin. 10^e promotion (2015/2016).

RÉPARTITION DES JADES PAR TRANCHES D'ÂGE



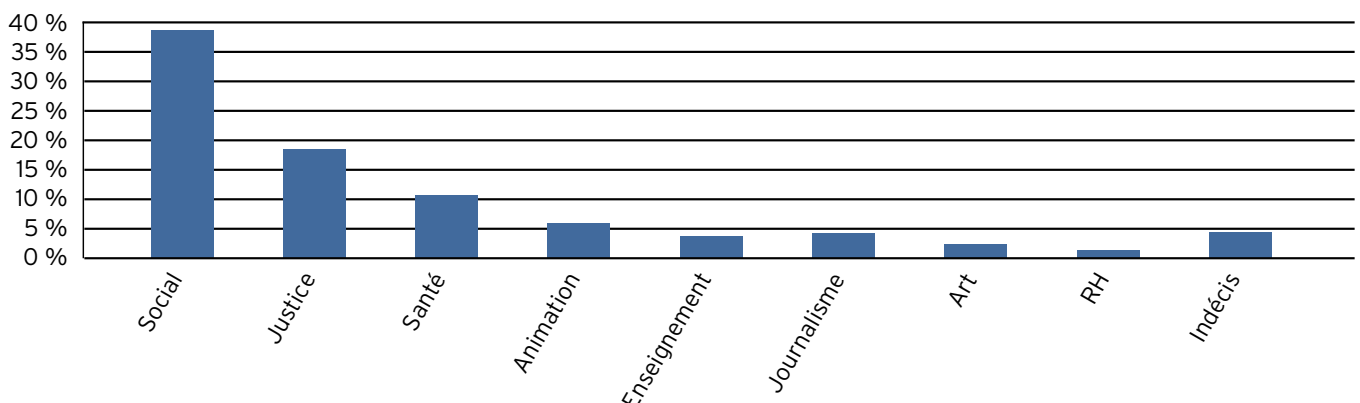
RÉPARTITION DES JADE PAR NIVEAU D'ÉTUDES



La dimension sociale de la mission JADE attire naturellement des volontaires qui souhaitent ensuite travailler dans le domaine social. La mission JADE est une excellente préparation aux concours d'entrée dans les écoles de formation des travailleurs sociaux, notamment pour devenir éducateur spécialisé. Cette année de nombreux jeunes ambassadeurs ont préparé les concours d'entrée.

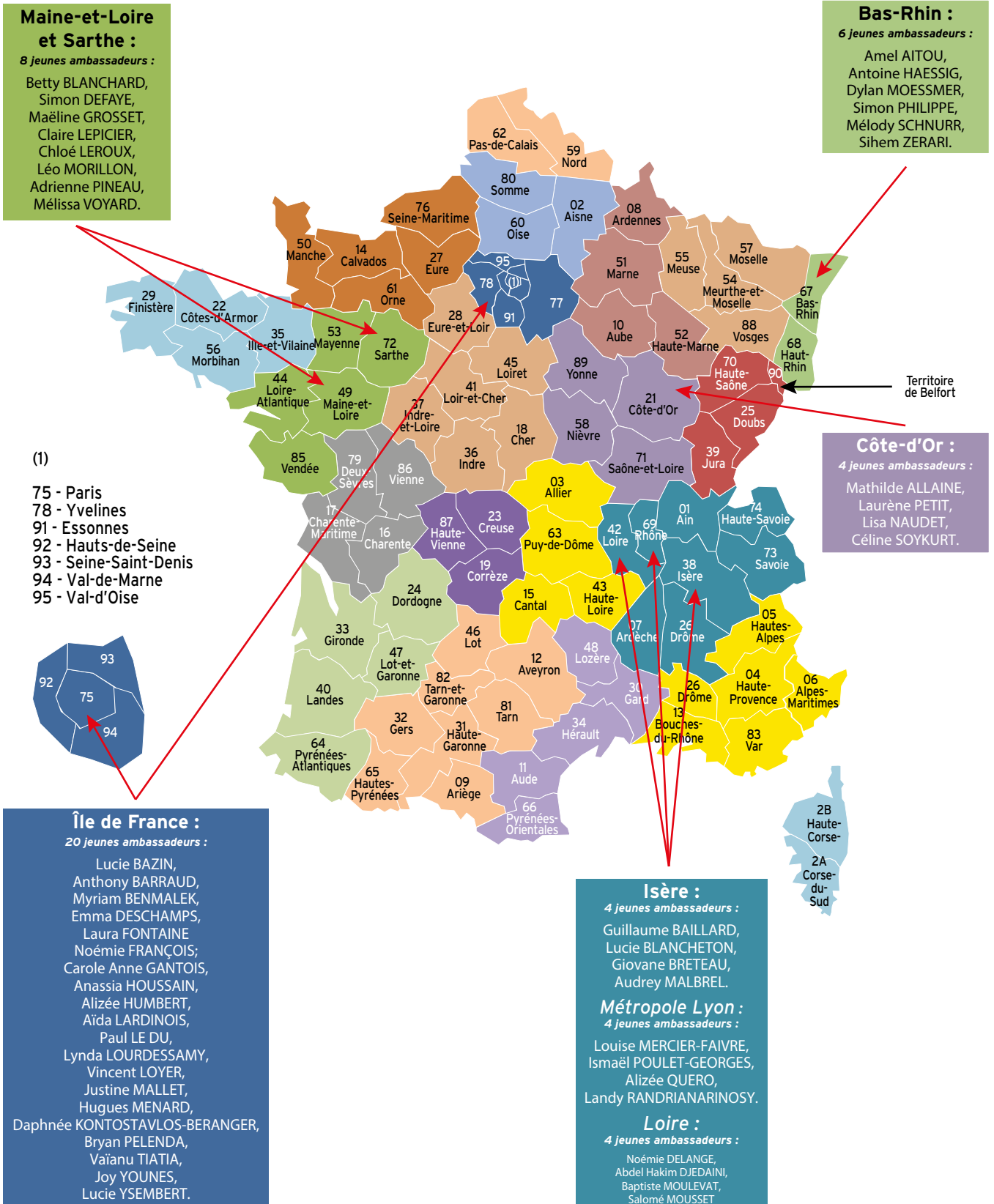
Les métiers du droit sont également prisés par les jeunes ambassadeurs dont certains sont juristes de formation.

RÉPARTITION DES JADE PAR PROJETS PROFESSIONNELS



B. PRÉSENCE TERRITORIALE DES JADE EN 2015-2016

Les jeunes ambassadeurs en Métropole



Les jeunes ambassadeurs à La Réunion



10 jeunes ambassadeurs répartis sur les zones nord, est, sud et ouest Sylvia FLORINCOURT, Maëva JANAC, Emmanuel LAMBERT, Angélique LEBRETON, Emeline LEPELIER, Wendy LINDOR Christophe PAVAYE, Loïck PAYET, Marjorie PAYET, Anne-Cécile ROCHELAND

Les jeunes ambassadeurs à Mayotte



6 jeunes ambassadeurs à Mayotte. Kadri AHAMADI, Roukia DAOUD, Halima EMBDI ABDU, Nassimati SOUFIANI, Cibet TIFFAY, Mohamadi YSSOUFA

C. RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL DES INTERVENTIONS¹

Lieu	Nombre de structures visitées	Nombre de jeunes sensibilisés
Lycées	25	3 663
Collèges	140	20 718
CFA/MFR	35	4 144
Structures de loisirs	69	3 076
Structures spécialisées	39	1 046
Écoles primaires	11	1 881
Évènements grand public	58	4 511
Total	377 structures	39 039 jeunes sensibilisés

1. Les lieux d'interventions

Les jeunes ambassadeurs de la 10^e promotion sont allés dans des lieux très variés pour rencontrer les enfants et les jeunes dans le cadre de leur mission de promotion des droits. Ils ont rencontré plus de **39 000 enfants et jeunes contre 32 340 en 2014/2015**.

a) Les établissements scolaires

Les établissements scolaires ont été le principal lieu d'intervention des jeunes ambassadeurs. Au 1^{er} mai 2016, les jeunes ambassadeurs étaient intervenus auprès de 30 406 élèves répartis dans 140 collèges, 25 lycées, 35 CFA et 11 écoles primaires sur les territoires où le programme JADE est déployé. Sur les 140 collèges inscrits cette année, 75 étaient inscrits l'année précédente.

Grâce au développement du programme JADE cette année, le nombre de collèges inscrits a nettement augmenté. De même les JADE sont allés dans **deux fois plus de structures de loisirs et le nombre de jeunes apprentis sensibilisés a triplé**. Le Défenseur des droits a souhaité en effet mettre l'accent sur la formation des jeunes proches de l'entrée dans le monde du travail.

Les jeunes ambassadeurs, formés à s'adapter à des publics en difficulté scolaire interviennent de plus en

plus auprès de ces publics. Ils sont intervenus dans 53 classes spécialisées (soit deux fois plus que l'an dernier) dont 35 sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), 11 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), et 7 classes d'accueil pour élèves non francophones (CLA).

b) Les accueils de loisirs

Pendant les périodes des vacances scolaires, d'automne, d'hiver et de printemps, les jeunes ambassadeurs sont intervenus auprès des enfants en accueils de loisirs et en centres sociaux. Ces interventions se sont déroulées généralement toute une semaine au sein de la structure d'accueil. Cette année, plusieurs projets inter-centres ont été mis en place.



À Asnières, pendant les vacances d'hiver et de printemps deux projets ont été organisés avec les jeunes ambassadeurs et tous les accueils de loisirs de la ville.

¹ Pour le détail par territoire : Cf. Annexe 1 – Bilan annuel 2015/2016 : fiches département.



Au mois de février, Justine, Aïda, Anassia, Emma, Myriam, et Vaïanu ont donné une mission aux enfants : récupérer quatre droits disparus au « Pays des Droits » ! Grâce à une potion magique et un oracle qui leur faisait une introduction sur les Droits de l'enfant, les enfants se sont rendus aux pays des droits où ils ont réalisé un parcours : À bord du bateau pirate ! (droit à l'égalité), la tribu du savoir et des loisirs (droit à l'éducation et aux loisirs), la forêt des sens perdus (animation sur le thème du handicap), SOS des 7 nains en détresse (animation sur le droit à la santé) et le Manoir aux mille histoires (droit de vivre en famille), afin de récupérer des clés qui permettaient d'ouvrir le coffre contenant les droits manquants.

c) Les interventions spécialisées

Dès le mois d'avril 2016, les jeunes ambassadeurs ont commencé leurs interventions spécialisées auprès des jeunes à l'hôpital, en situation de handicap, de mineurs non-accompagnés ainsi que de jeunes placés sous protection administrative ou judiciaire de la jeunesse.

39 structures spécialisées ont pu bénéficier des interventions des JADE qui sont allés au plus près des jeunes afin de les informer sur leurs droits.

À Strasbourg, Sihem, Amel, Antoine et Dylan vont intervenir auprès des jeunes du centre éducatif fermé de Saverne, ils ont décidé d'aborder avec eux le droit de s'exprimer et d'être entendu. Les jeunes ambassadeurs vont donc organiser un atelier d'écriture et d'échanges. Les jeunes pourront écrire des poèmes, des textes de rap ou du slam sur des sujets directement liés au droit à l'expression. L'objectif de cette animation est de mettre les jeunes en situation de création et de les inviter à s'exprimer tout en leur rappelant que ce droit a aussi des limites. Les JADE laisseront ce support aux jeunes afin qu'il soit complété tout au long de l'année.

d) Les évènements annexes²

Tout au long de l'année, les jeunes ambassadeurs ont été invités à participer à des **évènements grand public** autour des droits de l'enfant et de la promotion de l'égalité, auprès des villes, des collectivités, des associations et des établissements scolaires.

Chaque année, lors des manifestations du **20 novembre, -date anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant** – plusieurs partenaires, notamment les services de la jeunesse des villes ainsi que des associations, sollicitent les jeunes ambassadeurs pour intervenir lors d'évènements grand-public. Toutefois, cette année, à la suite des attentats de Paris, des autorités ont pris la décision de reporter ou d'annuler les manifestations autour du 20 novembre.

En 2015-2016, la réforme des rythmes scolaires a eu pour effet d'organiser de nombreux temps d'animation périscolaires dans lesquels les jeunes ambassadeurs ont pu s'inscrire pour proposer des animations.

² Cf. Annexe 2 : liste des évènements annexes des JADE 2015/2016.



« Sauvetage des droits de l'Enfant en Seine-Saint-Denis » : Il n'y a pas d'âge pour connaître ses droits ! Les 8 et 16 février 2016, une centaine d'enfants âgés de 6 à 9 ans étaient présents afin de rencontrer Vincent, Lucie, Paul et Noémie (JADE) sur les temps d'accueil périscolaire des écoles Paul-Langevin et Louis-Pasteur de Villepinte en Seine-Saint-Denis. À l'occasion d'un « Fort Boyard » quelque peu revisité, ces défenseurs des droits en herbe avaient à cœur de remplir la mission qui leur était fatalement assignée : libérer les droits de l'enfant. Et ils y sont parvenus haut la main !

Il est 15 heures sur l'horloge, l'évènement peut commencer. Répartis en cinq équipes, les enfants doivent se rendre sur autant de stands afin de relever plusieurs défis et rassembler les indices mettant sur la piste d'un mot de passe. Mot de passe synonyme d'accès à l'ordinateur central des Virus, tenant en otage les droits des enfants ! D'ailleurs, pour le rôle-titre de « grands méchants », ce sont les JADE qui s'y collent, fossoyeurs de droits d'un instant. Du parcours d'obstacle à la Bataille Navale, en passant par le Memory ou encore Le Question pour un Champion, chaque atelier revisite les douze droits fondamentaux issus de la Convention internationale des Droits de l'enfant. « Concilier le fond et la forme, pour susciter à la fois l'engagement et l'amusement. Voilà tout l'enjeu ! » précise Leslie DELAU, coordinatrice du programme JADE, venue assister à cet évènement exceptionnel.

Au terme des soixante minutes de jeu, les enfants décrypteront finalement le mot de passe, triomphant ainsi des Virus et libérant par la même occasion, les droits qui leur avaient été dérobés. Un « Hourra ! » collectif retentit dans la salle, et c'est dans un tonnerre d'applaudissement que les enfants reçoivent leurs récompenses. En définitive, les fiertés peuvent se lire sur les visages, laissant transparaître ce sentiment heureux du devoir accompli. Oui, aujourd'hui, ils se seront amusés, mais surtout, ils auront appris ».



2. Les indicateurs qualitatifs des interventions

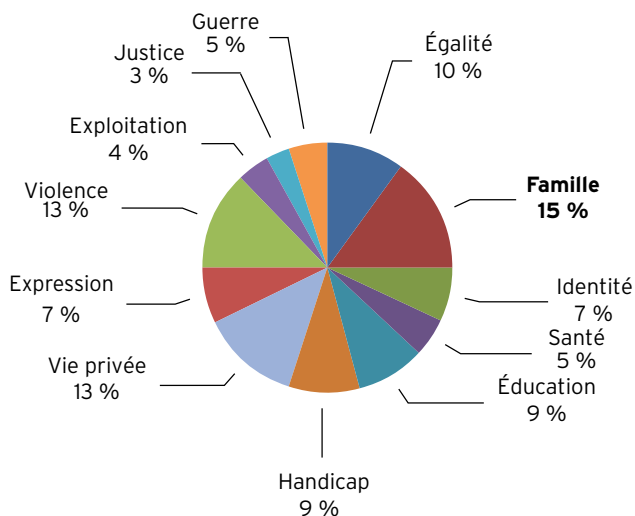
a) L'évaluation qualitative par les enfants et les jeunes

À la fin de chacune de leurs interventions dans les établissements scolaires, les jeunes ambassadeurs ont distribué à chaque élève un questionnaire de satisfaction afin que celui-ci puisse donner son appréciation de l'intervention.

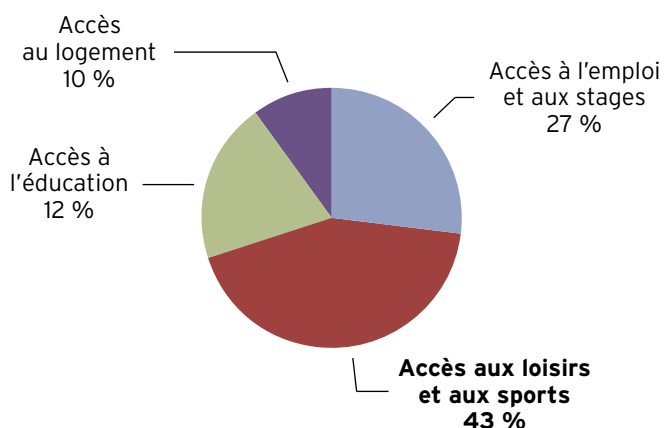
En 2015/2016 le taux de satisfaction global des enfants à la suite des interventions JADE est de **89 % pour la première intervention** en classe sous forme de diaporama et de **92 % pour la seconde intervention** en classe sous la forme d'un jeu qui vise à approfondir un thème particulier choisi par les enfants. Comme l'an dernier, les thèmes que les enfants ont le plus souhaité approfondir lors de la seconde intervention sont : **le droit de vivre en famille (15 %)** suivi du **droit à la vie privée (13 %)**.

Pour les jeunes ambassadeurs des droits pour l'égalité, le domaine choisi en majorité par les jeunes est la discrimination dans **l'accès aux loisirs et aux sports (43 %)**. Notons que si nous distinguons les lycéens des établissements généraux, **des apprentis dans les lycées professionnels et centres d'apprentissage, le domaine de l'emploi et des stages est plébiscité pour ces derniers, soit 41 %**.

THÉMATIQUES CHOISIES AU NIVEAU NATIONAL PAR LES ENFANTS POUR L'ANNÉE 2015/2016

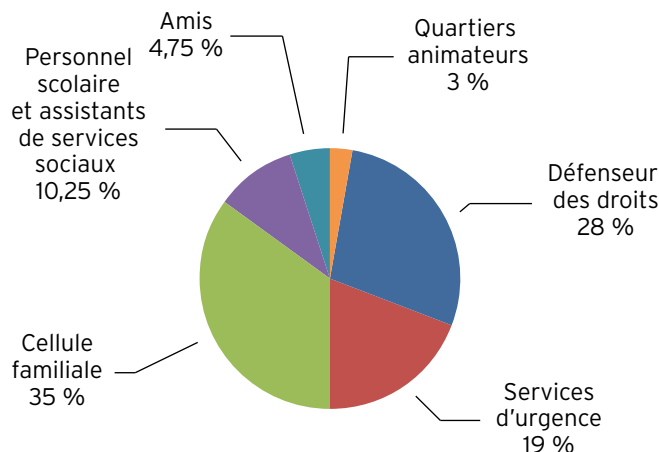


DOMAINES CHOISIS PAR LES JEUNES AU NIVEAU NATIONAL POUR L'ANNÉE 2015/2016



Le questionnaire distribué à tous les élèves rencontrés, permet également d'évaluer le nombre de jeunes qui à la suite de l'intervention JADE identifient le Défenseur des droits comme un acteur pouvant apporter une solution en cas de difficulté, soit 28 %. Cette année, la cellule familiale est le plus souvent cité par les enfants/les jeunes, ce qui montre que les membres de leur famille demeurent leurs meilleurs confidents en cas de difficulté.

TAUX DES INSTITUTIONS ET SERVICES CITÉS AU NIVEAU NATIONAL PAR LES JEUNES / ENFANTS EN CAS DE DIFFICULTÉ



b) L'évaluation qualitative par le personnel éducatif

Afin de permettre aux jeunes ambassadeurs et aux coordinateurs nationaux du Défenseur des droits d'avoir un retour critique des interventions dans les établissements scolaires et les accueils de loisirs, **un questionnaire de satisfaction** est envoyé à l'équipe de direction de tous les établissements rencontrés.

Les professeurs, et les animateurs peuvent ainsi remplir le questionnaire et donner leur appréciation de l'intervention des jeunes ambassadeurs.

À ce jour, le Défenseur des droits a reçu **115 questionnaires de satisfaction**.

ÉVALUATION QUALITATIVE DU PROGRAMME PAR LES STRUCTURES SCOLAIRES ET DE LOISIRS (SUR LES 115 QUESTIONNAIRES REÇUS)

Indicateurs	Valeur en pourcentage
Taux de satisfaction des établissements scolaires	97
Taux de demande de renouvellement des interventions	97
Taux de connaissance du Défenseur des droits avant les interventions JADE	69
Taux d'établissements qui ont intégré les interventions JADE dans un projet éducatif préexistant	56



Léo et Betty, JADE égalité sur la région Pays de la Loire en intervention en classe de seconde sanitaire et sociale à la MFR de Coulans-sur-Gée.

Les enseignants et les animateurs ont accueilli très favorablement les jeunes ambassadeurs considérant que le sujet abordé est très important pour les élèves (97 % de satisfaction parmi les questionnaires reçus). En outre la réputation du programme JADE est acquise dans la majorité des établissements,

et le personnel éducatif valorise le dynamisme des jeunes ambassadeurs, leurs sens de la pédagogie, leur motivation et la pertinence des supports utilisés. Ils souhaitent d'ailleurs tous, à l'exception d'un établissement, reconduire les interventions des JADE l'an prochain (97 %). Le taux très élevé de demande de renouvellement des interventions montre que les JADE arrivent à fidéliser de nombreuses structures qui font confiance au programme JADE.

Avec l'évolution de la réforme de l'enseignement par l'Éducation nationale, les établissements intègrent davantage les interventions JADE dans le cadre du programme de l'enseignement moral et civique ou au sein d'un projet préexistant au sein de l'établissement : 56 % contre 37 % l'an dernier.

Chaque année les JADE font connaître l'Institution du Défenseur des droits non seulement aux jeunes rencontrés, mais favorisent également la notoriété de l'Institution auprès des professionnels qui encadrent les jeunes. Par son développement cette année le programme JADE compte davantage d'établissements qui ne connaissaient pas le dispositif auparavant. Ainsi **31 % des établissements ont découvert le Défenseur des droits grâce aux interventions des JADE.**

III. FORMATION 2015/2016 DES JADE

A. FORMATION INITIALE

Le programme JADE ayant deux volets – promotion des droits de l'enfant et promotion de l'égalité/lutte contre les discriminations – deux formations distinctes sont organisées³. Cette année, un effort d'uniformisation a été réalisé par la coordination nationale pour l'organisation de ces deux formations (à savoir auprès des cinquante JADE en métropole, des dix JADE à La Réunion et des six JADE à Mayotte).

Un tronc commun a donc été établi pour tous les jeunes ambassadeurs. Il s'agit :

- de la découverte et de la connaissance du Défenseur des droits ;
- d'ateliers de cohésion, présentation et organisation de la mission JADE.

En outre, cette année les modules ci-dessous ont été ajoutés à la formation initiale de tous les jeunes ambassadeurs :

- l'écoute active et la communication non-violente ;
- la laïcité ;
- les mécanismes conduisant au racisme, aux discriminations et aux génocides.

Le Défenseur des droits, et le département du réseau territorial ont réuni **42 formateurs agents de l'institution et 18 partenaires extérieurs** (la majorité étant déjà intervenue les années précédentes) qui ont accepté de consacrer du temps en participant à la formation JADE. Grâce à eux la formation 2015-2016 a été d'une grande qualité, et permet aux volontaires de se sentir prêts à être ambassadeurs de l'institution du Défenseur des droits et à donner aux enfants/jeunes accès à leurs droits.



Le binôme Laurène et Lisa, JADE en Côte d'Or en formation initiale à Paris au Défenseur des droits.

Des délégués du Défenseur des droits acceptent également de partager leur expertise lors de la formation initiale des JADE, comme cette année, Mme Chantal LEPVRIER, ancienne professeure de Lettre moderne, principale de collège, administrateur territorial et directrice générale des services de la communauté d'agglomération de l'Eure qui a présenté de manière complète et vivante le fonctionnement des services de l'Éducation nationale et le fonctionnement d'un conseil départemental, indispensables à la mission des JADE.



Venue du Liban, Mme Johanna Hawari, directrice du centre professionnel de médiation de l'Université Saint-Joseph a formé les jeunes ambassadeurs à l'écoute active et la communication non violente afin de les préparer à la posture à adopter devant les enfants/les jeunes. Cette formation s'est avérée être une expérience marquante pour les jeunes ambassadeurs, qui pendant près de 4 heures ont fait de nombreux ateliers les invitant à jouer différents rôles et à dénouer des situations tendues.

³ Cf. Annexe 4 : Programmes de la formation initiale JADE 2015/2016.

B. FORMATION CONTINUE

Les journées nationales à Paris organisées par le Défenseur des droits concernent les 50 JADE de l'Hexagone. Ces journées visent à approfondir certains thèmes et sont l'occasion pour les jeunes ambassadeurs d'échanger sur leurs pratiques depuis le début de la mission.

Lors de ces rassemblements, les adjoints du Défenseur des droits Mme Geneviève AVENARD, Défenseuse des enfants et M. Patrick GOHET, adjoint en charge de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité, souhaitent toujours avoir un temps d'échange avec les jeunes ambassadeurs.

Des ateliers d'échanges de pratiques et de cohésion d'équipe sont organisés par la coordination nationale à chaque rassemblement afin d'identifier les difficultés rencontrées en début de mission et de trouver des solutions en groupe. D'autres ateliers permettent de préparer les interventions spécialisées.

Les premières rencontres nationales ont eu lieu le 18 et le 19 janvier 2016 pour l'ensemble des JADE : *après les premiers pas sur le terrain*.

Thèmes abordés :

- **discrimination et égalité en France** - Regards sur l'orientation sexuelle, les stéréotypes de genre et l'homophobie en France ;
- **la justice pénale des mineurs** avec Maître ATTIAS ;
- **échanges de pratique entre JADE** sous forme d'atelier ;
- présentation des **outils pédagogiques du service de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits** ;
- **rencontre avec des professionnels du Défenseur des droits** ;
- **analyse de la pratique du recueil des confidences d'un enfant**.

Les secondes journées nationales ont eu lieu le 14, le 15 et le 16 mars pour les jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants : *intervention auprès de publics spécialisés*.

Thèmes abordés :

- **la thématique des mineurs non-accompagnés** : table ronde animée par Mme Nathalie LEQUEUX, coordinatrice du pôle Défense des enfants, en présence des associations Hors la Rue, de la Croix-Rouge française et de M. Sevan MINASSAN, pédopsychiatre ;
- **la justice pénale des mineurs** : M. Dominique PHAURE, chef du bureau de l'action éducative, de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- **le thème du handicap mental et sensoriel** : visite de l'Institut national des jeunes aveugles (INJA) grâce à M. Michel TEISSIER, délégué de Paris, formation sur la maladie mentale et le handicap mental par Mme Marie Odile MARCHAL, déléguée sur le Val-de-Marne ;
- **les enfants hospitalisés** : intervention de l'association SPARADRAP ;
- rencontre avec **le Secours populaire français** et présentation du mouvement « Copain du monde ».

“

Comme à chaque fois, les journées nationales furent bien remplies avec des formations très riches et des intervenants de grande qualité.

J'ai particulièrement apprécié la possibilité que l'on nous a offerte de visiter l'INJA, très beau lieu. C'était très intéressant de découvrir cet endroit pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les jeunes aveugles mais aussi pour se rendre compte de tout ce qui est mis en place pour eux pour les aider à s'autonomiser afin qu'une fois devenus adultes, ils puissent vivre en société de manière la plus indépendante possible. Nous avons eu la chance de pouvoir assister à un « mini concert » de pianos joué par des jeunes aveugles, c'était bien sûr très touchant mais surtout très impressionnant de les voir et de les entendre si bien jouer malgré leur handicap. Enfin, j'ai été surprise et attendrie par l'entraide et la solidarité qui semblent régner entre ces jeunes.

”

Emma, JADE 10^e promotion

C. FORMATIONS LOCALES

JADE égalité

La formation locale concerne en premier lieu les JADE égalité qui complètent ainsi leur formation initiale, proposée par le Défenseur des droits, par des rencontres de professionnels organisées localement. Ce fut le cas dans les régions Île-de-France, Pays de la Loire et Rhône-Alpes avec l'aide des délégués tuteurs.

Les formations locales de la région Rhône-Alpes :

- une rencontre avec le secours catholique ;
- une rencontre avec la ligue des droits de l'Homme ;
- une présentation du centre communal d'action sociale de Mably ;
- une présentation du conseil départemental d'accès aux droits de Saint-Étienne ;
- une présentation du programme d'enseignement moral et civique en classe de seconde.

Les formations locales de la région Pays de la Loire :

- une présentation du rectorat ;
- une présentation de la maison de l'avocat, et de la maison de justice et du droit de la ville d'Angers ;
- une rencontre avec une association LGBT ;
- une rencontre avec la Mission diversité de la ville d'Angers ;
- une rencontre avec le centre d'information sur le droit des femmes et des familles ;

- la visite de l'hôtel de région ;
- la visite de l'exposition « Zoo humain » en Sarthe.

Les formations locales de la région Île-de-France :

- formation par la déléguée politique de la ville du Défenseur des droits en Plaine-Commune (93) ;
- rencontre avec l'APSV (association prévention site de la Villette) – Plan de lutte contre les discriminations ;
- présentation du PAD (point d'accès aux droits) du 13^e arrondissement de Paris ;
- présentation de la maison de justice et du droit d'Argenteuil ;
- présentation de l'Observatoire des violences faites aux femmes.

“

Nous avons bénéficié toute l'année de formations aussi intéressantes que diversifiées, ce qui nous a permis d'être de plus en plus à l'aise dans notre travail quotidien !

”

Baptiste, Hakim, Salomé
et Noémie, JADE égalité,
10^e promotion



M. Patrick ROGER, délégué tuteur d'Emma, Bryan, Anthony et Lynda, a pu, – grâce à son expérience dans la formation et l'enseignement – préparer les jeunes ambassadeurs à intervenir auprès des publics lycéens de certains établissements difficiles. Il a également proposé une formation complète à la maison de justice et du droit à Argenteuil (MJD où il tient une permanence en tant que délégué du Défenseur des droits). Les JADE ont été accueillies par Mme Fatima BACHIRM, greffière et responsable de la MJD et ont eu l'opportunité d'assister à des audiences de la déléguée du Procureur, Mme RIMOND.



Les JADE IDF ont l'opportunité d'être accueillis dans les locaux de la brigade de protection des mineurs de Paris. Ci-contre, M. Wilfrid FREMOND leur présente la salle d'audition des mineurs.

Les JADE droits de l'enfant :

Par ailleurs, comme chaque année, les JADE Droits de l'enfant de la 10^e promotion ont pu bénéficier des formations locales suivantes sur chacun de leurs départements :

- une présentation des dispositifs SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) ;

- une présentation du service social scolaire avec un point sur le harcèlement ;
- une rencontre avec des acteurs de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- une présentation de la brigade de protection des familles ou brigade des mineurs ;
- une présentation du service de protection de l'enfance du département ainsi que du dispositif mis en place pour la prévention de la radicalisation.

En plus de ces formations obligatoires, d'autres formations ont été proposées dans le cadre des interventions spécialisées, par des délégués tuteurs et la coordination nationale. À titre d'exemples, les jeunes ambassadeurs ont pu assister à des procès reconstitués, visiter une maison d'adoption en Seine-Saint-Denis, rencontrer l'association « Le Rire médecin » à Paris, ou encore visiter une maison d'arrêt et son quartier pour mineurs à Strasbourg.

IV. LES PAROLES INQUIÉTANTES EN 2015/2016

78 paroles inquiétantes ont fait l'objet de la rédaction d'une fiche durant l'année par les jeunes ambassadeurs dont soixante-cinq ont été transmises au pôle Défense des enfants et treize traitées localement par les délégués tuteurs JADE.

Le classement présenté dans le tableau ci-contre a été réalisé à partir des confidences et des propos des enfants. Même si la maltraitance est toujours la première raison pour laquelle un enfant s'est

confié, de plus en plus d'enfants chaque année témoignent qu'ils ont été ou sont encore victimes de harcèlement. Les délégués tuteurs ont traité une majorité de situations où il était question de vérifier auprès des services sociaux scolaires si des situations de harcèlement à l'école duraient encore pour certains enfants.

Huit enfants expriment le fait de témoigner pour un autre enfant.

NOMBRE ET MOTIFS DES PAROLES INQUIÉTANTES RECUEILLIES PAR LES JEUNES AMBASSADEURS

Motif des procédures	Nombre	Pourcentage
Présomption de maltraitance	21	26,9
Présomption de violences sexuelles	7	9
Trouble du comportement, mal-être	6	7,7
Présomption de violences auto-infligées	7	9
Situation familiale (maintien des liens)	4	5
Violences familiales	3	3,8
Présomption de violences psychologiques	1	1,3
Vie privée et Internet	1	1,3
Agression/Harcèlement	20	25,6
Négligences	3	3,8
Autres : questions	5	6,4
TOTAL	78	100

ANNEXES DU BILAN ANNUEL 2015 - 2016

ANNEXE 1

Bilan annuel 2015 / 2016 : fiches département

Les fiches ci-après présentent, par département, des données quantitatives et qualitatives relatives à l'action des jeunes ambassadeurs sur 2015/2016.

Toutes les structures ayant bénéficié d'intervention des jeunes ambassadeurs apparaissent dans ces fiches⁴, et on peut notamment voir le détail du nombre de jeunes sensibilisés, ainsi que la satisfaction des enfants à l'issue des interventions, leurs préférences au sujet des différentes thématiques de la Convention internationale des droits de l'enfant et les différents domaines en matière de discrimination.



⁴ Les données présentées dans ce rapport sont celles au 4 mai 2016.

CÔTE-D'OR (21)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collèges	Ville	Nombre de classes
Camille-Claudé	Chevigny	7
Champ-Lumière	Selongey	7
Claude-Guyot	Arnay-le-Duc	4
Docteur-Kuhn	Vitteaux	4
Émile-Lepitre	Laignes	2
Henri-Morat	Recey-sur-Ource	2
Jean-Lacaille	Bligny-sur-Ouche	2
Jean-Philippe-Rameau	Dijon	2
Les Hautes-Pailles	Échenon	9
Marcel-Pardé	Dijon	3
Monge	Beaune	8
Montchapet	Dijon	9
Paul-Fort	Is-sur-Tille	8
Gaston-Roupenel	Dijon	5
La Croix-des-Sarrasins	Auxonne	2
Lazare-Carnot	Nolay	4
Boris-Vian	Talant	4
17 collèges	14 villes	82 classes
Nombre d'enfants : 2 214 enfants sensibilisés.		

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
Montmuzard	Dijon	10
Le Tempo	Dijon	12
Champollion	Dijon	12
Anjou	Fontaine-d'Ouche	20
Centre social des Grésilles	Dijon	20
5 structures de loisirs	2 villes	74 enfants sensibilisés

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

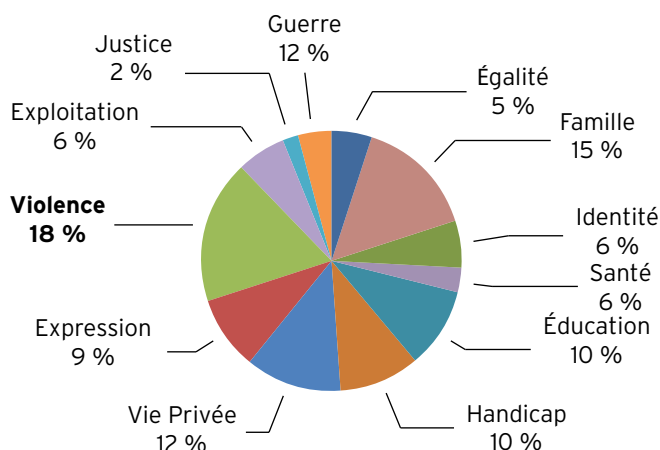
Établissement	Ville	Nombre de personnes
SAS de l'ACODEGE	Dijon	20
Maison de l'enfance	Ahuy	12
Fondation d'Auteuil	Ouges	15
Institut de Vigne MECS	Sémur-en-Auxois	25
4 établissements	4 villes	72 jeunes sensibilisés

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Café contact avec les jeunes de l'Accodège	Dijon	100
Intervention lors des temps d'activité périscolaires de l'école Champollion et Varrenne	Dijon	80
2 évènements	1 ville	180 personnes sensibilisées

En moyenne, 92 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 90 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR (2015/2016)



ISÈRE (38)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Champollion	Grenoble	5
Les 6-vallées	Bourg-d'Oisans	4
Pupilles-de-l'Air	Saint-Ismier	2
Barnave	Saint-Égreve	13
Fantin-Latour	Grenoble	6
Saint-Michel	Bourgoin-Jallieu	5
Le Caloud	La Tour-du-Pin	11
Liers-et-Lemps	Le Grand-Lemps	7
Trièves	Mens	4
Lionel-Terray	Meylan	5
Edward-Vaillant	Saint-Martin-d'Hères	2
Vercors	Grenoble	1
Europol	Grenoble	1
Icare	Goncelin	6
Pablo-Picasso	Échirolles	5
Plan-Menu	Coublevie	2
Notre-Dame-de-Sion	Grenoble	4
Collège Pompidou	Claix	1
18 collèges	14 villes	84 classes
Nombre d'enfants : 2 268 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
Nelson-Mandela	Fontaine	20
Romain-Roland	Fontaine	50
Maison de l'enfance Bajatière	Grenoble	45
MJC ALLOBROGES école Paul Bert	Grenoble	20
4 structures de loisirs	2 villes	135 enfants sensibilisés

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

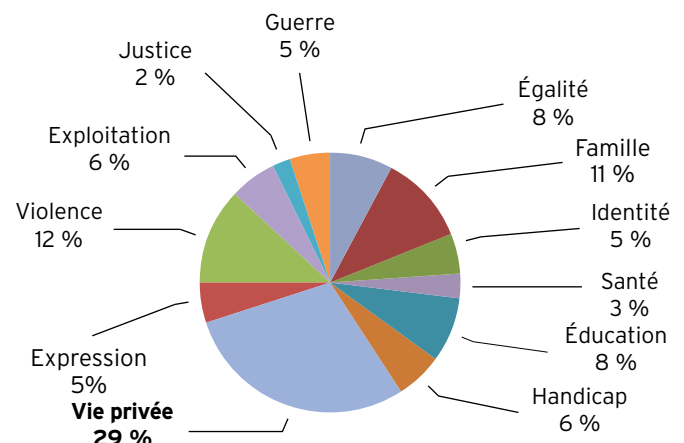
Établissement	Ville	Nombre de personnes
Fondation d'Auteuil	La Côte-Saint-André	30
EREA	Claix	40
La CATALPA	Voiron	30
APASE	Fontaine	30
Itep mutualiste l'Arche-du-Trièves	Varces	20
5 établissements	5 villes	150 jeunes sensibilisés

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Présentation du programme JADE à l'occasion de l'ODPE (observatoire départemental de la protection de l'enfance)	Grenoble	30
1 évènement	1 ville	30 personnes sensibilisées

En moyenne, 91 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 92 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE (2015/2016)



LOIRE (42) RÉGION RHÔNE-ALPES

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES /CFA

Lycée/CFA	Ville	Nombre de classes
Lycée Saint-Louis	Saint-Étienne	4
Lycée Jean-Puy	Roanne	10
Lycée Albert-Camus	Firminy	2
Lycée François-Mauriac	Andrézieux-Bouthéon	13
Lycée des Horizons	Chazelles-sur-Lyon	8
Lycée Beauregard	Montbrison	3
Lycée professionnel privé Les Collines	Rive-de-Gier	3
Lycée professionnel privé Saint-Ennemond	Saint-Chamond	3
Lycée Albert-Thomas	Roanne	5
LPA Montravel	Villars	4
Lycée Sainte-Marie	Saint-Étienne	4
Lycée La Salésienne	Saint-Étienne	4
Lycée Albert-Camus	Firminy	5
Lycée Benoit-Fourneyron	Saint-Étienne	11
14 lycées et CFA	10 villes	79 classes
Nombre de jeunes : 2 133 jeunes sensibilisés		

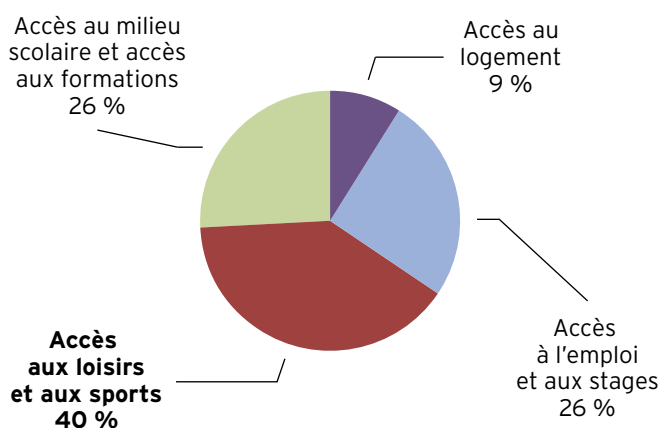
En moyenne, sur les filières générale et professionnelle, 95 % des lycéens rencontrés sont satisfaits des interventions des JADE.

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

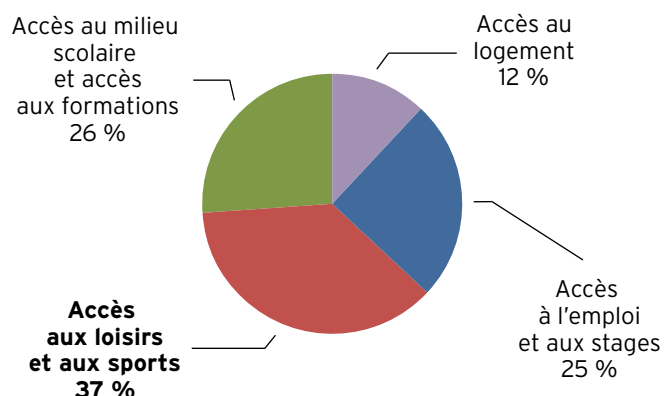
Évènement	Ville	Nombre de personnes
Intervention des JADE auprès des collégiens et des lycéens à l'occasion de la Semaine de l'égalité	Saint-Étienne	460
Formation sur les discriminations en présence de la déléguée de la Loire auprès de personnes en difficultés par l'Amical Laïque d'Unieux	Unieux	12
Présentation des interventions des JADE égalité de la Loire aux délégués de la région Rhône-Alpes	Lyon	24
Formation des volontaires en service civique des antennes de la Loire	Saint-Étienne	48

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Intervention devant le conseil municipal des jeunes de la ville	Roanne	32
Stand sur l'égalité homme/femme à l'occasion de la journée des droits de la femme	Saint-Étienne	50
Intervention des JADE auprès de jeunes en formation hôtellerie et restauration avec le GRETA	Saint-Chamond	15
Intervention dans le cadre des rencontres du Tonkin auprès de jeunes collégiens	Lyon	30
8 évènements	5 villes	671 personnes sensibilisées

DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES EN FILIÈRE GÉNÉRALE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES EN FILIÈRE PROFESSIONNELLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE (2015/2016)



MAINE-ET-LOIRE (49) RÉGION PAYS DE LA LOIRE

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES/CFA

Lycée/CFA	Ville	Nombre de classes
Lycée Emmanuel-Mounier	Angers	2
Lycée David-d'Angers	Angers	12
Lycée polyvalent Notre-Dame-de-Bonne-nouvelle	Beaupréau	8
CFA Pierre-Cointreau	Angers	8
Lycée pro Blaise-Pascal	Segré	3
BTP CFA 49	Angers	23
MFR CFA	La Pommeraye	2
Lycée agricole Le Fresne	Angers	4
Lycée Joseph-Wresinky	Angers	8
MFR CFA	Segré	2
Lycée Saint-Joseph	La Pommeraye	6
MFR La Sablonnière	Brissac	2
MFR Le Cèdre	Saint-Barthélemy-d'Anjou	2
Chambre des métiers	Angers	4
14 lycées et CFA	6 villes	86 classes
Nombre de jeunes : 2 322 jeunes sensibilisés.		

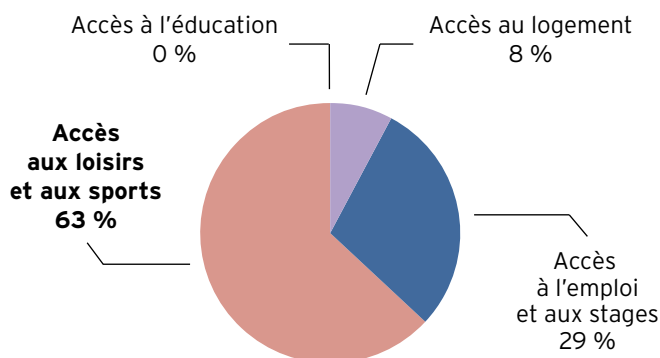
LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Formation des volontaires en service civique des antennes Unis-Cité Pays de la Loire	Angers	49
Intervention dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité au centre social Jean-Villard	Angers	10
Intervention dans le cadre du réseau insertion-égalité au lycée d'Angers-le-Fresne.	Angers	25

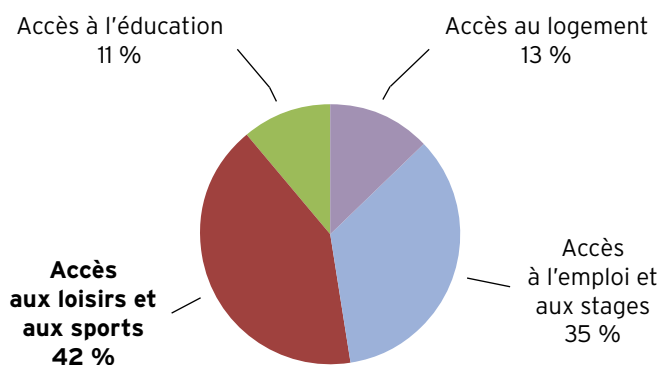
Évènement	Ville	Nombre de personnes
Sensibilisation auprès des jeunes du lycée Notre-Dame-Bonne-Nouvelle	Beaupréau	63
Intervention sur le sexisme avec la municipalité d'Angers C41	Angers	20
Foyer des jeunes travailleuses	Angers	15
Intervention dans le cadre du réseau insertion-égalité	Angers	25
7 évènements	2 villes	207 personnes sensibilisées

En moyenne, sur les filières générale et professionnelle, 92 % des lycéens rencontrés sont satisfaits des interventions des JADE.

DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES EN FILIÈRE GÉNÉRALE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MAINE-ET-LOIRE (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES EN FILIÈRE PROFESSIONNELLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MAINE-ET-LOIRE (2015/2016)



SARTHE (72) RÉGION PAYS DE LA LOIRE

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES/CFA

Lycée/CFA	Ville	Nombre de classes
Marguerite-Yourcenar	Le Mans	11
Notre-Dame	La Flèche	5
Robert-Garnier	La Ferté-Bernard	6
Bellevue	Le Mans	6
La Germinière	Rouillon	6
Leclerc-Hauteclocque	Château-du-Loir	10
Claude-Chappe	Arnage	8
MFR	Coulans-sur-Gée	3
Le Mans SUD	Le Mans	8
Joseph-Roussel	Le Mans	8
Hélène-Boucher	Le Mans	4
BTP Bâtiment	Le Mans	1
12 lycées et CFA	7 villes	76 classes
Nombre de jeunes : 2 508 jeunes sensibilisés		

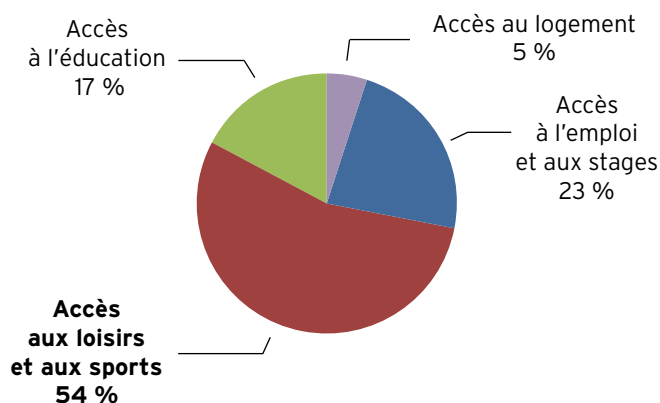
LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Participation à la 9 ^e rencontre des délégués élèves avec la ligue de l'enseignement	Nantes	80
Formation des volontaires en service civique des antennes Unis-Cité Pays de la Loire	Nantes	49
Formation des volontaires en service civique des antennes Unis-Cité Pays de la Loire	Saumur	49
Intervention auprès de volontaires en service civique de pôle emploi sur les discriminations	Nantes	18

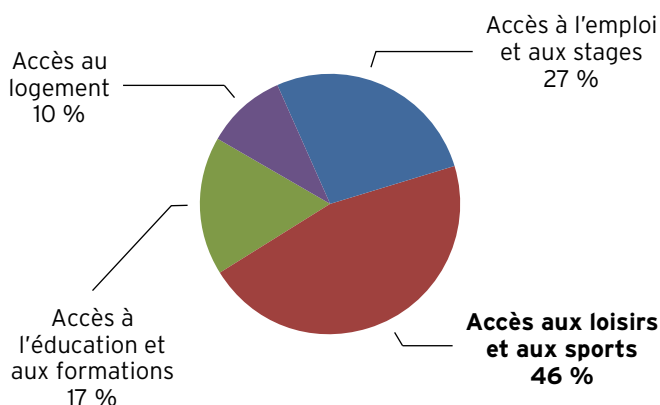
Évènement	Ville	Nombre de personnes
Participation au stage de citoyenneté au SPIP en présence de la délégué de la Sarthe	Le Mans	15
5 évènements	3 villes	211 personnes sensibilisées

En moyenne, sur les filières générale et professionnelle, 96 % des lycéens rencontrés sont satisfaits des interventions des JADE.

DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES EN FILIÈRE GÉNÉRALE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES EN FILIÈRE PROFESSIONNELLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE (2015/2016)



BAS-RHIN (67)**LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES**

Collège	Ville	Nombre de classes
Collège Herrlisheim	Herrlisheim	3
Charles-Munch	Niederbronn-les-Bains	3
Stockfeld	Strasbourg	7
Hans-Arp	Strasbourg	2
Nicolas-Copernic	Duttlenheim	4
Marcel-Pagnol	Wasselonne	9
Frison-Roche	La Broque	5
Ingwiller	Ingwiller	6
Collège du Parc	Illkirch	3
Louis-Arbogart	Mutzig	6
Collège de l'Outre-Forêt	Soultz	8
Collège Romain-Rolland	Erstein	5
Collège Érasme	Strasbourg	6
Collège Robert-Schumann	Benfeld	7
Collège Béatus Rhénanus	Sélestat	4
Val-de-Moder	La Walck	4
Freppel	Obernai	4
17 collèges	15 villes	86 classes
Nombre d'enfants : 2 322 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES

Lycée	Ville	Nombre de classes
Lycée professionnel Haut-Bruche	Schirmeck	4
Lycée George-Imbert	Sarre-Union	4
2 lycées	2 villes	8 classes
Nombre de jeunes : 216 jeunes sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
CSC de l'Escale	La Robertsau	40
CSC Rotterdam	Strasbourg	15
Victor Hugo	Schiltigheim	35
3 structures de loisirs	3 villes	90 enfants sensibilisés

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

Établissement	Ville	Nombre de personnes
CEF	Saverne	10
EREA	Illkirch	10
ERPD	Neuhof	20
IME d'Ingwiller – IME Selestat	Ingwiller	55
Institut Willerhof sur le handicap	Hilsenheim	30
Foyer Marie-Madeleine	Illkirch	20
Établissement Mertian	Andlau	30
La Petite Ferme Équestre	Monswiller	6
Hôpital Haguenau	Haguenau	10
Institution Saint-Joseph	Strasbourg	40
10 établissements	9 villes	231 jeunes sensibilisés

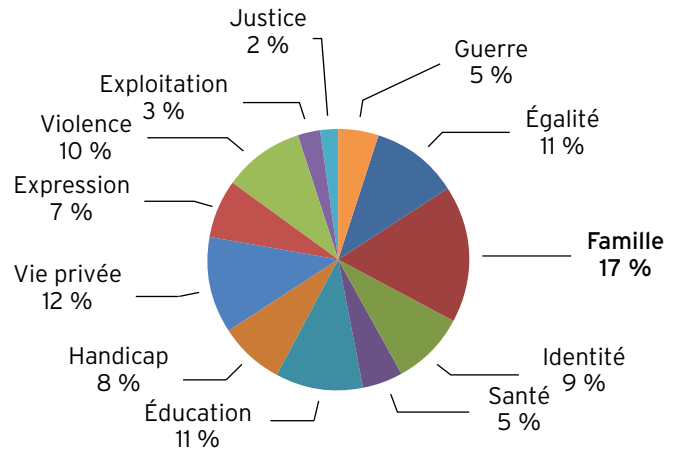
LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Formation sur les discriminations auprès de jeunes qui passent le BAFA	Barr	27
Participation au « City Cap » de la ville	Strasbourg	400

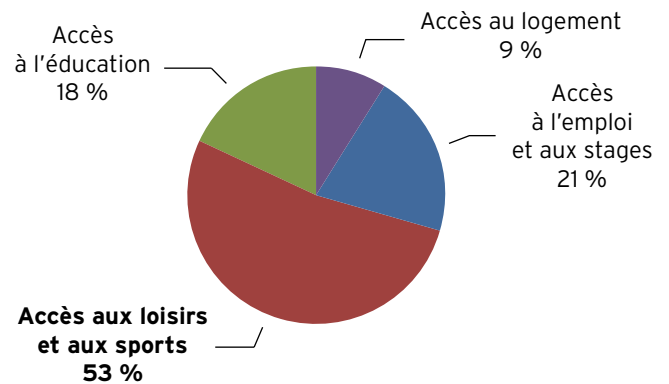
Évènement	Ville	Nombre de personnes
Animation auprès de jeunes collégiens sur les violences avec le jeu de l'oie par le conseil départemental	Obernai	104
Construction d'une charte sur les droits de l'enfant avec les jeunes du foyer de l'enfance	Neuhof	17
Olympiade auprès de jeunes de 4 ^e SEGPA sur les droits de l'enfant à travers le sport	Strasbourg	150
5 évènements	4 villes	698 personnes sensibilisées

En moyenne, 97 % des lycéens et 94 % des collégiens rencontrés sont satisfaits des interventions des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN (2015/2016)



MÉTROPOLE GRAND-LYON (69)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Collège Grignard	Lyon 8	7
Collège Ampère	Lyon 2	6
Collège d'Argent	Lyon 3	6
Collège Les Iris	Villeurbanne	8
Collège Lacassagne	Lyon 3	4
Collège La Xavière	Vénissieux	6
Collège Pablo-Picasso	Bron	7
Collège Deborde	Lyon 6	2
Collège Jean-Giono	Saint-Genis-Laval	4
Collège Malfoy	Grigny	7
Collège Fenelon	Lyon 6	6
Collège Gabriel-Rosset	Lyon 7	12
Collège Georges-Brassens	Décines	7
Collège Jean-Mermoz	Lyon 8	4
Collège Alain	Saint-Fons	8
15 collèges	8 villes	94 classes
Nombre d'enfants : 2 538 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
Pierre-Valdo	Lyon	190
1 structure de loisirs	1 ville	190 enfants sensibilisés

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

Établissement	Ville	Nombre de personnes
IDEF	Bron	10
Collège René-Pellet	Villeurbanne	12

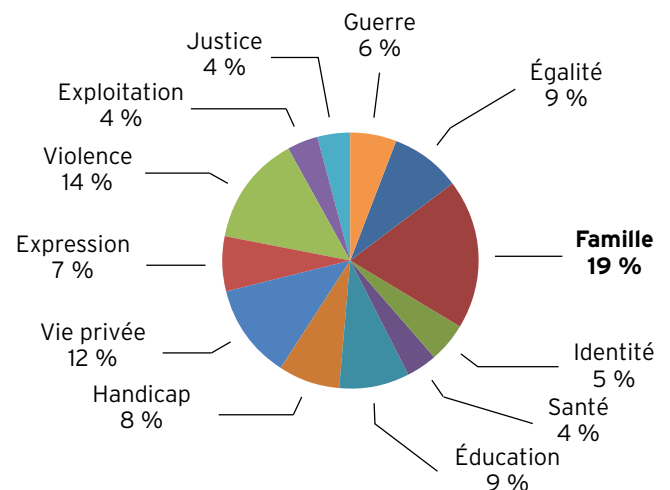
Établissement	Ville	Nombre de personnes
EPM Meyzieu	Meyzieu	8
Hôpital Femme mère-enfant	Bron	8
Maison d'enfants «Les Angelières »	Saint-Romain-au Mont-d'Or	10
5 établissements	5 villes	48 jeunes sensibilisés

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Intervention lors des TAP de l'école Max-Barel	Lyon	30
Intervention lors des TAP de l'école Prainet	Lyon	40
Stand sur les 12 droits de l'enfant et l'égalité – journée de clôture de l'évènement « Rêve de gosse »	Lyon	160
3 évènements	1 ville	230 personnes sensibilisées

En moyenne, 92 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 93 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MÉTROPOLE LYON (2015/2016)



PARIS (75)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Coysevox	Paris 18 ^e	5
Germaine-Tillon	Paris 12 ^e	2
Condorcet	Paris 8 ^e	1
Yvonne-le-Tac	Paris 18 ^e	2
Pierre-Alviset	Paris 5 ^e	6
Colette-Besson	Paris 20 ^e	4
Jean-Perrin	Paris 20 ^e	6
Jacques-Decour	Paris 9 ^e	6
JB-Poquelin	Paris 1 ^{er}	3
Paul-Claudiel	Paris 7 ^e	2
Jacques-Prévert	Paris 6 ^e	2
11 collèges	1 ville	39 classes
Nombre d'enfants : 1 053 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
Félix-Faure	Paris	24
1 structure de loisirs	1 ville	24 enfants sensibilisés

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

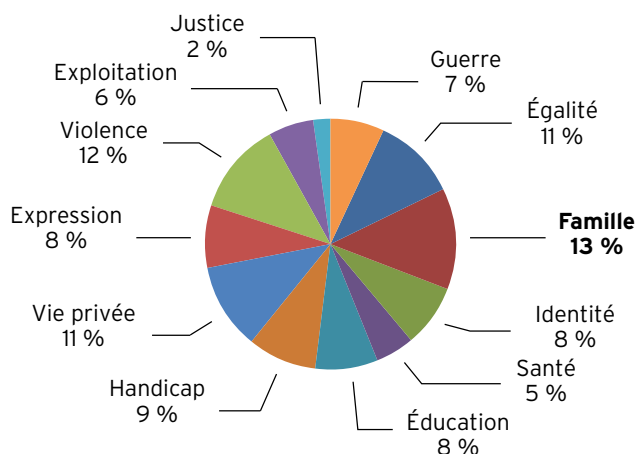
Établissement	Ville	Nombre de personnes
Institut national des jeunes aveugles	Paris 7 ^e	39
Institut national des jeunes sourds	Paris 5 ^e	15
Hôpital de La Pitié-Salpêtrière	Paris 13 ^e	102
Hôpital Necker	Paris 7 ^e	70
Centre socio-éducatif Colette-Julien de l'OSE	Paris 19 ^e	6
Association AFROG – Lafayette	Paris 6 ^e	20
6 établissements	1 ville	252 jeunes sensibilisés

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Sensibilisation de jeunes de l'Accodège de Dijon au Défenseur des droits en présence de la Défenseure des enfants	Paris	20
Intervention sur le droit à l'éducation auprès des jeunes du projet ENOC	Paris	6
Participation à la journée de la Stratégie parisienne « Faire le pari des enfants » au parc de Belleville	Paris	200
Intervention auprès de la structure Le Tempo accueillant des jeunes travailleurs	Paris	15
Présentation du programme JADE aux magistrats en formation au Défenseur des droits	Paris	10
Formation des volontaires en service civique de l'association Concordia	Paris	19
Stand des JADE au cours de la matinée pédagogique autour de la question de la lutte contre les discriminations avec l'APSV et la Mairie de Paris	Paris	40
Sensibilisation aux droits de l'enfant des volontaires en service civique d'Unis-cité Île-de-France	Paris	74
8 évènements	1 ville	384 personnes sensibilisées

En moyenne, 90 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 95 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DE PARIS (2015/2016)



SEINE-ET-MARNE (77)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Van-Gogh	Emerainville	3
Georges-Sand	Crégy-lès-Meaux	12
Les Blés d'Or	Bailly-Romainvilliers	6
Denecourt	Bois-le-Roi	7
Jean-Jacques-Rousseau	Othis	7
Jacques-Monod	Villeparisis	12
6 collèges	6 villes	47 classes
Nombre d'enfants : 1 269 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES

Lycée	Ville	Nombre de classes
René-Descartes (professionnel)	Champs-sur-Marne	4
Thibault-de-Champagne	Provins	5
Lycée professionnel des métiers de l'énergie	Claye-Souilly	3
3 lycées	3 villes	12 classes
Nombre de jeunes : 324 jeunes sensibilisés		

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

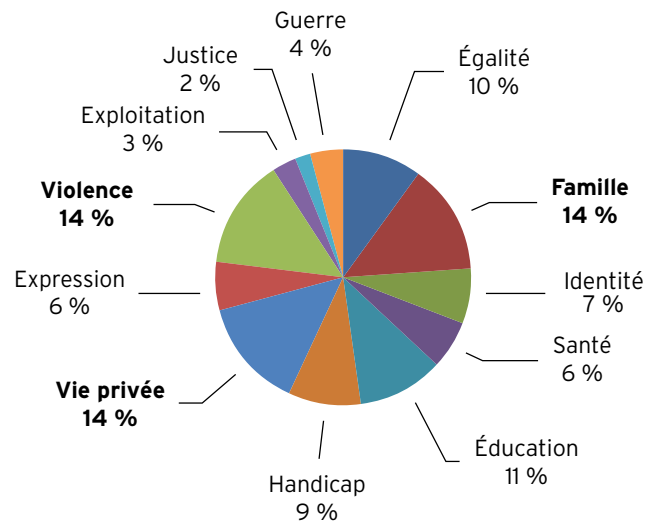
Établissement	Ville	Nombre de personnes
EPMS Fondation Hardy	Fontenay-Trésigny	130
Espoir CFDJ	Tournan	12
2 établissements	2 villes	142 jeunes sensibilisés

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

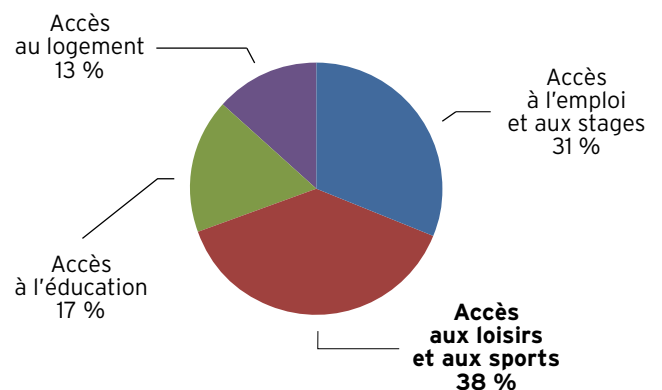
Évènement	Ville	Nombre de personnes
Centre social espace Torcy-ENS	Torcy	10
Intervention auprès d'un lycée des métiers de l'énergie à l'occasion de la journée de lutte contre le racisme	Claye-Souilly	80
2 évènements	2 villes	90 personnes sensibilisées

En moyenne 95 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 98 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE (2015/2016)

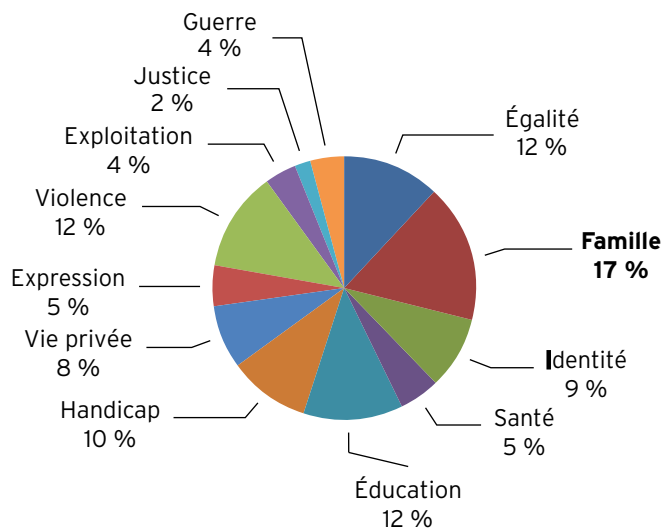


YVELINES (78)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Charles-Péguy	Le Chesnay	7
Grand-Champs	Poissy	13
Les Hautes-Rayes	Conflans-Saint-Honorine	4
Andrée-Derain	Chambourcy	5
Gustave-Courbet	Trappes	6
Jean-Moulin	Le Pecq	3
Marcel-Roby	Saint-Germain-en-Laye	8
7 collèges	7 villes	46 classes
Nombre d'enfants : 1 242 enfants sensibilisés		

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DES YVELINES (2015/2016)



LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
Plateau du Moulin	Conflans-Sainte-Honorine	60
Chennevières	Conflans-Sainte-Honorine	80
Paul-Bert	Conflans-Sainte-Honorine	30
Basse-Roche	Conflans-Sainte-Honorine	20
4 structures de loisirs	1 ville	190 enfants sensibilisés

En moyenne 88 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 94 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

ESSONNE (91)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Rosa-France	Lisses	5
La Vallée	Épinay-sous-Sénart	7
Charles-Péguy	Bondoufle	5
Les Dînes Chiens	Chilly-Mazarin	14
Galilée	Évry	7
Les Goussons	Gif-sur-Yvette	6
Parc de Villerooy	Menecy	10
Germaine-Tillon	Lardy	5
Ferdinand-Buisson	Juvisy	10
9 collèges	13 villes	59 classes
Nombre d'enfants : 1 593 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

Établissement	Ville	Nombre de personnes
IME du Val-d'Essonne	Corbeil-Essonnes	50
Collège Condorcet	Dourdan	18
2 établissements	2 villes	68 jeunes sensibilisés

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES

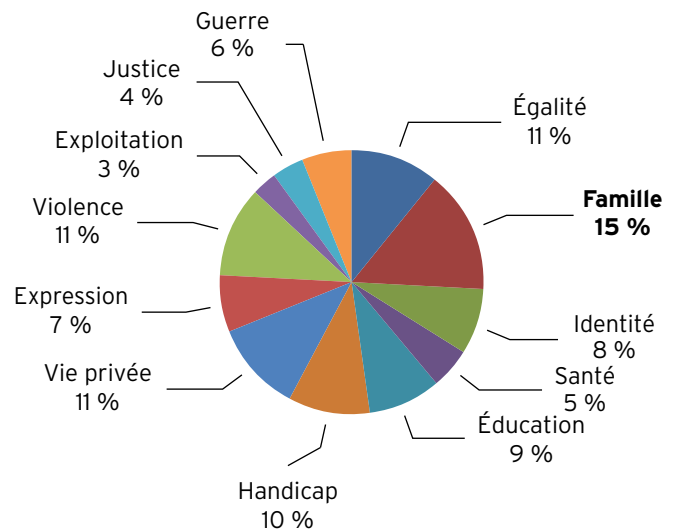
Lycée	Ville	Nombre de classes
Renée-Cassin	Arpajon	3
1 lycée	1 ville	3 classes
Nombre de jeunes : 81 jeunes sensibilisés		

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

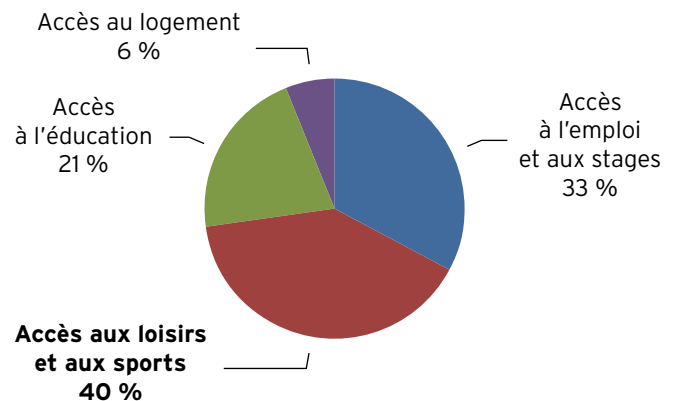
Évènement	Ville	Nombre de personnes
Stand pour l'association départementale des pupilles de l'enseignement publique de l'Essonne	Corbeil-Essonnes	50
1 évènement	1 ville	50 personnes sensibilisées

En moyenne 87 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 90 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE (2015/2016)



HAUTS-DE-SEINE (92)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Établissement scolaire	Ville	Nombre de classes
Georges-Pompidou	Courbevoie	2
Paul-Éluard	Châtillon	3
Lakanal	Colombes	7
Anne-Frank	Antony	8
François-Furet	Antony	5
Jean-Mermoz	Bois-Colombes	7
6 établissements	5 villes	32 classes
Nombre d'enfants : 864 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES

Lycées	Ville	Nombre de classes
Michelet	Vanves	4
1 lycée	1 ville	4 classes
Nombre de jeunes : 108 jeunes sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

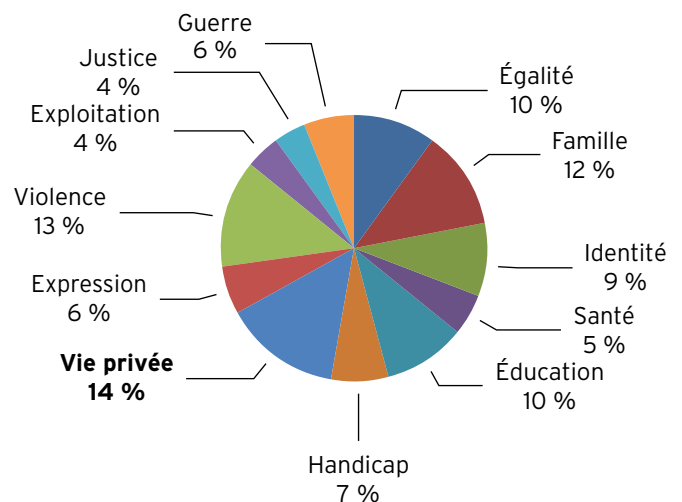
Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
Les accueils de loisirs Fontaine, Mauriceau, Aulagnier, Badinter, Voltaire, Michelet, Ormesson, Flachat, Jules-Ferry, Descartes, Michelet, Anne-Frank, Sempé, Normandie, Réjane, Bokanowski, Ménil et Poincaré	Asnières-sur-Seine	546
Les accueils de loisirs Robert-Doisneau, Jules-Ferry, Abbé-Derry, Chartreux, Colombier, Justin-Odin, Louise-Michel et Voltaire	Issy-les-Moulineaux	290
23 structures de loisirs	2 villes	836 enfants sensibilisés

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

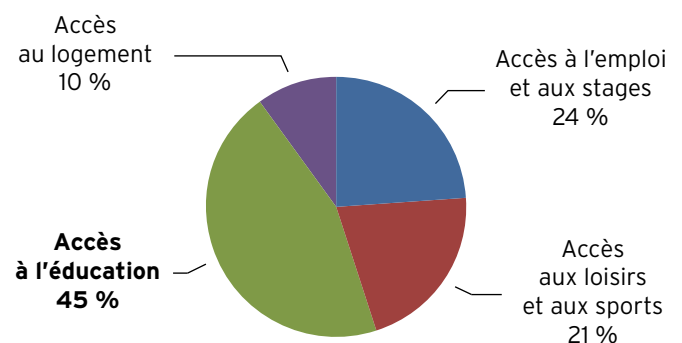
Évènement	Ville	Nombre de personnes
Intervention des JADE sur la lutte contre le racisme et la discrimination dans le cadre d'un concours d'affiche au collège Descartes	Antony	75
Stand lors de la fête solidaire « Jardin partagé » organisé par la Maison du Val-Ségoffin	Courbevoie	60
2 évènements	2 villes	135 personnes sensibilisées

En moyenne 92 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 93 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE (2015/2016)



SEINE-SAINT-DENIS (93)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Colonel-Fabien	Montreuil	4
Le Clos Saint-Vincent	Noisy-le-Grand	10
Jean-Baptiste-de-la-Salle	Saint-Denis	16
Jean-Renoir	Bondy	4
Jean-Lurçat	Saint-Denis	4
Césaria-Evora	Montreuil	8
6 établissements	5 villes	46 classes
Nombre d'enfants : 1 242 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
Fontaine	Sevran	30
1 structure de loisirs	1 ville	30 enfants sensibilisés

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Intervention auprès des enfants sur des temps d'activités périscolaires de deux écoles primaires Paul-Langevin et Louis-Pasteur	Villepinte	120
1 évènement	1 ville	120 personnes sensibilisées

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES

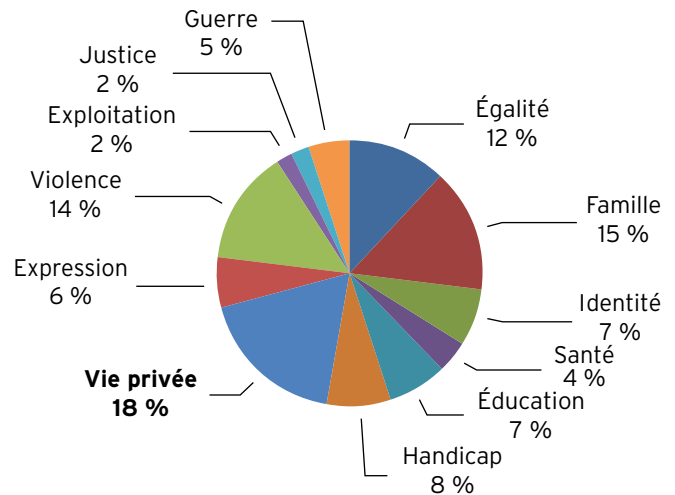
Lycée	Ville	Nombre de classes
Nobel (professionnel)	Clichy-sous-Bois	4
Eugénie-Cotton (professionnel)	Montreuil	5
2 lycées	2 villes	9 classes
Nombre de jeunes : 243 jeunes sensibilisés		

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

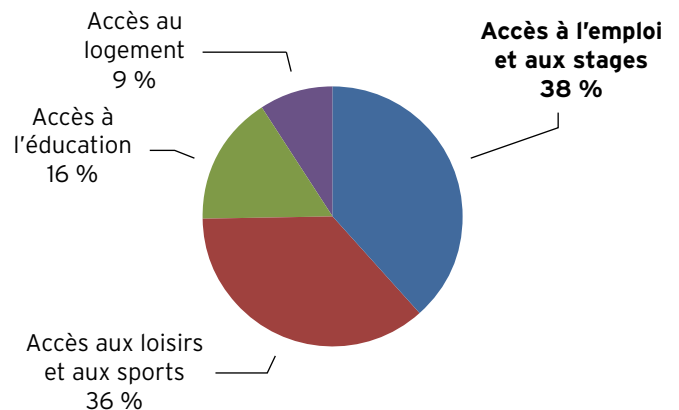
Établissement	Ville	Nombre de personnes
Foyer Concorde	Montfermeil	25
Foyer PJJ	Rosny	15
Association Hors la Rue	Montreuil	13
3 établissements	3 villes	53 personnes sensibilisées

En moyenne 90 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 95 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS (2015/2016)



VAL-DE-MARNE (94)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Jeanne-d'Arc	Saint-Maur-des-Fossés	4
Jean-Lurçat	Villejuif	5
Jean-Perin	Kremlin-Bicêtre	3
Jean-Macé	Villeneuve-le-Roi	11
Louis-Issaurat	Créteil	10
Louis-Pasteur	Créteil	11
Louis-Pasteur	Villejuif	5
Saint-Exupéry	Fresnes	3
8 collèges	6 villes	52 classes
Nombre d'enfants : 1 404 enfants sensibilisés		

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure de loisirs	Ville	Nombre d'enfants
Paul-Vaillant-Couturier	Villejuif	24
Robespierre	Villejuif	20
2 structures de loisirs	1 ville	44 enfants sensibilisés

LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

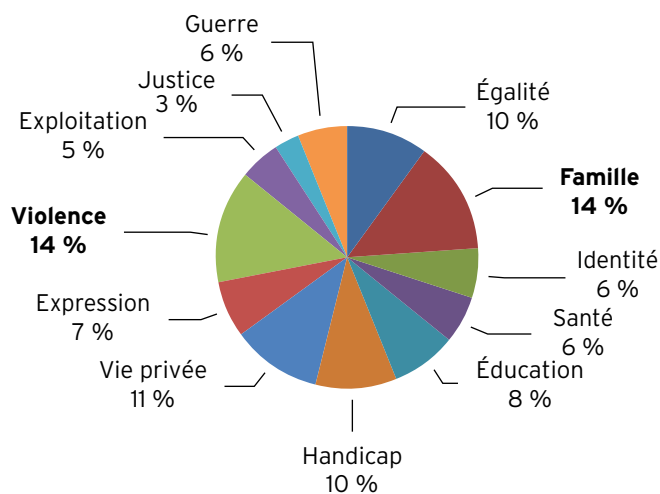
Établissement	Ville	Nombre de personnes
Centre Enfants du Monde	Le Kremlin-Bicêtre	15
1 établissement	1 ville	15 jeunes sensibilisés

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènement	Ville	Nombre de personnes
Stand à l'occasion du « Rallye citoyen » de la ville	Villejuif	50
Participation au forum sur la santé à la maison pour tous de la ville	Villejuif	50
2 évènements	1 ville	100 personnes sensibilisées

En moyenne 85 % des collégiens apprécient la 1^{re} intervention et 92 % des collégiens rencontrés sont satisfaits de la seconde intervention des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE (2015/2016)



VAL-D'OISE (95)

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES

Collège	Ville	Nombre de classes
Claude-Monet	Magny-en-Vexin	4
Institut Paul-Ricoeur	Louvres	4
Martin-Luther-King	Villiers-le-Bel	5
Chantereine	Sarcelles	12
Claude-Monet	Argenteuil	2
Albert-Schweitzer	Montmorency	6
Pierre-et-Marie-Curie	l'Isle-Adam	6
Stanislas	Osny	4
Saint-Didier	Arnouville	3
Les Coutures	Parmain	5
10 établissements	10 villes	51 classes
Nombre d'enfants : 1 377 enfants sensibilisés		

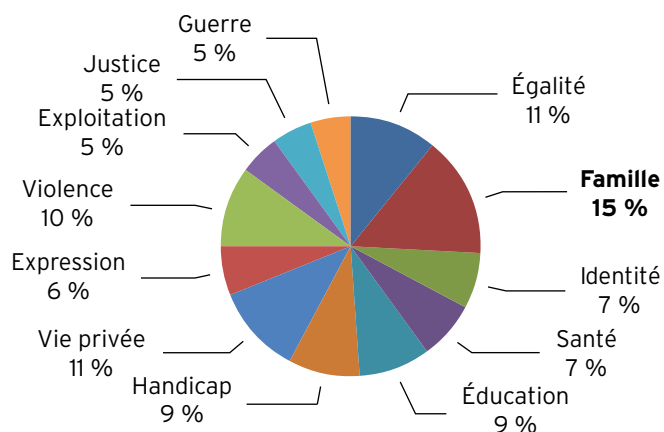
LES INTERVENTIONS EN LYCÉES

Lycée	Ville	Nombre de classes
Fernand-Léger	Argenteuil	5
1 lycée	1 ville	5 classes
Nombre de jeunes : 135 jeunes sensibilisés		

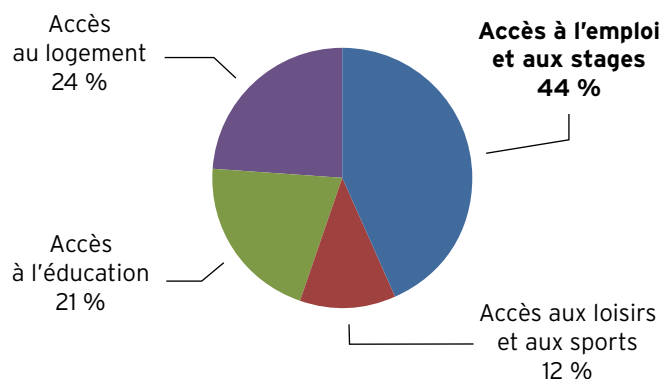
LES INTERVENTIONS SPÉCIALISÉES

Établissement	Ville	Nombre de personnes
Foyer PJJ Villiers-le-Bel	Villiers-le-Bel	15
1 établissement	1 ville	15 personnes sensibilisées

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE (2015/2016)



LA RÉUNION (974)

LES INTERVENTIONS SCOLAIRES

Établissement scolaire	Nombre d'établissements	Nombre d'enfants
Ecoles primaires	11	882
Collèges	4	410
Lycées	5	261
	20 établissements	1 553 enfants sensibilisés

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure	Nombre de structures	Nombre d'enfants
Accueils collectifs de mineurs	12	800
Classe de découverte	2	454
	14 structures	1 254 enfants sensibilisés

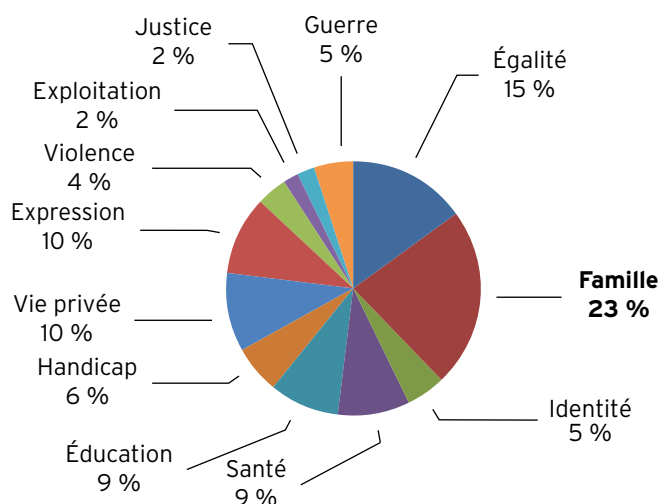
LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

Évènements grand-public	Ville	Nombre de personnes
Sensibilisation lors de la journée des droits de l'Homme	Saint-Denis	125
Sensibilisation lors de la journée des droits des enfants auprès d'élèves de primaire	La Saline	153
Sensibilisation des médiateurs de collège dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance	Le Port	30
Sensibilisation auprès de lycéens du lycée des Trois-Bassins dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes	Les Trois-Bassins	75
Sensibilisation au lycée professionnel Jean-Perrin lors de la semaine de l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme	Saint-André	126
Animation sur l'égalité fille/garçon et présentation du programme JADE lors du festival du film d'Éducation	Le Port	25

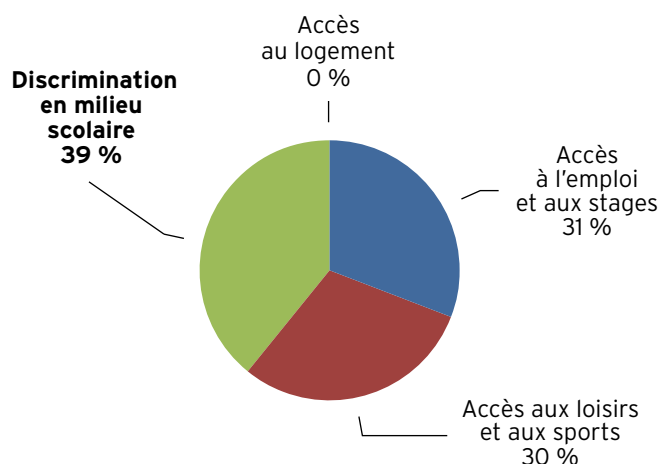
Évènements grand-public	Ville	Nombre de personnes
Sensibilisation sur l'égalité fille/garçon à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes auprès des jeunes du collège de Trois-Bassins	Saint-Leu	146
7 évènements grand-public	6 villes	680 personnes sensibilisées

En moyenne 91 % des élèves rencontrés sont satisfaits des interventions des JADE.

THÈMES SOUHAITÉS PAR LES ENFANTS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION (2015/2016)



DOMAINES SOUHAITÉS PAR LES JEUNES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION (2015/2016)



MAYOTTE (976)

LES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC

LES INTERVENTIONS SCOLAIRES

Établissement	Nombre d'établissements	Nombre d'enfants
Ecoles primaires	11	999
Collèges	6	922
Lycées	2	264
	19 établissements	2 185 enfants sensibilisés

Évènement grand-public	Ville	Nombre de personnes
Stand JADE sur les discriminations et les droits de l'enfant	Koungou	165
Projection film « Sur le chemin de l'école » et animation de débat	M'Tasamboro	225
Intervention à la médiathèque	Passamaïnty	135
Intervention à la bibliothèque	Dzoumogné	105
Intervention auprès de jeunes en formation BAFA	Mamoudzou	206
6 évènements grand-public	5 villes	836 personnes sensibilisées

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES DE LOISIRS

Structure	Nombre de structures	Nombre d'enfants
Accueils collectifs de mineurs	11	209
	11 structures	209 enfants sensibilisés



ANNEXE 2

Bilan annuel 2015 / 2016 : liste des événements annexes des JADE

PROGRAMME JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS AUPRÈS DES ENFANTS

Lieu de l'évènement	Nom de l'évènement	Estimation du nombre de personnes sensibilisées
Paris	Sensibilisation des jeunes de l'Accodège de Dijon au Défenseur des droits en présence de la défenseure des enfants	20
Saint-Denis à La Réunion	Sensibilisation à l'occasion de la journée du 20 novembre avec la ligue des droits de l'Homme	125
La Saline – La Réunion	Sensibilisation d'élèves de primaire à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant	153
Villejuif	Participation au forum sur la santé à la Maison pour tous de la ville	50
Villepinte	Intervention auprès des enfants sur des temps d'activités périscolaires de deux écoles primaires Paul-Langevin et Louis-Pasteur	120
Dijon	Intervention lors des temps d'activité périscolaires de l'école Champollion	80
Dijon	Café Contact avec les jeunes de l'Acodège	100
Lyon	Intervention lors des temps d'activités périscolaires de l'école Max-Barel	30
Lyon	Intervention lors des temps d'activités périscolaires à l'école Prainet	40
Corbeille-Essonnes	Stand pour l'association départementale des pupilles de l'enseignement publique de l'Essonne	50
Antony	Intervention des JADE sur la lutte contre le racisme et la discrimination dans le cadre d'un concours d'affiche au collège Descartes	75
Paris	Intervention sur le droit à l'éducation auprès des jeunes du projet ENOC au Défenseur des droits	6
Villejuif	Stand à l'occasion du « Rallye citoyen » de la ville	60
Lyon	Stand sur les 12 droits de l'enfant et le principe d'égalité à la journée de clôture de l'évènement « Rêve de gosse »	160
Strasbourg	Stand au City Cap de la ville	400

Lieu de l'évènement	Nom de l'évènement	Estimation du nombre de personnes sensibilisées
Courbevoie	Stand lors de la fête solidaire « Jardin partagé » organisé par la Maison du Val-Ségoffin	60
Obernai	Animation auprès de jeunes collégiens sur les violences avec le Jeu de l'oie par le Conseil départemental	104
Neuhof	Construction d'une charte sur les droits de l'enfant avec les jeunes du foyer de l'enfance	17
Strasbourg	Olympiade auprès de jeunes de 4 ^e SEGPA sur les droits de l'enfant à travers le sport	150
Évreux	Animation de débat à la 11 ^e édition du festival Européen de film sur l'éducation organisé par le CEMEA	110
Grenoble	Présentation du programme JADE à l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance	30
Paris	Journée de la Stratégie parisienne « Faire le pari des enfants » au parc de Belleville	200
Paris	Présentation du programme JADE aux magistrats en formation au Défenseur des droits	10
Paris	Sensibilisation aux droits de l'enfant des volontaires en service civique d'Unis-Cité Île-de-France	50
Koungou	Stand JADE pédagogique autour de la question de la lutte contre les discriminations sur les droits de l'enfant	165
M'Tasamboro	Projection du film « Sur le chemin de l'école » et animation de débat	225
Passamainty	Intervention à la médiathèque	135
Dzoumogné	Intervention à la bibliothèque	105
TOTAL		2 830

PROGRAMME JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS POUR L'ÉGALITÉ

Lieu de l'évènement	Nom de l'évènement	Estimation du nombre de personnes sensibilisées
Nantes	Participation à la 9 ^e rencontre des délégués élèves avec la Ligue de l'enseignement	80
Saint-Étienne	Intervention des JADE auprès des collégiens et des lycéens à l'occasion de la Semaine de l'égalité	460
Saint-Leu à La Réunion	Sensibilisation sur l'égalité fille/garçon à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes auprès des jeunes du collège de Trois-Bassins	146
Angers, Nantes, Saumur	Formation des volontaires en service civique des antennes Unis-cité Pays de la Loire	147
Roanne	Intervention devant le Conseil municipal des jeunes de la ville de Roanne	32
Paris	Formation des volontaires en service civique de l'association Unis-cité-IDF	24
Beaupréau	Information sur le service civique et la mission JADE auprès des jeunes du lycée Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles	63
Paris	Formation des volontaires en service civique de l'association Concordia	19
Torcy	Centre social espace Torcy- ENS	10
Métropole Saint-Étienne	Stand sur l'égalité homme/femme à l'occasion de la journée des droits de la femme	50
Angers	Intervention au sein du foyer des jeunes travailleuses à Angers	15
Angers	Intervention dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité au centre social Jean-Villard	10
Paris	Intervention auprès de la structure Le Tempo accueillant des jeunes travailleurs	15
Angers	Intervention dans le cadre du réseau insertion-égalité au lycée d'Angers-le-Fresne	25
Lyon	Intervention dans le cadre des rencontres du Tonkin	30
Claye-Souilly	Intervention auprès d'un lycée des métiers de l'énergie à l'occasion de la journée de lutte contre le racisme	80

Lieu de l'évènement	Nom de l'évènement	Estimation du nombre de personnes sensibilisées
Paris	Stand des JADE au cours de la matinée pédagogique autour de la question de la lutte contre les discriminations avec l'APSV et la Mairie de Paris	40
Le Mans	participation au stage de citoyenneté au SPIP en présence de la délégué de la Sarthe	15
Angers	Intervention sur le sexisme avec la municipalité d'Angers C41	20
Nantes	Intervention auprès de volontaire en service civique de pôle Emploi sur les discriminations	18
Barr	Formation sur les discriminations auprès de jeunes qui passent le BAFA	27
Saint-Étienne	Formation des volontaires en service civique des antennes de la Loire	48
Unieux	Formation sur les discriminations en présence de la déléguée de la Loire auprès de personnes en difficultés par l'Amical laïque d'Unieux	12
Lyon	Présentation des interventions des JADE égalité de la Loire aux délégués de la région Rhône-Alpes	24
Saint-Chamond	Intervention des JADE auprès de jeunes en formation hôtellerie et restauration avec le GRETA	15
Le Port - La Réunion	Sensibilisation des médiateurs des collèges de la ville dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance	30
La Réunion	Sensibilisation auprès de lycéens du lycée des Trois-Bassins dans le cadre de la Journée internationale des droits des Femmes	75
Saint André - La Réunion	Sensibilisation des lycéens du lycée professionnel Jean-Perrin dans le cadre de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme	126
Le Port - La Réunion	Animation sur l'égalité fille/garçon et présentation du programme JADE dans le cadre des Échos du festival du film d'éducation	25
TOTAL		1 681

ANNEXE 3

Bilan annuel 2015/2016 : liste des intervenants en formation



Listes des intervenants 2015 - 2016

- Institution du Défenseur des droits

M. Jacques TOUBON, Défenseur des droits.

Mme Geneviève AVENARD, défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des droits chargée de la Défense et de la promotion des droits de l'enfant.

Mme Claudine ANGELI-TROCCAZ, adjointe du Défenseur des droits chargée de la déontologie de la sécurité.

M. Patrick GOHET, adjoint du Défenseur des droits chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.

Secrétariat général : **Mme Joanna CORDEIRO**, chargée de mission.

Presse : **Mme Laetitia GOT**, chargée de mission presse.

Département protection des personnes : **Mme Annick Feltz**, directrice du département ;

- pôle Défense des enfants : **Mmes Marie LIEBERHERR**, chef du pôle Défense des enfants ; **Laurence HUDRY**, coordinatrice du pôle Défense des enfants ; **Nathalie LEQUEUX**, coordinatrice du pôle Défense des enfants ; **Géraldine LYSSANDRE**, chargée de mission, **Véronique MAHL**, chargée de mission ; **Élodie MÉRIGOT**, chargée de mission ; **Fawouza MOINDJIE**, chargée de mission ; **Kathleen RAULT**, chargée de mission ;
- pôle déontologie de la sécurité : **Mme Estelle FAURY**, rapporteur pôle déontologie de la sécurité, **Mme Hélène GOMIS**, rapporteur ;
- pôle Santé : **Mme Anne Le Bec**, chargée de mission, **Mmes Sarah DOSZLA** et Rachel MOUTIER, juristes pôle santé, **M. Dominique GASTON-RAOUL**, délégué thématique du Défenseur des droits ;
- affaires judiciaires : **Xavier CAUDOUX**, chargé de mission...

Service documentation : **M. Guillaume ADREANI**, chef de service de documentation.

Département Promotion de l'égalité et accès aux droits : **Mmes et MM. Romain BLANCHARD**, chargé de mission, **Martin CLEMENT**, chargé d'étude ; **Stéphanie CARRÈRE**, chargée de mission relation internationale, **Valérie FONTAINE**, responsable des partenariats ; **Eva MENDUINA**, déléguée thématique LGBT ; **Néphéli YATRAPOPOULUS**, conseillère internationale.

Département Protection sociale travail et emploi, pôle emploi privé : **M. Slimane LAOUFI**, chef du pôle emploi privé.

Département Protection de l'accès aux biens et services : **M. et Mmes Fabien DECHAVANNE**, directeur du département protection de l'accès aux biens et services ; **ABOUFARES Ratiba**, juriste, **Stéphanie PIEL**, chargée de mission, **Marie LAUDIJOIS**, chargée de mission

Département Recevabilité, orientation, accès aux droits : **Mmes et messieurs Fadma ABOUFARAH**, chargée de mission ; **Myriam AMROUCHE**, chargée de mission ; **Clémence BISSON**, chargée de mission ; **Sabrina BOUDJEMAA**, chargée de mission ; **Lydie DJOUA**, chargée de mission ; **Marie DUPUY**, chargée de mission ; **Guillaume FICHET**, chargé de mission ; **David HAGBERG**, chargé de mission ; **Ahlem JEGUERIME**, chargée de mission ; **Émilie JUSTEAU**, chargée de mission ; **Thomas PRETOT**, chargé de mission au département ; **Marion REBIERE**, chargée de mission.

Département du réseau territorial : **MM. et Mmes Benoit NORMAND**, directeur du réseau territorial ; **Leslie DELAU**, coordinatrice du Programme JADE ; **Yolande ESKENASI**, conseillère technique PACA ; **Sylvie KERN**, conseillère experte mutualisation juridique et formation ; **Mélanie LAURINE**, chargée de mission – en charge des partenariats et du tutorat du programme JADE ; **Ken OKADA**, coordinateur adjoint du programme JADE ; **Sophie PISK**, conseillère technique Île-de-France.

Délégués du Défenseur des droits : **Mmes et MM. Chantal LEPVRIER**, déléguée du Défenseur des droits de l'Eure ; **Jean-Claude LORENTZ**, délégué du Défenseur des droits du Va-d'Oise ; **Marie-Odile MARCHAL**,

déléguée du Défenseur des droits du Val-de-Marne ; **Patrick ROGER**, délégué du Défenseur des droits dans le Val-d'Oise ; **Michel PAILLAT**, délégué du Défenseur des droits de Loire-Atlantique ; **Michel TESSIER**, déléguée du Défenseur des droits de Paris ; **Robert PERES**, délégué du Défenseur des droits dans le Rhône.

- Intervenants extérieurs

Mme Brigitte COURRÉE, psychologue, ancienne déléguée du Défenseur des droits de la Vienne.

ANCIENS JADE : **Manon BOHEME**, **Lisa CAVALIERI**, **Justin MALLERET**, **Johnny MIRANDE**, **Stéphanie NAISSAN**, **Sami RICHEBE**.

ANACEJ : **Mme Marie-Pierre PERNETTE**, déléguée générale adjointe.

APHP : **M. Sevan MINASSIAN**, psychiatre consultant à la Maison des adolescents CASITA, hôpital Avicenne, à Bobigny.

Association Janus-Korczak : **M. Bernard LATTHUILLIERE**, ancien président de l'association Janus-Korczak.

Association Jets d'encre : **Mme Mélanie SUHAS**, déléguée générale.

Association SPARADRAP : **Mmes Françoise GALLAND**, directrice et fondatrice de l'association, et **Élizabeth GRAVIER**, bénévole à l'association.

Barreau de Paris : **Maître Dominique ATTIAS**, vice-bâtonnière élue, avocate au barreau de Paris, déléguée du bâtonnier à la justice des mineurs, membre du conseil national des barreaux en charge du groupe réflexions sur le droit des mineurs, dirige l'antenne des mineurs de Paris.

CAMPS DES MILLE : **M. Bernard MOSSÉ**, responsable des contenus scientifiques.

CENTRE ENFANT DU MONDE DE LA CROIX ROUGE : **Mme Olivia NUR-GECIT**, responsable FLE.

CNIL ! **Mme Carina Chatai-Marcel**, responsable de l'éducation numérique.

CONCORDIA : **M. Hugo BEGUERIE**, chargé de développement service civique ; **Mme Maeva MAOUCHI**, chargée de développement – délégation Île-de-France.

E-ENFANCE : **M. Victor PORTIER**, responsable-adjoint interventions.

ÉDUCATION NATIONALE : **Mmes Frédérique HANNEQUIN**, inspectrice pédagogique régionale d'histoire-géographie de l'académie de Lyon ; **Anne-Marie HAZARD-TOURILLON**, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale d'histoire et géographie de l'académie de Créteil.

FIL SANTÉ JEUNES : **Mme Capucine DUBOIS**, psychologue.

HORS LA RUE : **M. LARDANCHET**, directeur de l'association.

JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE : **Madame Marine CARTON**, juriste.

JUNIORS ASSOCIATION : **M. Olivier BOURHIS**, délégué général.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS ET DU MOUVEMENT COPAIN DU MONDE : **Mme Céline ALÈBE**, conseillère en charge du développement local, chargée du mouvement Copain du Monde et **M. Jean-Philippe NOEL**, bénévole à la fédération de Paris.

SNATED « Allô Enfance en Danger 119 » : **Mesdames, Violaine BLAIN**, directrice du SNATED 119 ; **Nora DARANI**, responsable communication SNATED.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE : **M. Frédéric PHAURE**, chef du bureau de l'action éducative, direction de la protection judiciaire de la jeunesse.

TRIBUNAL POUR ENFANT DE PARIS : **M. David ALLONSIUS**, vice-président chargé des fonctions de juge des enfants au tribunal de grande instance de Paris.

UNICEF France : **M. François DUCHAMP**, chargé de mission enfance en France.

UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH-DU-LIBAN : **Mme Johanna Hawari**, directrice du centre professionnel de médiation.

ANNEXE 4

Bilan annuel 2015/2016 : programmes de la formation initiale

Programme JADE Droits de l'enfant

12 octobre	13 octobre	14 octobre
<p>Petit-déjeuner d'accueil des JADE par le département du Réseau territorial (DRT) Benoît Normand, directeur du réseau territorial, Leslie Delau et Ken Okada, coordinateurs du programme JADE, Mélanie Laurine, chargée de mission à la DRT</p> <p>Présentation du département du réseau territorial Benoît Normand, directeur du réseau territorial Mélanie Laurine, chargée de mission à la DRT</p>	<p>Définition et introduction aux notions de droits Intervenant : Ken Okada, coordinateur adjoint du programme JADE</p> <p>Présentation de la mission JADE (Qu'est qu'un JADE, quelle est sa mission ?, code de déontologie du Défenseur des droits) Organisation de la mission JADE Intervenante : Leslie Delau, coordinatrice du programme JADE</p>	<p>Mécanisme conduisant au racisme, aux discriminations et aux génocides – Le racisme en droit Intervenants : Bernard Mossé, responsable des contenus scientifiques au camp des Milles, Yolande Eskenasi, conseillère technique à la direction du réseau territorial</p>
Déjeuner		
<p>Présentation du Défenseur des droits M. Luc Machard, directeur général des services du Défenseur des droits En présence de : Guillaume Fichet, chargé de mission au département Recevabilité, orientation, accès aux droits Patrick Gohet, adjoint du Défenseur des droits chargée de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité Claudine Angéli-Troccaz, adjointe du Défenseur des droits chargée de la déontologie de la sécurité Annick Feltz, directrice du département protection des personnes</p>	<p>Écoute active - Communication non violente Intervenante : Johanna Hawari, directrice du centre professionnel de médiation, USJ, Liban</p>	<p>La Laïcité Intervenante : Anne-Marie Hazard-Tourillon, inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale d'histoire et géographie, Académie de Créteil</p> <p>Contexte et mise en œuvre du programme JADE Intervenantes : Mélanie Laurine, chargée de mission DRT ; Maëva Maouchi, chargée de développement à la délégation IDF de Concordia</p>
Installation des JADE		
15 octobre	16 octobre	
<p>L'enfant et J. Korczak Intervenant : Bernard Latthuillère, ancien président de l'association française Janus-Korczak</p>	<p>Temps de régulation Jeu de découverte des JADE Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada, coordinateurs du programme JADE</p>	
<p>Droit à l'éducation et aux loisirs vu par la CIDE Intervenant : Ken Okada</p>	<p>Contexte de la CIDE : ONU – droits de l'Homme – Histoire des droits de l'enfant – Comité des droits de l'enfant Intervenant : François Duchamp, chargé de mission à la Mission Enfance UNICEF France</p>	
Déjeuner		
<p>Recevabilité, orientation et accès aux droits au Défenseur des droits Intervenants : Ahlem Jeguerime, Sabrina Boudjema, Marie Dupuy, David Hagberg, Thomas Pretot, Clémence Bisson, Myriam Amrouche, Fadma Aboufarah, Lydie Djoua, Marion Rebiere, chargées de mission au département Recevabilité, orientation, accès aux droits</p>	<p>Définition de l'enfant – L'intérêt supérieur de l'enfant Les 4 principes généraux de la CIDE et le comité des droits de l'enfant Intervenante : Valérie Fontaine, responsable des partenariats au pôle promotion des droits et de l'égalité</p>	
<p>Présentation de la mission des délégués du Défenseur des droits et du tutorat JADE Intervenantes : Mélanie Laurine, chargée de mission, direction du réseau territorial, Marie-Odile Marchal, déléguée du Défenseur des droits dans le Val-de-Marne, Leslie Delau</p>	<p>Présentation du pôle Défense des enfants Exemples de réclamations sur le droit de vivre en famille, d'avoir une identité, le droit à l'éducation et aux loisirs Intervenantes : Kathleen Rault Maurice et Géraldine Teillac Lyssandre, chargées de mission, Défense des enfants</p>	

19 octobre	20 octobre	21 octobre
<p>Droit à une identité vu par la CIDE Intervenante : Kathleen Rault Maurice, chargée de mission Défense des enfants</p> <p>Les contrôles d'identité Intervenante : Estelle Faury, rapporteur, Déontologie de la sécurité</p> <p>Thématique du handicap vu par la loi et le Défenseur des droits - Le handicap et l'école Intervenant : Robert Pérès, délégué du Défenseur des droits du département du Rhône</p>	<p>Quizz sur la CIDE Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p> <p>Préparation du planning d'animation pour les accueils de loisirs Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>	<p>Les différentes formes de violences selon la CIDE Intervenant : Ken Okada</p> <p>Présentation de Jeunes violences écoute Intervenant : Damé Mbow, juriste</p> <p>Présentation de Fil santé jeune Intervenant : Samuel Comblez, psychologue</p> <p>La promotion des droits de l'enfant Intervenante : Célia Sanchez, chargée de mission promotion des droits de l'enfant</p>
Déjeuner		
<p>Présentation du fonctionnement de l'ASE - Présentation de la loi 2007 Intervenantes : Élodie Mérigot et Véronique Mahl, chargées de mission, Défense des enfants</p>	<p>Jeux de connaissance Comment construire une animation (1^{re} partie théorique) + préparation du planning des animations Intervenante : Maëva Maouchi, chargée de développement à la délégation IDF de Concordia</p>	<p>Présentation du 119, Allo Enfance en danger Intervenante : Violaine Blain, directrice du SNATED</p>
<p>Le droit de vivre en famille vu par la CIDE Intervenant : Michel Paillat, délégué du Défenseur des droits de Loire-Atlantique</p>	<p>Préparation des animations pour les accueils de loisirs Intervenants : Maëva Maouchi, chargée de développement à la délégation IDF de Concordia, Leslie Delau, Ken Okada</p>	<p>Rencontre avec les accueils de loisirs (Issy les Moulineaux, Asnières-sur-Seine)</p>
22 octobre	23 octobre	
<p>La procédure des paroles inquiétantes des JADE Point sur le secret professionnel/ le secret partagé Intervenantes : Marie Lieberherr, chef de pôle Défense des enfants, Leslie Delau</p>	<p>Droit à la protection de sa vie privée vu par la CIDE Intervenante : Véronique Mahl, chargée de mission, Défense des enfants</p>	
<p>Les adolescents dans la société contemporaine : Comment recueillir une confiance d'un enfant pour les JADE Intervenante : Brigitte Courrée, ancienne déléguée du Défenseur des droits de la Vienne</p>	<p>CNIL Intervenante : Carina Chatain-Marcel, responsable de l'éducation numérique</p>	
Déjeuner		
<p>Correction Quizz CIDE Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>	<p>Outils de prévention des pratiques à risques sur Internet pour les jeunes Intervenants : Victor Portier, adjoint responsable Interventions, association e- enfance</p>	
<p>Rencontre avec le Défenseur des droits, M. Jacques Toubon</p>	<p>Préparation des animations pour les accueils de loisirs Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada, anciens JADE</p>	

26 octobre	27 octobre	28 octobre
Jeu de connaissances interactif Temps de régulation Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada Comment gérer un groupe d'enfant ? Comment construire une animation ? (2^e partie) Intervenants : Hugo Beguerie , chargé de développement service civique animateur, formateur BAFA	Stage pratique en accueils de loisirs	Stage pratique en accueils de loisirs
Déjeuner	Déjeuner en accueils de loisirs	
Préparation des animations pour les accueils de loisirs Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada, anciens JADE	Stage pratique en accueils de loisirs	Stage pratique en accueils de loisirs

29 octobre	30 octobre
Stage pratique en accueils de loisirs	Droit à la santé vu par la CIDE et pôle santé du DDD Intervenants : Ken Okada et Sarah Dozsla ou Rachel Moutier , juriste, pôle santé du Défenseur des droits Exemples de réclamations sur le droit d'être protégé contre les violences, la justice des mineurs et le droit d'être entendu sur les questions qui le concerne Intervenantes : Fawouza Moindjie et Bérangère Dejean , chargées de mission, Défense des enfants
Déjeuner en accueils de loisirs	Déjeuner
JADE provinces pour atelier démarchage téléphonique Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada	Droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui le concernent et droit à la participation vus par la CIDE Les conseils de jeunes Intervenante : Lilia Benhadji, ANACEJ Association Juniors association Intervenante : Lucile Jauffret , responsable de l'administration et du développement Association Jets d'encre Intervenante : Mélanie Suhas , déléguée générale

2 novembre	3 novembre	4 novembre
<p>Organisation quotidienne d'un jeune ambassadeur</p> <p>Présentation des documents JADE (guide des JADE, organisation, reporting, statistiques, ...)</p> <p>Présentation des interventions JADE</p> <p>Présentation d'une 1^{re} intervention power point</p> <p>Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>	<p>Une justice spécialisée</p> <p>Intervenant : David Allonsius, juge pour enfant au tribunal pour enfant de Paris</p>	<p>Droit d'être protégé en temps de guerre</p> <p>Intervenante : Laurence Hudry, chargée de mission, Défense des enfants</p>
<p>Annonce des binômes</p>		<p>Droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation vues par la CIDE</p> <p>Intervenante : Valérie Fontaine, responsable des partenariats au pôle promotion des droits et de l'égalité</p>
Déjeuner		
<p>Présentation des collectivités territoriales (conseil régional, conseil départemental...)</p> <p>Présentation du système de l'Éducation nationale et fonctionnement d'un collège</p> <p>Intervenante : Chantal Lepvrier, déléguée du Défenseur des droits de l'Eure</p>	<p>Comment gérer un groupe d'enfant en classe ?</p> <p>Comment construire une animation en classe ?</p> <p>Intervenantes : Stéphanie Naissant, ancienne JADE, Leslie Delau</p>	<p>Mise en situation sur les documents alerte JADE</p> <p>Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>
	<p>Préparation d'une première intervention au collège</p> <p>Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>	<p>Simulation d'une première intervention en collège</p> <p>Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada, anciens JADE</p>

5 novembre	6 novembre
<p>Préparation d'une première intervention / Simulation d'une première intervention en collège</p> <p>Intervenants : Michel Tessier, délégué du Défenseur des droits de Paris, Jean-Claude Lorentz, délégué du Défenseur des droits dans le Val-d'Oise</p> <p>Leslie Delau, Ken Okada, anciens JADE</p>	<p>Atelier création d'une animation d'une 2^e intervention</p> <p>Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada, anciens JADE</p>
Déjeuner	
<p>Préparation d'une première intervention / Simulation d'une première intervention en collège</p> <p>Intervenants : Michel Tessier, délégué du Défenseur des droits de Paris, Leslie Delau, Ken Okada, anciens JADE</p>	<p>Atelier création d'une animation d'une 2^e intervention</p> <p>Intervenants : Leslie Delau, Ken, Okada, anciens JADE</p>
	<p>Temps de régulation avant départ</p> <p>Intervenants : Leslie Delau; Ken Okada</p>

Programme JADE Égalité

12 octobre	13 octobre	14 octobre
<p>Petit-déjeuner d'ACCUEIL des JADE par le département du réseau territorial (DRT)</p> <p>Benoît Normand, directeur du réseau territorial, Leslie Delau et Ken Okada, coordinateurs du programme JADE, Mélanie Laurine, chargée de mission à la DRT</p> <p>Présentation du département du réseau territorial</p> <p>Benoît Normand, directeur du réseau territorial, Mélanie Laurine, chargée de mission à la DRT</p>	<p>Présentation de la mission JADE (Qu'est qu'un JADE et quelle est sa mission, Posture du JADE ?)</p> <p>Organisation de la mission JADE</p> <p>Intervenante : Leslie Delau, coordinatrice du programme JADE</p> <p>Définition et introduction aux notions de droits</p> <p>Intervenant : Ken Okada, coordinateur adjoint du programme JADE</p>	<p>Écoute active – Communication non violente</p> <p>Intervenante : Johanna Hawari, directrice du centre professionnel de médiation, USJ, Liban</p>
Déjeuner		
<p>Présentation du Défenseur des droits</p> <p>M Luc Machard, directeur général des services du Défenseur des droits</p> <p>Guillaume Fichet, chargé de mission au département recevabilité, orientation, accès aux droits</p> <p>Patrick Gohet, adjoint du Défenseur des droits chargée de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité</p> <p>Claudine Angéli-Troccez, adjointe du Défenseur des droits chargée de la déontologie de la sécurité</p> <p>Annick Feltz, directrice du département protection des personnes</p>	<p>Contexte de la CIDE : ONU droits de l'Homme Histoire des droits de l'enfant CIDE</p> <p>Intervenant : S. Chesnay</p>	<p>Les droits de l'enfant et J. Korczak</p> <p>Intervenants: M Bernard Latthuilère, président de l'association et M. Jonathan Lévy</p>
<p>Installation des JADE dans leurs hébergements</p>	<p>Mécanisme conduisant au racisme, aux discriminations et aux génocide - Le racisme en droit,</p> <p>Intervenants : Bernard Mossé, responsable des contenus scientifiques au camp des Milles, Yolande Eskenasi, conseillère technique à la direction du réseau territorial</p>	<p>La Laïcité</p> <p>Intervenante : Frédérique Hannequin, IA, IPR, Académie de Lyon</p> <p>Contexte et mise en œuvre du programme JADE</p> <p>Intervenantes : Mélanie Laurine, chargée de mission DRT; Maëva Maouchi, chargée de développement à la délégation IDF de Concordia</p>

15 octobre	16 octobre
<p>Droit de la non-discrimination Présentation générale des saisines sur les discriminations du Défenseur des droits Intervenante : Sylvie Kern, conseillère Experte mutualisation juridique et formation à la Direction du réseau territorial</p>	<p>Temps de régulation Jeu de découverte des JADE Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>
<p>Modalités de traitement des réclamations Les pouvoirs du Défenseur des droits Intervenants : Fabien Dechavanne, directeur de département Accès aux biens et aux services</p>	<p>Les mécanismes de la construction des discriminations Intervenants : Patrick Roger, délégué du Défenseur des droits du Val-d'Oise</p>
Déjeuner	
<p>Droit de vivre en famille vu par la CIDE Intervenants : S. Chesnay</p>	<p>Présentation du service des Réclamations et du fonctionnement des saisines Exemples sur le droit de vivre en famille, le droit d'avoir une identité et sur la protection de sa vie privée Intervenants : L. Hudry, S. Ivanoff</p>
<p>Recevabilité, orientation et accès aux droits au Défenseur des droits Intervenantes : Ahlem Jeguerime, Sabrina Boudjemaa, Marie Dupuy, David Hagberg, Thomas Pretot, Clémence Bisson, Myriam Amrouche, Fadma Aboufarah, Lydie Djoua, Marion Rebiere, chargées de mission au département Recevabilité, orientation, accès aux droits</p>	<p>Discriminations dans l'emploi et l'accès au stage Cas pratique Intervenants : Slimane Laoufi, chef de pôle emploi privé</p>
<p>Présentation de la mission des délégués du Défenseur des droits et du tutorat JADE Intervenantes : Mélanie Laurine, chargée de mission, direction du réseau territorial, Marie Odile Marchal, déléguée du Défenseur des Droits dans le Val de Marne, Leslie Delau</p>	<p>Présentation du pôle Défense des enfants discrimination en milieu scolaire Intervenante : Nathalie Lequeux, coordinatrice, Défense des enfants</p>

19 octobre	20 octobre	21 octobre
<p>Discriminations liées à l'accès au logement et l'hébergement Cas pratique</p> <p>Intervenante : Aboufares Ratiba, juriste, Accès aux biens et aux services</p>	<p>Quizz sur les discriminations Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>	<p>Les différentes formes de violences selon la CIDE Intervenant : Ken Okada</p> <p>Présentation de Jeunes violences écoute Intervenant : Damé MBOW, juriste</p> <p>Présentation de Fil santé jeune Intervenant : Samuel Comblez, psychologue</p> <p>La procédure des paroles inquiétantes des JADE Intervenante : Leslie Delau</p>
<p>Discriminations liées à l'accès aux loisirs Cas pratique</p> <p>Intervenante : Sophie Pisk, conseillère technique à la direction du réseau territorial</p>	<p>Présentation du support de première intervention en classe Intervenantes : Yolande Eskenasi et Sophie Pisk, conseillères techniques à la Direction du réseau territorial Leslie Delau, Ken Okada</p>	
Déjeuner		
<p>Discriminations et inégalités en France Intervenante : Sarah Benichou, cheffe de l'unité Accès aux droits et discriminations, PEAD</p>	<p>Présentation d'outils sur les discriminations pour la construction des interventions Intervenantes : Yolande Eskenasi et Sophie Pisk, conseillères techniques à la direction du réseau territorial</p>	<p>En présence de Patrick Gohet, adjoint du Défenseur des droits</p> <p>Temps de régulation + correction Quizz discriminations Intervenants: Sylvie Kern, Conseillère Experte mutualisation juridique et formation à la direction du réseau territorial, Ken Okada</p>
<p>Organisation quotidienne d'un jeune ambassadeur</p> <p>Présentation des documents JADE (organisation, reporting, statistiques, ...) Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>	<p>Préparation de la première intervention en classe Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada, Yolande Eskenasi, Sophie Pisk</p>	<p>Présentation de l'outil elearning sur les discriminations Intervenant : Patrick Roger, Délégué du Défenseur des droits du Val-d'Oise</p>
22 octobre	23 octobre	
<p>Atelier démarchage téléphonique Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>	<p>Comment gérer un groupe d'enfant en classe ? Comment construire une animation en classe ? Intervenants : Leslie Delau, anciens JADE</p>	
<p>Simulation d'une première intervention en lycée Intervenants : Jack Jérôme, délégué du Défenseur des droits, tuteur JADE, Sylvie Kern, conseillère Experte mutualisation juridique et formation, Leslie Delau, Ken Okada, JADE enfants</p>	<p>Atelier création d'une animation d'une 2^e intervention Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada, Sophie Pisk, Yolande Eskenasi, conseillères techniques à la direction du réseau territorial</p>	
Déjeuner		
<p>Simulation d'une première intervention en lycée Intervenants : Jack Jérôme, délégué du Défenseur des droits, tuteur JADE, Sylvie Kern, conseillère Experte mutualisation juridique et formation, Leslie Delau, Ken Okada, JADE enfants</p>	<p>Atelier création d'une animation d'une 2^e intervention Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada, Sophie Pisk, Yolande Eskenasi, conseillères techniques à la direction du réseau territorial</p>	
<p>Rencontre avec le Défenseur des droits, M Jacques Toubon</p>	<p>Temps de régulation avant départ Intervenants : Leslie Delau, Ken Okada</p>	

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**
Le droit en action



defenseurdesdroits.fr
7, rue Saint-Florentin - 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 09 69 39 00 00
www.defenseurdesdroits.fr

Comité de rédaction :

Département du réseau territorial du Défenseur des droits.
Mme Leslie Delau, coordinatrice du programme JADE
M. Ken Okada, coordinateur adjoint du programme JADE
M. Martin Louria, stagiaire du programme JADE

Avec la participation de : M. Benoît Normand
Mmes Élise Fradet, Mélanie Laurine
M. Michel Tessier et des JADE

Imprimerie de la Direction de l'information légale et administrative
N° 736160210-000616 – Dépôt légal : juin 2016



PEFC® 10-31-2190 / Certifié PEFC

